

# ***LA TURQUIE DE MON TEMPS***

Articles & Essais

GILBERT D'ANDRIA

*Les plus parfaits des dieux règnent dans les systèmes,*

*Et les plus beaux des yeux chez les littérateurs.*

*Rêves de Veille*

## Biographie de Gilbert D'Andria

Gilbert D'Andria y voit le jour le mercredi 20 mars 1901 à sept heures trente du matin, après un accouchement laborieux où les médecins font tout leur possible pour sauver sa mère. Il passe une enfance tout cajolée par ses parents, sa grand-mère, ses tantes et oncles. Il a des souvenirs vivides et très précis qu'il décrit dans ses mémoires : *Smyrne en ce temps-là...*

Après des études primaires à *L'École Évangélique* et chez les *Pères de Sion* à Izmir et des études privées à la maison, il poursuit des études secondaires à *l'École d'Athènes* en Grèce. Le père Euzet, lazariste, professeur de rhétorique au *Collège du Sacré-Cœur*, le qualifiait de 'jeune érudit'. Il parlait couramment sept langues et connaissait à fond le Latin et le Grec ancien.

De retour à Izmir, en 1926, il s'employa à *l'Eastern Carpets Ltd* et devint un de ses fondateurs de pouvoir, société qui fusionna ultérieurement pour créer l'*Oriental Carpet Manufacturers Ltd. (OCM)*, la plus grande compagnie du monde de production et de commercialisation de tapis orientaux, avec des actions cotées à la bourse de Londres.

En 1944 il fonda au *Narmanli Han*, Beyoglu à Istanbul, la société *Antikus*, un magasin qui se spécialisa en œuvres d'art, livres rares et anciens et de dessins et tableaux de maîtres comme Preziosi. Il épousa *Aspasia Takopoulos* et ils eurent trois enfants : *Bernard* (1940), *Flavia* (1942) et *Rose-Marie* (1945). Après la Seconde Guerre Mondiale, en 1948, il ferma boutique et rentra à Izmir.

De son retour à Izmir, il fonda la société *TAKASIS*, et, jusqu'à sa mort il s'occupa de commerce international, de déblocages de fonds et de compensations privées. Il décéda le 22 octobre 1970, son tombeau se trouve au cimetière de *Karabaglar* à Izmir.

Dans son jeune âge, autour de *l'Alliance Française* il côtoya d'autres jeunes intellectuels, dont il parle dans ses mémoires et qui étaient versés dans la littérature et la poésie, dont le futur éditeur parisien Henri Filipacchi créateur du *Livre de Poche*.

Gilbert était avant tout un poète. Il classa ses poèmes en trois recueils : *Rêves de Veille*, *Glossolalie* et *Histoire, histoires*. Écrivain prolifique, il publia beaucoup d'articles et essais dans le *Journal d'Orient* sous le pseudonyme de Germain Arland, G.A et XY ; certains de ces articles sont publiés dans ce livre.

Son fils, Bernard D'Andria, publia en 2009 chez *Je Publie*, sous le titre *Rêves de Veille*, un livre représentatif de ses trois recueils de poèmes ; en 2011, il publia *L'Ile aux cent jours*, un roman feuilleton et des contes et en 2018 chez *Libra Kitapçilik*, une partie de ses mémoires *Smyrne en ce temps-là...*

Gilbert D'Andria laisse derrière lui des malles entières de textes manuscrits, d'une écriture malheureusement souvent difficile à déchiffrer.

*Je dédie ce livre*

*À*

*La mémoire de ma mère*

*Aspasia Takopoulos D'Andria*

*Qui a été toute sa vie*

*Le pilier support de mon père*

*Bernard D'Andria*

## TABLE DE MATIÈRES

Biographie de Gilbert D'Andria

Avant-Propos

À propos de l'Abbé Gouyet

À propos des journaux français d'Izmir

À propos d'un crime crapuleux

Beaux livres illustrés concernant la Turquie

Christian Auboyneau et le côté de Guermantes

Chypre dans l'Antiquité

Au sujet du Croquis à Germain Arland

De Périclès à Papandréou

Déblocage et Tourisme (13 Avril 1963)

Déblocage et Tourisme (3 Mai 1963)

Déblocage et Tourisme (21 Juin 1963)

Devins et voyants

Éloge des mendiants

Émile Missir

En souvenir de Joseph Euzet

Intronisation de Mgr. Alfred Gümmlinger à Izmir

Jean XXIII

Toujours à propos de la Comtesse Marie Aliberti

La course aux trésors et le tombeau d'Alexandre

La diaspora au 1<sup>er</sup> siècle

La fête nationale italienne à Izmir

La ronde des ombres

La Turquie est-elle riche ou pauvre ?

Tourisme, déblocage et leurs résultats

Le Trésor d'Alexandre le Grand

Le trésor des rois de Pergame

Les Juifs et le drame du Calvaire

Les portraits de la Sainte Vierge

Les premiers hommes sur la lune

Les veuves

L'incendie de Rome sous Néron

Noël et le nouvel an

Note sur les grandes familles de Smyrne

Paul Valéry et la guerre de 1914-18

Réflexions sur le Général de Gaulle

Saint Paul à Éphèse

Sait Naoum Duhani

Trésors à Izmir

Un impôt sur la fortune au IVe siècle

Un monstre : Justinien II

Une autre histoire de trésor

Annexe

## Avant-Propos

À Athènes, où Gilbert avait subi une dépression nerveuse à cause d'une affaire de déblocage où l'avocat grec qu'il avait retenu pour s'occuper de l'affaire, et un sujet hellène qui était intéressé dans les propriétés en question à débloquer, s'étaient mis ensemble pour vendre les propriétés du client turc aux paysans qu'ils les occupaient, à des prix dérisoires. Le sujet hellène s'arrangea, - à l'époque où les colonels grecs étaient au pouvoir-, de placer un interdit à Gilbert pour son entrée en Grèce. Après des démarches entreprises par un nouvel avocat, le Ministère de l'Intérieur Grec, informât l'avocat que la raison de cet interdit résultait à cause des activités de Gilbert qui avaient nui aux intérêts d'un citoyen hellène.

L'avocat s'arrangea pour résoudre la question, et le Ministère Grec, confirma à l'avocat, que cette interdiction serait résolue par une réponse qui serait donnée à Gilbert par le Consulat de Grèce à Izmir.

Le consul d'Italie d'Izmir, Dr. Ortega s'offrit d'accompagner en personne Gilbert au Consulat de Grèce, où ils furent reçus par le Consul M. Alexandre Vayannas. Celui-ci déclara que, si le but de Gilbert était de voyager en Grèce, il croyait pouvoir obtenir la levée de l'interdit, si, d'autre part, il renoncerait définitivement à s'occuper des intérêts de son client turc en Grèce, et, lui conseilla de réfléchir sur sa proposition.

À son retour en Grèce, Gilbert, trouva qu'il avait tout perdu en cette affaire, aussi bien un énorme montant de garanties fiduciaires données au client turc, lesquelles étaient toutes dues et perdues. Une dépression nerveuse s'en suivit.

Hospitalisé, il écrivit la note suivante, dont une photo de la note manuscrite se trouve incluse dans l'annexe de ce livre. La note, écrite à la machine et annotée à la plume, lit comme suit :

*Brûler les contes grecs et ceux qui sont mal écrits. St-Paul ne vaut rien. Inachevé ! Il faudra trouver des déchiffreurs pour les manuscrits. Il y a des gens spécialisés.*

*Le meilleur : quelques fragments de prose de mes mémoires et les poèmes : Rêves de Veille, Glossolalie. Donner à l'édition ce qui est éditable. Ce qui ne l'est pas ou paraît aujourd'hui ne pas l'être, le donner à La Bibliothèque Nationale de Paris, si elle daigne de l'accepter !!!*

*J'ai été pris par surprise, il faut se préparer. Je n'ai jamais été prêt.*

*Écrit sur la machine de Dennis à Athènes en 1967*

*Retrouvé en 1970 Août*

Cette note que j'ai trouvée en mars 2019, et, que je considère comme le testament de mon père pour ses œuvres, avait été retrouvée et confirmée par Gilbert deux mois avant sa mort, le 22 octobre 1970. C'est ironique pour moi, d'avoir accompli, sans avoir connaissance de cette note, ce que mon père voulait, sauf brûler les manuscrits de St Paul et les contes grecs.

Je refuse, pour le moment, d'exécuter son testament parce que je considère qu'il y a beaucoup d'œuvres de valeur. Par contre, j'ai décidé de publier certains articles et essais que j'ai trouvés, imprimés dans des journaux, quelques-uns dactylographiés et d'autres manuscrits, sous le titre *La Turquie de mon temps*.

J'ai choisi ce titre, lequel ne doit pas confondre le lecteur, parce qu'une part des articles et essais que je publie dans ce livre, relèvent du temps que mon père vécut en Turquie et qu'il aimait beaucoup Izmir, sa ville natale, et, que d'autre part, les sujets font partie de la Turquie ancienne.

La plupart de ces articles et essais ont été publiés dans *Le Journal d'Orient*, *Le Journal Istanbul*, *Les Nouvelles Hebdomadaires*. D'autres étaient des manuscrits que j'ai déchiffrés. Les lecteurs seront indulgents pour moi, s'ils trouvent des mots et termes historiques, ou, des noms propres, mal orthographiés dont je ne suis pas familier.

J'ai aussi ajouté une conférence sur *La diaspora au 1<sup>er</sup> siècle*, qu'il donna à Istanbul, probablement à l'Alliance Française, le 26 février 1946, à l'âge de 45 ans.

Ces écrits ont été signés : Gilbert D'Andria, Germain Arland, G.A. et XY. Les quatre articles sur le tourisme et déblocage qui ont parus à la première page du *Journal d'Orient* ont été signés XY, parce que Gilbert, étant actif dans les affaires de déblocage, il ne voulait pas s'attirer les courroux du gouvernement turc de l'époque pour l'avoir critiqué.

J'ai classé les articles et essais par ordre alphabétique, au lieu de par date ou sujet. Les mots illisibles dans les textes ont été marqués par un (\*).

Quand je regarde aux six dernières décennies que de choses ont changées dans le monde ! Cette compilation d'œuvres de Gilbert, souvenirs évocateurs d'un passé souvent oublié, j'espère qu'ils pourront intéresser les levantins francophones encore vivant, leurs enfants et peut-être même leurs petits-enfants. Aussi bien que, la nouvelle génération turque, qui recherche à découvrir à juste titre, l'ancienne culture Européenne qui a inspiré, façonné et aidé à créer la Turquie moderne d'Atatürk.

Bernard D'Andria,

Atlanta, le 3 Août 2020

## À propos de l'Abbé Gouyet

Une sollicitation bien accueillie m'a permis d'avoir en main et de lire à mon aise, un exemplaire, annoté de commentaires manuscrits par Messieurs Poulin et Euzet, du gros ouvrage (405 pages) de l'Abbé Gouyet sur *Panaghia-Kapulu*, paru en 1898 et devenu introuvable.

De ce livre, se dégage l'impression d'un homme droit, ardent, candide et modeste, doté de vastes connaissances et animé des plus purs sentiments chrétiens. Dans son exposé des faits, pas trace d'une amertume ou d'une rancœur quelconque à l'égard de ceux qui l'ont, pour ainsi dire, supplanté dans ce qu'il avait, dix ans auparavant, vu, découvert et décidé d'entreprendre sans que les circonstances lui aient permis de réussir.

Bien au contraire, il se réjouit de l'œuvre des lazaristes et se félicite des éléments et des arguments nouveaux que leurs études introduisent dans le débat (tradition des *Kirkindjiotes*, constatations et découvertes diverses dans et autour de la maison) ainsi que de l'efficacité des moyens qu'ils font intervenir dans la cause.

Comment a-t-on pu soupçonner un homme pareil d'avoir dit autre chose que ce qui était la vérité ?

Pour quiconque examine un peu attentivement les données en présence, il ne fait aucun doute que ce qu'il a vu et repéré en 1881 était, bel et bien, l'actuelle *Panaghia-Kapulu*.

On a cru voir en lui un exalté et une espèce d'illuminé. Exalté, il était, certes, et, si l'on veut aussi un illuminé, comme tous ceux qui ont la foi brûlante et poursuivent un but qui les mène en le considérant comme un devoir sacré à accomplir. Mais son exaltation était en quelque sorte raisonnable, contenue et ne comportait aucun déséquilibre. Je ne vois pas d'exaltation, mais peut-être de la candeur, dans le fait qu'il ait proposé à la Sœur de Grancey de lui acheter le sommet de la colline afin qu'il pût se livrer, son aise et en pleine indépendance, à des fouilles et recherches en vue de la découverte du tombeau.

Son gros volume concentre, en fait de documentation, tout ce qu'il était possible de réunir sur le sujet, et je suis persuadé qu'il a permis aux défenseurs d'Ephèse d'y puiser souvent, sans le nommer. Il a ainsi largement contribué, par son labeur, à l'édification du système défensif de *Panaghia*. Envers ses adversaires, il use toujours d'un langage pondéré, charitable et bienséant.

Convaincu de posséder l'absolue vérité, il se montre, en vrai croyant, conséquent avec lui-même, pousse ses conclusions jusqu'à leur extrême limite, et, sans souci de railleries qu'elle pourraient lui attirer de la part des spécialistes, soutient que si la maison doit être considérée comme un édifice d'époque ultérieure parce qu'elle est en forme de croix grecque, il se tient prêt à rétorquer que la maison constituerait dans ce cas l'archétype et qu'on aurait construit par la suite des églises en forme de croix grecque, en prenant comme modèle la maison !

C'est, sans doute, absurde, mais c'est ce qui s'appelle vraiment la foi ! Vers la fin de son livre, l'Abbé Gouyet appelle de toutes ses forces et de toute son âme l'heureux jour où serait proclamé le dogme de l'Assomption, comme le couronnement de *Panaghia-Kapulu*, d'où la Ste Vierge s'est envolée au ciel. Il déclare ouvrir une souscription et fait appel à de généreuses donations qui permettront, sur une vaste échelle, la recherche et la découverte du tombeau de la Vierge à *Panaghia-Kapulu* :

*Les fonds recueillis seront déposés auprès d'un banquier de Paris, ensuite à Smyrne. Si je viens à mourir, les RR.PP. Lazaristes de Smyrne seront chargés de continuer la sainte entreprise.*

En 1899, la mort le surprit sans qu'il ait eu le temps de l'entamer.

Il serait à souhaiter qu'on décidât un jour – et sans trop tarder – d'apposer à *Panaghia-Kapulu*, à l'extérieur de la maison même, une plaque commémorative en l'honneur de l'Abbé Gouyet où on signalerait qu'il fut le premier à reconnaître les lieux en 1881 et un des ardents et grands avocats de la cause d'Éphèse.

Au besoin, j'en ferais les frais...

G.A.

## À propos des journaux français d'Izmir

Au très intéressant article de Willy Sperco paru dans *Le Journal d'Orient* du 15 Juillet à propos de la disparition de l'*Istanbul*, je voudrais ajouter quelques précisions au sujet des journaux français d'Izmir. *La Réforme* avait, en effet, été fondée par un arménien dont le nom exact était Etienne Oscan, puis fut acquise par l'avocat Nicolas Tzuruktzoglou.

*La Réforme* se montra germanophile à l'excès durant la guerre de 1914-18. Quand le vent tourna et avant même l'armistice, n'osant pas subitement sauter de la germanophilie la plus éperdue à un opportun attentisme spectaculaire, Nicolas Tzuruktzoglou fonda, sous le couvert du nom de son fils Jean, *l'Indépendant*, résolument orienté du côté des vainqueurs. Mais pour que le contraste entre les opinions nouvelles exprimées par *l'Indépendant* ne parut pas trop impudent par rapport à celles soutenues durant les années par *La Réforme*, le père publia dans son propre journal une déclaration selon laquelle il n'avait aucune attache avec la feuille publiée par son fils. Entretemps, il s'était mis à parler le mieux du monde des *alliés*.

Le rédacteur en chef et animateur de *l'Indépendant* était Léonard Xanthaki, un polémiste bouillant de sentiments généreux et de lyrisme, qui maniait avec aisance le français et qui, aux veilles de l'armistice, publia un article à sensation sous le titre, à caractères énormes de : SAUVE QUI PEUT ! puis d'autres articles de la même veine, entre autres : *Les bakals en habits noirs*, où il était question du *seuil gluant de leur ancre, plus gluant encore*. Il était ardemment francophile.

*Le Levant* fut fondé vers la même époque, par Jean Filipucci-Giustiniani, fier de ses origines maternelles, plein de jeunesse, de mérites scolaires, de morgue et de suffisance, auquel devait succéder, plus tard, Michel Kamberoglu ou Kamber.

Jean Filipucci entra en violente polémique avec *l'Indépendant* et, outré des répliques cinglantes que lui opposait le maigre et chétif Léonard Xanthaki, lui rappela cruellement qu'il était phtisique et n'hésita pas à écrire :

*Avec les beaux jours revenus, nous avons vu sa sinistre silhouette se promener au soleil. Mais avec le retour de l'hiver, nous espérons que nous ne le reverrons plus et nous lui conseillons de s'acheter un crachoir.*

À cet affreux vomissement, Xanthaki dédaigna de répondre et arrêta toute polémique. Mais Filipucci ne se tint pas coi. Se souvenant que *La Réforme* avait renié *l'Indépendant*, il persifla, par le moyen d'un petit entrefilet : *On sait que l'intègre Indépendant est un avorton bâtard de La Réforme.*

Cette fois, Jean Tzuruktzoglou, accompagné d'Henri Denotovitch, son secrétaire de rédaction, se rendit au siège du *Levant*, et là, en présence de tout le personnel du journal, gifla Jean Filipucci.

Si je ne me trompe, plusieurs *Croniquettes* de Willy Sperco parurent dans *l'Indépendant*, à moins que ce ne soit dans *Le Levant*, entre autres une intitulée : *La queue du léopard et les pianos à queue*.

C'était à propos d'un félin tué, au cours d'une partie de chasse, par Solon Choraffa, chasseur et marchand de pianos, qui se targuait du titre de comte, et qu'il prétendait être un léopard, à cause de la forme de sa queue, ce que contestaient d'autres chasseurs, ses antagonistes.

Jean Filipucci-Giustiniani, qui continua à faire du journalisme en Europe avant de se fixer comme conseiller juridique à Paris, réussit, lors d'un voyage à Izmir, à obtenir une interview d'Atatürk, alors le Gazi Maréchal Mustafa Kemal Pacha, en présence de Latifé hanim qu'il venait d'épouser et qui servit de traductrice. On sait quoiqu'il parlât couramment le français, Atatürk se servait généralement d'un interprète.

*Le Levant*, sous la direction de Mehmet Sirri et de Michel Kamber, continua à paraître, durant quelques années, après 1922. Puis, faute d'un nombre suffisant de lecteurs, le dernier quotidien français d'Izmir se supprima, et fut roulé dans le linceul d'oubli où gisent les journaux morts.

G.A.

*Le Journal d'Orient, Mardi 21 Juillet 1964*

## À propos d'un crime crapuleux

Un crime atroce et crapuleux a été commis. On a entendu les aveux, cyniques et précis, du criminel. Les choses se sont-elles passées tout fait comme il les rapporte ? Peut-être bien, mais je n'en suis pas convaincu.

On a souvent vu des demi-fous s'accuser d'un crime qu'ils n'avaient pas commis, parce qu'ils auraient voulu, tant ce crime les enchantait ou faisait du bruit autour du criminel, se trouver à sa place.

Il n'y a que les introspectifs épris de réalité qui prennent plaisir à rapporter les choses telles qu'elles se sont passées ou du moins telles qu'ils croient qu'elle se sont passées, avec une bonne foi entière. Ceux-là, ayant à défendre une cause devant le tribunal, seraient capables d'aller à l'encontre de leurs intérêts, plutôt que de présenter les faits sous un faux jour. C'est aussi des demi-fous.

Mais les hommes en général, et, je pense, un criminel en particulier comme celui dont il s'agit, se nourrissent de leur propre mythe. Ils se présentent non tels qu'ils sont, mais tels qu'ils auraient voulu être.

Voudriez-vous qu'un garçon de cette espèce, résolu à faire l'acte gratuit de posséder une blonde, ridiculise son personnage au point d'avouer ensuite, ayant risqué la potence, qu'il n'a pas réussi ?

Il faudrait pour me convaincre autre chose que des aveux. Les preuves, par constat médical irrécusables, ont-elles été faites ? On avait prétendu au début que les résultats de l'examen avaient été négatifs. En attendant qu'on fournisse des preuves irréfragables du contraire, je demeure sceptique.

G.A.

## Beaux livres illustrés concernant la Turquie

Un très beau livre – qui n'est, à vrai dire, qu'un album d'estampes – est celui que le grand peintre qu'était Amedeo Preziosi a publié en 1865 sous le titre : *Stamboul – Souvenir de l'Orient* (Paris, un volume in-folio).

Il se compose de 28 superbes planches en couleurs gravées d'après les aquarelles originales de l'artiste.

Preziosi, mort des suites d'un stupide incident au cours d'une partie de chasse, s'était créé un renom, sans cesse accru depuis, comme peintre des personnages, de l'atmosphère et des scènes de l'Orient. Honoré d'amitiés princières, commensal intime du roi Carol de Roumanie, protégé d'Abdul Hamid, il avait un art autrement raffiné que celui de Melling, extrêmement personnel, fait de coloris et de visions caractérisées qui n'appartiennent qu'à lui. En effet, ses *hanoums*, ses mendiants, ses marchands, avec leur arrière-fond de rue et de sites, prodigieuses évocations du Stamboul de son temps, expriment en colorations à la fois précises et irréelles, une poésie savoureuse et justement appréciée.

Les planches du *Stamboul* de Preziosi ont souvent été détachées pour être montées en tableaux. Aussi en trouve-t-on encore assez fréquemment à l'état isolé.

Les exemplaires complets de l'ouvrage sont, par contre, très rares. J'en connais un, qu'accompagne une lettre autographe de Preziosi, de laquelle il ressort que les exemplaires complets étaient déjà rares et recherchés dès 1878. Le détenteur, un antiquaire, en réclame 700 livres turques.

Gilbert D'Andria

## Christian Auboyneau et le côté de Guermantes

*Le Journal d'Orient* a récemment annoncé le décès de Christian Auboyneau.

Fils d'un ancien Directeur-Général de la *Banque Ottomane*, puissamment protégé, il avait été envoyé à Izmir, après la guerre de l'Indépendance, pour un stage comme élève-inspecteur et avait fait un séjour relativement prolongé. Je ne sais quelle carrière il choisit plus tard, mais il a fini comme ambassadeur. Son frère, qui était marin, s'était rallié rapidement au mouvement gaulliste et devint amiral.

À Izmir, les deux tiers de la ville basse ayant brûlé, Karsiyaka, que d'aucuns nommaient encore Cordélio, étant demeurée intacte, c'est dans cette campagne, qui était déjà une petite ville, que c'était concentrée la vie mondaine de la citée dévastée. On s'y rendait en vingt minutes, par bateau. À Karsiyaka, de nuit, on voyait, en face, s'allumer les lumières de la ville, avec un trou profond, énorme et noir au milieu.

Christian Auboyneau était snob, mais d'un snobisme équilibré et freiné par bon goût. Jeune, il essayait de se distraire et fréquentait la société cosmopolite non sans une nuance de dédain narquois. À quelques exceptions près, il ne semblait pas discriminer, dans l'entonnoir mondain, les hiérarchies sociales. Il se juchait si haut qu'elles lui paraissaient de teinte uniforme. Il était ainsi du baron Charlus.

Lorsque, peu après, je liai connaissance avec l'œuvre de Marcel Proust, Christian Auboyneau me fit l'effet d'un personnage surgi du côté de Guermantes. À l'égal de Saint-Loup et d'autres jeunes gens du milieu Guermantes, il avait le teint diaphane et sa peau blanche semblait distiller des rayons. Grand, mince, élancé, il avait dans sa façon de saluer, de tendre la main, une technique chorégraphique qui se diversifiait selon les circonstances. À cette époque Elzéar Guiffroy, Administrateur-Délégué de la *Société des Quais*, déjà entièrement ruiné mais passant pour démesurément riche, faisait figure de première notabilité de la ville.

J'ai vu, Christian Auboyneau, se découvrant devant M. et Mme. Elzéar Guiffroy avec ce même large et gracieux mouvement du chapeau que décrit Proust, à propos du prince de Sagan, saluant, à la sortie du bal, une duchesse, sur un grand escalier de l'Hôtel du prince de Guermantes.

Toujours à la manière des Guermantes, il détachait certains mots, soit pour leur donner une nuance spéciale, soit pour lancer une insolence ou étonner par une hardiesse. Je l'ai entendu dire, un peu minaudant, un jour qu'il était question d'un Sganarelle : - *Que voulez-vous... les cornes, tout le monde en porte dans la famille.* (Il faisait allusion à la sienne) *L'essentiel, voyez-vous, c'est de savoir les porter avec dignité...*

C'était peut-être faux, mais c'était le ton qui importait...L'impression qu'il me faisait d'être sorti du côté de Guermantes n'était sans doute pas une pure illusion.

Sa mère, née marquise de Flers, était la sœur de Robert de Flers, ami et collaborateur de G.A. de Caillavet. Or, la mère de ce dernier n'était autre que la fameuse Mme. Arman de Caillavet, l'Egérie d'Anatole France dont le salon, où était reçu Marcel Proust, avait été célèbre et où fréquentaient certainement des personnages transposés plus tard dans *À la recherche du temps perdu*.

Et si, à l'époque où je l'ai connu, Christian Auboyneau n'avait peut-être jamais été un familier du faubourg St-Germain ni du salon de Mme, Arman de Caillavet (elle était morte en un temps où il était encore enfant) il est certain qu'il avait grandi et vécu dans leurs reflets.

Voilà les souvenirs qui me sont revenus à l'annonce de sa mort, associés au regret de ne l'avoir plus revu.

Gilbert D'Andria

*Izmir, le 27 Août 1968*

*Au Journal d'Orient,*

## Chypre dans l'Antiquité

L'existence prouvée d'une civilisation à Chypre dès l'âge du bronze permet de faire remonter celle-ci au IV<sup>ème</sup> millénaire avant notre ère.

On ignore quels furent ses premiers habitants. Elle fut, tour à tour, envahie par des égéens, puis, vers -1500, par les Egyptiens, ensuite par les Phéniciens vers le VIII<sup>ème</sup> siècle ; enfin par les Assyriens, puis, de nouveau, par les Egyptiens.

Il y eut une langue dite *cyprïote* dont on a découvert des inscriptions et dont les caractères et le dialecte bizarres sont mi- grecs, mi- orientaux. Il est possible qu'à l'origine elle se soit dénommée *Kittim*. Ce fut sur l'emplacement de l'antique Kittim, aux consonnances hittites, que s'éleva Paphos avec son fameux temple, face à la mer d'où Aphrodite émergea de l'écume, *tordant ses blonds cheveux*.

Le nom de Chypre, sous lequel elle est connue dès l'antiquité classique, provient de *kyprios*, en grec ancien : cuivre, minerai qui faisait la richesse de son sous-sol. Depuis des millénaires, du reste, jusqu'à nos jours, on continue à extraire du cuivre à Chypre.

Chypre se trouvait sous la domination de l'Égypte lorsqu'elle fut conquise par Alexandre le Grand. On oublia, parfois, qu'Alexandre le Grand n'était pas un grec, mais un macédonien hellénisé comme le fut son père Philippe. Il eut pour précepteur Aristote, ce qui ne l'empêcha pas de combattre les grecs qui, coalisés contre Philippe qui, furent vaincus à Chéronée, au cours d'une bataille décisive.

La bataille de Chéronée qui, dans nos mémoires, rend un son de victoire grecque, fut, en réalité, une journée de deuil qui mit fin à l'indépendance de la Grèce.

Sous les successeurs d'Alexandre, Chypre échut, avec l'Égypte, à Ptolémée.

Les romains l'enlevèrent aux Ptolémées, en 58 av. J-C. Marc-Antoine la rétrocéda à Cléopâtre, en y réservant des immunités et des privilèges à Hérode, roi des Juifs, son allié et protégé.

Elle redevint romaine après la bataille d'Actium, en 31 av. J-C. Auguste l'éleva au rang de province sénatoriale en -22. Lorsque St. Paul la visita, vers l'an 44 de notre ère, elle dépendait, en effet, de l'autorité d'un proconsul.

Ce fut l'époque de sa plus grande prospérité. Elle était peuplée d'environ deux millions d'habitants, ce qui correspond au 2.50% de la population totale de l'immense empire romain.

Outre le cuivre, elle produisait avec abondance le blé, d'autres céréales, des fruits secs, un vin renommé. Elle était un des greniers de l'empire. Elle comptait plus de quinze cités.

L'ancienne Paphos était en ruines, mais tout auprès, s'était élevée Néo-Paphos – avec un nouveau temple dédié à Aphrodite et une nombreuse clientèle de dévots – ainsi que sur toute l'étendue de l'île, d'autres villes peuplées et illustres : Salamis, Citium, Amathonte, Arsinoé, Soli etc. Sa décadence commença avec les invasions barbares.

Au VIII<sup>ème</sup> siècle, elle fut enlevée par les Arabes, et, aux Arabes, lors de la III<sup>ème</sup> Croisade, par Richard Cœur-de-Lion, qui la vendit, contre espèces sonnantes, à Guy de Lusignan. Les Lusignan la conservèrent durant presque trois siècles. A la suite du mariage d'un héritier des Lusignan avec une princesse vénitienne, les Vénitiens réussirent à se l'approprier en 1489, par un simple tour de passe-passe.

Sous le sultan Sélim II, une flotte de 360 voiles, avec des troupes nombreuses sous le commandement de Lala-Mustafa et Piali pacha, l'enleva aux vénitiens, après un siège mouvementé qui dura, très exactement, un an, du 1<sup>er</sup> août 1570 au 1<sup>er</sup> août 1571, jour où les vénitiens capitulèrent.

Les grecs de l'île qu'étouffait l'administration vexatoire des latins exécrés, accueillirent les turcs en libérateurs.

Depuis, et jusqu'en 1878, elle ne cessa plus d'appartenir aux Ottomans, qui y exercèrent une autorité débonnaire, dont profitèrent tous les habitants.

En 1878, à la suite de la révision du traité de San-Stefano par le traité de Berlin, l'Angleterre, pour garantir à l'empire Ottoman son intervention en cas de nouvelle agression russe, réclama Chypre, afin d'y installer des bases militaires à proximité des côtes turques. En réalité, c'était pour mieux pouvoir barrer la route de l'Égypte. Quoique occupée par l'Angleterre, elle demeura sous la suzeraineté nominale du Sultan.

L'Archevêque orthodoxe de Chypre, qui depuis le Concile d'Éphèse en 431 était constituée en Église autocéphale, indépendante du Phanar, comme de nos jours, l'Église de Grèce, réussit à obtenir certains privilèges d'autonomie pour les grecs chypriotes, et l'Archevêque se prévalut du titre d'ethnarque, qui revient à dire Chef national de la Communauté.

Lorsqu'en 1914, l'empire Ottoman entra en guerre aux côtés des empires centraux, l'Angleterre annexa l'île par décret. Cette annexion fut entérinée subséquentement par le traité de Lausanne.

Dès lors, les grecs chypriotes, poussés par leurs ethnarques commencèrent de s'agiter, et manifestèrent surtout violemment contre l'Angleterre lorsqu'en 1925 Chypre fut proclamée *colonie de la Couronne*.

Durant la seconde guerre mondiale, elle servit de vaste camp de concentration pour les juifs interceptés qui essayaient de pénétrer clandestinement en Palestine.

A partir de 1947, les grecs de l'île commencèrent de se soulever, les armes à la main, contre les anglais. L'Archevêque Makarios, soutenu par la Grèce, donna une forme organisée au soulèvement. La Grèce, délivrée grâce aux anglais, tour à tour de l'occupation allemande et de la

rébellion communiste, avait expédié Grivas à Chypre, et faisait la guerre à l'Angleterre, qui faisait semblant de ne pas s'en apercevoir, tout en mettant la tête de Grivas à prix.

On connaît suffisamment les longues péripéties qui aboutirent aux accords de Londres et de Zürich.

C'est l'Angleterre qui, la première, reconnut que la Turquie avait des droits sur Chypre. D'où il s'ensuit que l'Angleterre aurait dû être la première à intervenir pour maintenir les droits qu'elle avait reconnus d'elle-même à la Turquie, d'autant plus que l'indépendance de Chypre n'avait été concédée par l'Angleterre, propriétaire juridique de l'île, que sur le fondement et sous bénéfice des accords en question.

Germain Arland

*Le Journal d'Orient, le Vendredi 28 Aout 1964*

## Au sujet du *CROQUIS* à Germain Arland

Ma Chère Angèle,

J'éprouve le besoin de répondre à votre interpellation des *CROQUIS* adressée à Germain Arland.

C'est par l'article de Livio Missir que j'ai appris la mort de G.A. Galizzi. Je vis peut-être un peu en vase clos, mais personne n'avait été, dans mon entourage, à même de me fournir la moindre information à son sujet. Au début, j'avais même cru qu'il vivait à Istanbul. Je vous avais même interrogée à son propos et vous m'aviez répondu alors que vous n'en saviez pas plus long que moi, qu'il vous était parvenu des feuillets manuscrits, tracés d'une main tremblante et que vos protes les déchiffraient comme ils pouvaient.

Récemment seulement, M. Michel Kamber, ancien propriétaire du journal *Le Levant* paraissant autrefois à Izmir, m'avait dit que si les articles en question étaient bien de Galizzi qu'il avait connu, il s'agissait non pas d'un journaliste, mais d'un ancien prote, assez versé dans la technique matérielle du journalisme, mais n'ayant, à son insu, jamais fait paraître une ligne dans les journaux.

Donc, je n'ai rien su sur lui, ni sur sa vie, ni sur sa mort, et, concernant son décès, il n'est pas surprenant. En tout état de cause, que je n'aie pas pris le soin d'aviser *Le Journal d'Orient*.

Tout autre était le cas de Livio Missir. Il s'est spécialisé dans ce qu'il appelle fort proprement les *anciennes* familles d'Izmir, ce qui ne signifie pas les plus notoires, mais, en général, celles qui y sont depuis le plus longtemps établies. Il connaît tous les milieux et même des milieux qu'il est presque seul à connaître. Lui, au moins, savait à quoi s'en tenir sur M. Galizzi.

Je ne saurais pourtant partager son avis sur ce qu'il appelle les '*idiotismes*', qu'il semble trouver savoureux. La vérité est qu'il pensait directement en grec levantin et traduisait mot à mot. Ses articles auraient gagné être traduits en français. On s'étonnait même à Izmir que *Le Journal d'Orient* n'en eut pas pris la peine. Il est peut-être utile que vous sachiez qu'on lisait ses articles, qu'on les dévorait même, mais qu'à propos de son style, les plus minces lettrés faisaient des gorges chaudes. Telle phrase était même devenue fameuse qui, interprétée grammaticalement, signifiait que M. Mainetti, après avoir épousé la fille, s'occupait à présent de

la mère, avec une préférence marquée pour cette dernière, alors qu'il voulait honnêtement dire qu'il avait pris sa belle-mère à sa charge.

Ces considérations mises à part, je reconnais que ses souvenirs, évocateurs d'un passé souvent oublié, étaient très intéressants (j'ai conservé une bonne partie de ses articles moi-même) et qu'il faut être redevable au *Journal d'Orient* de les avoir publiés.

Quant à moi, ma chère Angèle, j'ai été assez mal portant durant l'été 67 et l'hiver 68. Je commence à peine de me remettre. De plus, soldat indiscipliné, je suis un fichu élément pour une relève de la garde... Il y a longtemps que je rumine, pour vous un article sur la vie joyeuse des sujets belligérants à Izmir durant la première guerre mondiale et la liberté invraisemblable dont ils disposaient, sans me décider à prendre la plume.

Mais voilà déjà une lettre trop longue pour une personne aussi occupée que vous. Faites mes amitiés à Albert.

Je vous embrasse,

Gilbert D'Andria

- *Ce texte est une copie dactylographiée d'une lettre datée le 12/9/68. J'assume qu'elle était signée Gilbert D'Andria. Il serait intéressant de trouver le CROQUIS dans le Journal d'Orient qui a occasionné cette lettre.*

## De Périclès à Papandréou

### Identité du Grec

On a dit que, dans les veines du Grec moderne, ne circule plus une goutte du sang ancien. C'est fort possible, biologiquement, encore que ce ne soit pas démontré. Que les Grecs, depuis la période classique jusqu'à la formation de l'empire de Byzance, se soient mêlés à des Macédoniens, des Thraces, des Ioniens et des Bithyniens, on n'en disconvient pas. Mais toutes ces races étaient d'essence helléniques, et faisaient partie de cet immense réseau de la civilisation gréco-romaine, qui fut une civilisation hellénistique.

Que des portions considérables de cette civilisation aient été, par la suite, absorbées et assimilées par les invasions, on ne disconvient pas non plus. Mais si cela démontre que les envahisseurs acquièrent du sang grec, il s'en suit aussi que la portion aujourd'hui demeurée et dénommée grecque, n'a pas été absorbée et conserve sa pureté première.

\*\*\*

Mais là n'est pas la question. S'il était permis de contester l'identité de la race grecque par le sang, il saute aux yeux que le caractère ethnique du Grec s'est maintenu à travers les siècles par la pérennité de la même culture, de la même éducation, et par un inaltérable attachement à son passé historique, à sa langue et ses traditions.

Sait-on, par exemple, que certaines superstitions conservées par la populace grecque actuelle – et par elle seule – remontent au troisième siècle avant notre ère ? Sait-on que certaines expressions populaires ne sont que la traduction ou le reflet de certaines locutions qui existaient du temps d'Aristophane ?

Pour moi, - je le dis hardiment – je ne vois aucune différence entre un Grec moyen du temps de Périclès et n'importe quel Grec moyen d'aujourd'hui. Je dis que c'est un préjugé universitaire, fétichiste et borné que de porter aux nues les qualités des Grecs du temps de Périclès, pour ne voir dans leurs représentants d'aujourd'hui que des descendants nominaux ou dégénérés.

\*\*\*

L'intelligence moyenne des Grecs du temps de Périclès n'est pas supérieure à l'intelligence moyenne d'un Grec du XXe siècle. Au temps de Périclès, tous les citoyens n'étaient pas des Aristote, mais tous les citoyens constituaient une moyenne qui faisait, des Grecs pris en masse, une race particulièrement douée. Il en est de même aujourd'hui. Il s'en fallait qu'ils fussent sans défauts, en ce temps-là. Ils étaient, par exemple, partisans à l'excès. Le sont-ils moins présentement ? Deux Grecs réunis constituent un parti ; deux autres Grecs, groupés en face, forment un parti opposé. Il en était de même sous Périclès. Le Grec de ce temps-là, était

ergoteur, sophiste, beau parleur, fêru de discussion. Mais les Grecs de nos jours n'ont-ils pas aussi la parole facile, la répartie prompte et l'amour de la discussion pour la discussion ? Le Grec de l'antiquité, du porteur d'eau à l'archonte, se passionnait pour la politique. Mais les petits cireurs de la place Omonia, le coiffeur et le garçon de café de l'Athènes actuelle ont leur opinions politiques et les défendent farouchement comme Monsieur Papandréou.

Le Grec d'aujourd'hui est fier de son passé, de sa race, des héros de son histoire. Mais, sous Périclès, les orateurs de l'Agora, avaient constamment aussi pour thème à la bouche les héros de la Grèce antique : Thésée, Hercule, et les actions glorieuses des guerriers de Troie.

Les Grecs d'aujourd'hui se sont montrés ingrats envers leurs grands hommes. Et cela parce qu'ils sont terriblement frondeurs comme leurs ancêtres.

Combien de ministres ont pu se maintenir à Athènes plus de quelques mois ? Exception faite de Georges 1<sup>er</sup> et d'Alexandre (qui n'a, sans doute, manqué que le temps nécessaire) ils ont exilé, et rappelé et réexilé leurs rois. Mais l'ostracisme des anciens ne différait pas essentiellement de l'ostracisme de la *Vouli* ou des mouvements populaires modernes, et Orhon, Constantin et Georges II n'ont pas eu un sort différent de celui d'Aristide, de Thémistocle ou d'Alcibiade.

\*\*\*

On entend dire, on soutient encore : le Grec n'a conservé que les défauts de ses ancêtres. La Grèce antique, du point de vue intellectuel et artistique, était à la tête des nations. Que lui reste-t-il de son ascendant sur le monde ? Autre sophisme et nouveau préjugé : car la Grèce, sous les espèces de Byzance, a maintenu son empire intellectuel au moyen âge et c'est de l'Orient qu'est, personne ne le nie, parti le rayon qui devait former l'aurore de la Renaissance.

Que la Grèce ait été dépassée depuis par des nations plus jeunes, cela ne signale pas que la race s'est abâtardie. Cela démontre que d'autres races l'ont surpassée. L'Italie a produit, en un court laps de temps, Raphaël, Michel Ange et Léonard de Vinci. Or, il ne vient à l'idée de personne d'imaginer que n'ayant plus donné au monde un Raphaël, elle en est incapable à tout jamais, et qu'elle a cessé de porter la même race d'Italiens.

Si nous voulons, à présent, résumer les défauts et les qualités du Grec, nous pourrions porter :

À son passif : l'esprit de parti ; un amour excessif pour la liberté ; une versatilité jamais satisfaite ; une passion pour la politique pouvant aller jusqu'à sacrifier la chose publique à l'intérêt du clan.

À son actif : un penchant naturel pour tout ce qui est noble et grand ; une aptitude particulière à savourer la liberté. L'absence de lourdeur. Une gaité spontanée. L'amour de la vie. De la féconde, mais tempérée ironie. Une générosité agissante. Un optimisme indéfectible. Une espérance qui ne cesse jamais de veiller, même sur les ruines de l'espérance.

Ceux qui auront accordé quelque attention aux considérations qui précèdent s'expliqueront ce qui se passe, en ce moment, aux pieds de l'Acropole.

Et à défaut de légitimer les événements, ils sauront, peut-être, les comprendre sans s'étonner.

Gilbert D'Andria

*Les Nouvelles Hebdomadaires, le Samedi 23 Décembre 1944*

**Déblocage et Tourisme**

Dès l'établissement du contrôle des changes en Turquie en 1929, le gouvernement turc se soucia d'assurer, d'une façon ou de l'autre, le transfert des avoirs des personnes résidant à l'étranger ou de celles désireuses de s'y installer en emportant leurs avoirs.

Bientôt fut créé le système du déblocage automatique dont les règlements changèrent suivant les nécessités de l'heure. Il consistait-théoriquement- à autoriser le propriétaire de fonds bloqués résidant à l'étranger à se servir de ses livres turques pour acheter et exporter certaines marchandises faibles, c'est-à-dire difficilement réalisables à l'exportation vu leur coût plus élevé en Turquie par rapport au prix de vente de ces mêmes marchandises à l'étranger. Il en résultait, à la vente, une perte que le propriétaire des fonds bloqués assumait sous forme d'une prime payée à l'exportateur turc, mais qui lui permettait le transfert à l'étranger de son avoir.

En somme, ce n'était que justice. Puisque les propriétaires de ces fonds désiraient de vivre ou se retirer à l'étranger en emportant l'argent que, dans la plupart des cas, ils avaient gagné en Turquie, il était raisonnable que le gouvernement leur imposât un sacrifice, qui profiterait au pays par l'exportation de marchandises difficilement écoulables.

Du reste – et, du moins, au début – cette prime fut fort modeste : environ 10 pour cent. A l'époque où le dollar valait 280 piastres, elle variait entre 20 et 35 piastres. Durant le régime démocrate, elle atteignit rapidement 70 piastres pour se stabiliser à un maximum de piastres 270, soit piastres 550 par dollar à un moment où, au marché parallèle, le dollar avait dépassé 10 livres – avant d'atteindre, en Juillet 1958, le cours effarant et tragique de 20 /22 livres turques. Le déblocage automatique demeura jusqu'en 1956, lorsque pour des raisons multiples – économiques et autres – le gouvernement démocrate supprima, d'un trait de plume, un système que la Turquie avait eu à cœur de maintenir, même à une époque où, en Europe, dans des pays tels que la France et l'Allemagne, tout transfert similaire ne pouvait être obtenu que partiellement, le plus souvent avec difficulté, et par autorisation spéciale.

Les propriétaires des fonds bloqués n'eurent plus désormais d'autre ressource que de venir en Turquie pour un séjour de trois mois afin d'y dépenser leur argent bloqué à raison de 2000 livres turques par tête. Cette situation se prolongea jusqu'en août dernier lorsque le décret No. 17 autorisa de nouveau le déblocage :

- 1) Sous forme d'investissements touristiques, le bloqué ayant droit, après de multiples autorisations, de libérer ses fonds bloqués en faveur d'un tiers et à condition que ce tiers importât en devises la moitié du montant des livres turques libérées.
- 2) Par requête auprès du *Ministère des Finances* et obtention éventuelle d'un permis autorisant le bloqué à payer avec des fonds libérés, les frais en Turquie de touristes voyageant par groupe, contre transfert naturellement, au bloqué, des devises provenant des touristes.

La mesure paraissait indiquée et sage. D'une part, elle permettait à la Turquie d'encourager les investissements ayant un but touristique ainsi que l'afflux des touristes en Turquie en réduisant les frais de leur séjour par une prime reçue du bloqué ; d'autre part, elle permettait aux bloqués de retrouver un système qui, à l'honneur de la Turquie, leur avait de tout temps permis le transfert à l'étranger de leurs fonds.

Sitôt le décret paru, on se mit, de tous côtés, au travail. Le système des investissements touristiques entraîne une longue période d'études et de préparations. On ne peut se faire encore une idée exacte de ses résultats.

Le déblocage contre frais des touristes pouvant donner des effets immédiats, on s'attacha de suite à organiser, pour 1963, de nombreux voyages touristiques par groupes. De nombreuses requêtes à ce sujet furent adressées au ministère et de nombreux permis de principe obtenus qui stipulaient et précisaient les conditions dans lesquelles l'autorisation de déblocage pourrait être accordée.

Sur base de ces permis de principe, les agences de tourisme turques conclurent avec des agences de tourisme étrangères et l'intervention des bloqués, divers voyages touristiques à être entrepris en groupes.

Les résultats de ce travail ont été des plus décevants. Un communiqué du ministère paru le 13 février (six mois environ après le décret No 17) n'autorisait le déblocage que pour de groupes minimums de 50 touristes. Depuis, de nombreux permis ont été refusés soit parce que les touristes, en nombre pourtant plusieurs fois supérieur à 50 personnes, ne comptait faire en Turquie qu'un séjour jugé court par le ministère ; soit que, bien que devant y faire un séjour prolongé, leur nombre fût inférieur à 50. Même ceux qui avaient pris soin l'avance d'obtenir des permis de principe se sont vus refuser l'autorisation définitive pour les mêmes considérations qui y étaient énumérées, il n'avait pas été question d'un nombre déterminé de touristes ou de la durée de leur séjour en Turquie.

Des protestations ont été adressées au ministère par les détenteurs de ces permis de principe, mais on n'en connaît pas encore les résultats.

En tous cas, l'idée de refuser un permis parce qu'un groupe est composé de moins de 50 touristes (sans parler de la difficulté qu'il y aurait à les loger de façon satisfaisante dans certaines régions du pays) ne paraît pas fermement raisonnée. Un groupe de 15 touristes parcourant tout le pays durant plusieurs semaines, pourrait être plus profitable que des groupes plus nombreux y faisant un séjour moins prolongé.

Il eut été plus indiqué d'accorder les permis sur base d'une évaluation totale des dépenses des touristes et du nombre total des voyages touristiques assurés par un même organisme touristique. Voilà qui pourrait servir réellement d'encouragement !

Quoi qu'il en soit, les déceptions que se sont attirées les organisations touristiques ne sont pas faites pour encourager ces dernières ni pour pousser à la venue de nombreux touristes en Turquie.

Il y aurait lieu, croyons-nous, de réviser d'urgence tout ce système sur base de règlements précis, mieux raisonnés.

XY

*Le Journal d'Orient, le 13 Avril 1963*

## **Tourisme et déblocage**

Commentaires et suggestions

Dans un précédent article paru le 13 avril dernier, nous avons exposé les résultats décevants du système de déblocage destiné, dans la pensée du législateur, à attirer chez nous les touristes.

Commençons, d'abord, par poser nettement une question : En appliquant ce système, le gouvernement bénéficie-t-il dans l'immédiat d'un apport supplémentaire de devises ? Tout au contraire, une partie au moins des devises qui seraient entrées de toute façon dans le pays, passera dans les mains des *bloqués*.

Ce système est-il susceptible à la longue d'attirer les touristes et de se traduire par un accroissement important des devises provenant du tourisme ? À cette seconde question, nous répondrons fermement : Oui.

Notre pays a besoin d'être connu. Pour le faire connaître, il faut encourager par des avantages pécuniaires les organismes spécialisés capables d'orienter les touristes vers la Turquie.

Nous avons, sans parler des sites, des trésors archéologiques qui, exceptées deux ou trois villes privilégiées, n'existent nulle part ailleurs.

Prenons comme exemple la Grèce. Sauf à Athènes, il n'y existe nulle part des ruines aussi imposantes et spectaculaires que celles d'Éphèse, Priène, Milet ou du temple d'Apollon à Didyme.

Celles d'Éleusis, de Delphes, d'Olympie, quoique très étendues, peuvent intéresser documentairement les archéologues. Pour le touriste ordinaire, elles n'offrent que l'aspect de vastes champs de soubassements.

Mais les Grecs ont su merveilleusement exploiter les souvenirs d'Histoire de la Grèce classique dont sont imprégnés presque tous les cerveaux moyens occidentaux. Ils conduisent le touriste à Salamine où il n'y a rien à montrer. Ils l'emmènent dans des terrains vagues et là, par le truchement d'un guide qui connaît par cœur son histoire, ils lui citent des noms évocateurs : *ici, les Thermopyles où Léonidas et ses trois cents Spartiates... Ici Thèbes...* ; ils égrènent Épaminondas, Leuctres, Mantinée... Nous voici à Sparte, voilà l'Eurotas ; et ils montrent le lit d'un ruisseau desséché.

Après quoi, ils les entraînent dans un café confortable et ombragé, et ils lui offrent des citronnades.

*We had a wonderful time*, déclarent après cela les touristes.

Mais nous avons ici, sans parler de Troie (*Hisarlik*), d'Éphèse et de Pergame, des noms tout aussi prestigieux : Antioche et Tarse, Halicarnasse où se trouvait le tombeau de Mausole, une des sept merveilles du monde ; Cnide où se trouvait la plus merveilleuse des Venus ; Phocée qui a fondé Marseille ; Cyzique où ont été frappées les premières monnaies ; Hiéropolis, Niagara calcifié unique au monde, et les six autres villes de l'Apocalypse ; le Méandre, le Caystre, le Granique, le mont Ida, le mont Sipyle, le cap Nycale.

À Ankara, l'ancienne Ancyre, nous possédons le plus illustre monument de l'épigraphie universelle : le testament qu'Auguste, deux ans avant sa mort, écrivit de sa propre main et qui n'était connu que par quelques bribes éparses chez les écrivains anciens.

À Istanbul, à part Sainte Sophie, les grandes mosquées et les sites incomparables, nous conservons, sur la place de l'Hippodrome, le trophée le plus insigne de l'antiquité classique : la colonne serpentine coulée dans du bronze prélevé pris par les Grecs sur les Perses à la bataille de Platée et où furent gravés les noms des 31 villes qui prirent une part victorieuse à la bataille. Mais qui se préoccupe d'instruire les voyageurs ordinaires que ces villes, ces fleuves, ces

montagnes, ces trésors historiques se trouvent en Turquie ? Où sont chez nous les guides érudits ou seulement armés pour pouvoir se servir du boniment, tirer parti de l'Histoire, *faire l'article* ?

Il faut d'abord commencer à nous intéresser à ce que nous possédons, nous en instruire, en instruire des intermédiaires qui, à leur tour, en instruiront le touriste. Il nous faut former des guides compétents. Et, en attendant que nous puissions construire des hôtels et des motels auprès des endroits qui valent la peine d'être montrés, y installer d'urgence et à peu de frais, des lieux de repos abrités, dépourvus de hauts parleurs imposant et éructant au gré du tenancier de la musique criarde ; des cafés pittoresques, ombrageux, bien entretenus, servis par des garçons attentifs à veste blanche impeccable. Des grillades, de la bière, du vin et des fruits suffiraient au bonheur du touriste pour la journée.

Pour les attirer chez nous, commencer par nous adresser à la Grèce où ils viennent en masses compactes. La Turquie est à deux pas de la Grèce. Elle en est, du point de vue touristique et archéologique, le complément.

Pour débiter, affecter un ferry-boat confortable qui effectuerait, en été toutes les semaines, la traversée le Pirée-Çesme et faire payer les frais de bateau et les frais des touristes en Turquie par voie de déblocage, pour que le revient en soit bon marché, quelle que soit la durée du séjour en Turquie et le nombre des touristes se trouvant à bord. Çesme a une plage très fréquentée en été, nommément par de nombreux étrangers, et une route nouvelle vous conduit en 50 minutes à Izmir. De là, en une heure de voiture, le touriste peut se rendre à Éphèse ou Pergame, en deux à Priène, Milet ou Didyme.

Même si, au début, le ferry-boat n'arrivait pas à couvrir entièrement ses frais, il faudrait, sans désespérer et sans se décourager, maintenir régulièrement le service, faire couvrir la perte éventuelle par l'État. Cela finirait par prendre, immanquablement, au bout d'un temps plus ou moins long. Il faut semer pour récolter. Il ne doit pas s'agir d'un ferry-boat uniquement affecté aux voitures, mais aussi et surtout aux passagers ordinaires, moyennant un prix modique, comme cela se fait déjà sur les ferry-boats affectés par les Grecs pour les trajets Pirée-Venise, Patras-Brindisi et inversement. Comme le trajet Pirée-Çesme serait très court, les passagers pourront se contenter de fauteuils et de chaises longues pendant la traversée. Plus tard, on pourra envisager d'étendre à Istanbul un réseau de ferry-boats appropriés.

D'ores et déjà, pour les touristes riches, on pourrait affecter des avions de la T.H.Y. Ils seraient affrétés par les compagnies touristiques grecques et payés par voie de déblocage. La circulaire du 13 février dernier autorise le paiement par déblocage du fret de l'avion turc, mais comme il fixe, pour le déblocage, un minimum de 50 touristes et qu'un avion ne comporte que de 28 à 30 places, il serait nécessaire d'affecter deux avions à la fois pour organiser une excursion en groupe : Si un seul avion plein était autorisé, les touristes riches, partis de bon matin d'Athènes, arriveraient à Izmir au bout d'une heure. Ils visiteraient Éphèse ou Pergame, ou Priène, Milet et Didyme, reprendraient le soir même l'avion et coucheraient dans leur hôtel athénien. Des spécialistes compétents assurent que le voyage aller et retour, nourriture comprise, arriverait à coûter 25/30 dollars par tête. Qu'est-ce pour des touristes argentés qui dépensent le double par jour à Athènes ?

Lorsque les premiers touristes que nous aurons ainsi attirés auront appris à goûter l'excursion en Turquie, ils en parleront chez eux, nous feront de la publicité gratuite, et en attireront chez nous d'autres, ainsi que cela s'est passé en Grèce. Et alors, ils viendront chez nous pour dépenser leurs devises, pour satisfaire leur plaisir ou leur curiosité, sans qu'il soit nécessaire de leur offrir du déblocage.

Pour en revenir au déblocage, la suggestion du baron de Verdor est également à retenir. Je ne sais quel est le chiffre des fonds bloqués en vertu de l'Article 42 du décret N° 17, mais le Ministère des Finances le connaît certainement. On pourrait accorder aux bloqués x % par an de déblocage sur leurs avoirs, sous forme de chèques touristiques émis par la *Banque Centrale*, et qu'ils pourraient écouler à l'étranger auprès d'organismes appropriés. Étant donné que le déblocage par cette nouvelle voie devrait avoir comme but final d'encourager le tourisme, ces chèques ne pourraient être utilisés que par ses voyageurs entreprenant des visites dans des centres désignés à l'avance comme touristiques en Turquie. Ils seraient payés exclusivement par la *Banque Centrale* contre l'endos des agences de tourisme turques qui auraient desservi des voyageurs.

En somme, des traveller's-chèques exclusifs pour visites touristiques.

XY

- *Le Journal d'Orient, le 3 mai 1963*

## Déblocage et Tourisme

Le Ministère des Finances a adopté, du point de vue du déblocage, à peu près toutes les suggestions contenues dans les articles parus dans ce journal en date des 13 avril et 3 mai derniers.

Une circulaire, publiée dans le *Journal Officiel* du 4 juin, autorise le déblocage pour des groupes comportant un minimum de 20 personnes pourvu que la contrepartie soit appliquée aux investissements touristiques. Si les moyens de transport turcs, aériens ou maritimes, sont utilisés, le fret de ces transports peut également être réglé par déblocage. Par conséquent, des groupes de 28 personnes auront convenance à affréter des avions de la T.H.Y.

Entretemps, les permis accordés sont exécutés sans surcroît de paperasserie et sans même passer par la direction des Changes. La *Banque Centrale* reçoit directement du ministère l'ordre de payer les livres turques débloquées contre simple présentation des documents indispensables. Cent livres turques sont accordées par jour et par touriste pour frais personnels contre bordereau muni de leur adresse et signature.

Un seul point gris sur ce tableau rayonnant : Tous les permis accordés où à être accordés par le ministère en vertu des articles 66, 67 et 68 de la circulaire du 13 février dernier seront considérés nuls en date du 1<sup>er</sup> Janvier 1964, ce qui laisse supposer que le ministère a l'intention de supprimer à cette date le déblocage contre touristes voyageant en groupes, à moins qu'il n'ait celle de prendre d'autres dispositions en leur faveur pour l'année 1964.

Aux facilités de déblocage déjà accordées, le gouvernement vient d'en ajouter une nouvelle. À l'avenir, les firmes cinématographiques étrangères pourront payer, du moins dans une certaine mesure, les frais effectués en Turquie pour les films qui y seraient tournés, en se servant également des fonds bloqués. Bref, les sources de déblocage ont été élargies.

Une seule de nos suggestions ne paraît pas avoir été retenue pour le moment. C'est celle inspirée par le baron de Vender et que nous avons reprise sous une forme moins généralisée et mieux adaptée à l'esprit gouvernemental du système de déblocage pour favoriser le tourisme. Il est vrai qu'il faudrait pour cela un décret du Conseil des ministres.

Elle consisterait à mettre chaque année à la disposition des '*bloqués*' et, bien entendu, sur leur demande, un x% - même peu élevé - de leur avoir, sous forme de *traveler's*-chèques libellés en livres turques et émis par la *Banque Centrale*. Ces chèques seraient librement négociés par leur bénéficiaire auprès d'organismes appropriés à l'étranger, mais ne pourraient servir qu'à régler des déplacements vers des centres de tourisme en Turquie. Ils ne seraient payés par la *Banque Centrale* qu'avec l'endos des agences de tourisme qualifiées qui auraient desservi les voyageurs.

L'avantage de ce système ? Il permettrait au touriste qui voyage à titre personnel de jouir également d'un privilège, à l'instar des touristes voyageant en groupe, et encouragerait le tourisme privé en Turquie. Il nous paraît que l'adoption d'une pareille initiative serait d'un grand effet publicitaire en faveur du tourisme en Turquie.

XY

*Le Journal d'Orient, le 21 juin 1963*

## Devins et voyants

L'antiquité avait ses pythies et ses prophètes. Le Moyen Âge, ses sorciers qu'on envoyait, souvent, rôtir sur les bûchers.

Notre ère atomique conserve ses devins et ses voyants. Chaque année nouvelle fait remonter leur flot à la surface. La presse universelle s'en occupe, et les agences d'information n'hésitent pas à faire de gros frais télégraphiques pour transmettre leurs prédictions à travers le monde.

À toutes les époques, le charlatan a côtoyé le savant et la science l'ignorance. Ils suivent des lignes parallèles qui excluent entre eux une mortelle rencontre. Devins et voyants sont, à travers les âges, les enfants chéris, les protégés de la candeur humaine.

Les devins sont beau jeu. J'aurais pu aisément exercer leur métier, si mon caractère et ma complexion morale ne s'y opposaient.

Ce que les plus prudents prédisent n'est pas en général, compromettant : Séismes dans des parties du monde sujettes aux tremblements de terre. Complications sentimentales et remariages de vedettes cinématographiques. Difficultés politiques. Attentats contre des chefs d'États. Pas de guerre en 1966. *Styx* continuera à écrire ses *Croquis*, mais sera, durant une brève interruption, remplacé par *Interim* ; qu'Albert Karasu écrira plusieurs articles clairvoyants sur la politique intérieure de la France ; que la question de Chypre traversera une nouvelle phase difficile ; qu'une personnalité connue d'Istanbul trouvera la mort dans un accident d'auto.

Mais supposez que je me montrais plus hardi et annonçais que le président Johnson mourra – à Dieu ne plaise ! - au cours de l'année, des suites d'une crise cardiaque ; que la guerre du Vietnam prendra fin en juillet ; qu'une révolution anti-communiste éclatera en Pologne... Si aucune de ces prédictions ne se réalise, qui se souviendra, l'année prochaine, que je les aurais faites ? Rien de tout cela n'étant absolument impossible, si par contre et par hasard une de ces prédictions se réalisait, c'est moi qui me chargerais de la monter en épingle et de le rappeler au monde, ce qui m'assurera, auprès des naïfs, la réputation consacrée de célèbre devin.

Il en est de même pour les rêves et les guérisons miraculeuses.

Si un rêve qui passe pour signifier quelque chose, ne se réalise pas, celui qui l'a eu l'oublie. S'il se réalise par coïncidence, le souvenir en lui en demeure ineffaçable et enracine sa croyance aux rêves.

Des milliers de malades ont recours, chaque année aux sources miraculeuses. Il y en a qui guérissent qui auraient guéri sans elles. Miracle ! Mais qui ne parle jamais de ceux qui n'ont pas guéris et qui sont morts un mois plus tard ? Dans les sanctuaires à miracles, on voit beaucoup de béquilles exposées, mais pas une jambe en bois.

On m'assure que plusieurs voyants modernes, et, notamment, en France, sont à la tête de grosses fortunes acquises aux dépens de leur clients.

La morale de toutes ces histoires se trouve contenue dans cette boutade du bouillant Flaubert :

*L'Univers a des limites, mais la bêtise humaine est infinie.*

Germain Arland

*Le Journal d'Orient, le Dimanche 9 Janvier 1966*

## Éloge des mendiants

Je reconnais que les mendiants ne sont pas agréables à voir, que leur corporation, si l'on peut dire, est indéniablement antipathique ; qu'ils sont harcelants, dérangent notre quiétude, nous force parfois à nous déganter pour mettre la main dans la poche , afin de nous en débarrasser ; qu'ils nous importunent quelquefois d'un remords, (et s'ils avaient, par hasard, vraiment faim ?) ; qu'ils sont inesthétiques du point de vue touristique et apparaissent, tels des chancres, dans un monde que nous aimerions astiqué et reluisant.

Quant à leur dénier toute qualité, c'est une autre affaire !

Et, tout d'abord, il est faux qu'ils soient des paresseux ; on peut même dire que c'est tout juste le contraire. Leur activité ne se déploie pas sur la même ligne que celle de M. Serap, c'est tout !

J'en connais qui sont entreprenants, imaginatifs, sérieux et infatigables. Il y en a qui sont probes ; presque tous sont courageux et endurants.

Il y a des éclopés qui ont le mérite de se trainer sur leurs membres dolents jusqu'à leur coin, qui est, comme pour d'autres, leur bureau, afin de gagner leur journée.

Par le froid ou sous la pluie, croyez-vous que ce soit une sinécure ?

Je connais une tzigane qui mendie depuis quarante-quatre ans. Aux étrangers, elle s'adresse en français : *-Joli capitain, donnez le petit, il n'a pas mangé depuis le midi...ce qui, je présume, veut dire :*

*- Joli capitaine, donnez... pour le petit, il n'a pas mangé depuis midi.*

Elle a vraisemblablement débuté dans la carrière, à l'issue de la première guerre mondiale, quand il y avait des officiers français à Istanbul. Sans doute, elle trainait un gosse avec elle.

Je l'ai revue récemment, horrible, pliée en deux littéralement, une canne à la main. Elle m'a demandé l'aumône : *Joli capitain, donnez le petit...* Il n'y avait plus de petit, je n'étais ni capitaine, ni joli, mais elle répétait la formule, si mal apprise un demi-siècle auparavant.

De deux choses l'une : ou depuis 44 ans le métier ne l'a pas enrichie et elle est obligée de continuer à mendier pour vivre ; dans ce cas-là, il faut la plaindre. Ou elle a fait fortune, mais ne peut se retenir de travailler, auquel cas il faut l'admirer, en un siècle où l'on exalte l'effort et le travail.

Je connais une autre tzigane, jeune encore, mendiante héroïque, qui, outre un gosse qu'elle porte sur le bras, traîne par la main, à longueur de journée, à travers toutes les routes de la ville, un éclope branlant, à demi paralytique qu'elle loue peut-être à l'heure ou auquel elle sert des pourcentages, afin de s'attirer, par des surcroits de misère, plus d'aumônes et de pitié. Elle est, de plus enceinte. Croyez-moi cela est plus dur que d'être importateur ou de représenter une bonne fabrique de pneus.

À Izmir, existe un mendiant connu de tout le monde. C'est un gros homme à la jambe amputée et à tête négroïde, qui se déplace sur des béquilles. Levé avec le jour, il se transporte, selon l'heure, d'un point de la ville à l'autre. Le matin, il se tient à l'entrée d'un grand immeuble de commerce. Dans l'après-midi, on le trouve posté devant le Centre Culturel Français ; le soir à la porte d'un club où il veille parfois jusqu'à 2 heures du matin pour ne pas manquer l'aumône du dernier partant. Il y a quelque temps, il a fait une chute, et comme il est porté à la gangrène, on a dû lui amputer le poignet. Il continue à mendier. Ne le trouvez-vous pas vaillant et admirable ?

J'ai connu aussi un vieux nègre qui, sous prétexte de surveiller les voitures parkées devant le Club, se tenait, dans le froid jusqu'à une heure avancée de la nuit, pour obtenir une aumône de la part des propriétaires des voitures. Lorsqu'il est mort, j'appris qu'il avait 90 ans.

Je n'ai cité que quelques exemples, mais on pourrait les multiplier.

On peut aussi dire qu'avec le progrès, Istanbul a perdu ses mendiants nombreux et pittoresques. Ce qui en reste est terne et représente une pauvre minorité.

À côté des mendiants sordides, j'en ai connu qui avaient la majesté, tel cet ancien officier russe, à barbe fluviale, coiffé d'une casquette, qui, à votre passage se contentait de se découvrir silencieusement.

J'ai eu jadis sous les yeux un album inédit d'aquarelles du grand peintre qu'était Preziosi, consacré aux gueux et éclopés de l'Istanbul d'autrefois. Je n'ai rien vu, dans le genre, de plus saisissant. C'était des têtes inoubliables visiblement saisies sur le vif. Je ne sais ce qu'est devenu cet album. Il appartenait à M. Bosniaque, attaché commercial de Grèce.

Si jamais on le retrouvait, je proposerais qu'on l'éditât, par souscriptions publique, en l'honneur des mendiants d'Istanbul.

Germain Arland

*Le Journal d'Orient, le Jeudi 25 Mars 1965*

## Émile Missir

La mort d'Émile Missir, foudroyé le 8 Juillet dernier, par un infarctus au cœur, dans le métro, à Paris, est une perte indéniable pour le monde de la philologie. Émile Missir était un lexicographe savant et un helléniste émérite.

Ses théories sur le grec populaire, qu'il voulait totalement et définitivement substituer au grec savant, avaient soulevé de nombreuses controverses en Grèce, mais chacun reconnaissait sa compétence linguistique et surtout sa merveilleuse ingéniosité qu'il avait apporté, dans son *DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ROMÉIQUE*, à rendre, par des expressions titrées du grec populaire ou régional, un nombre impressionnant de locutions françaises et à démontrer, en outre qu'il existe presque pas de mot grec savant qui ne puisse être remplacé et rendu par un vocable simplifié tiré du grec vivant parlé par le peuple.

Il s'irritait de ce qu'on s'acharnât à s'exprimer, à la radio et dans les journaux grecs, en un langage qu'avaient peine à comprendre le peuple et toute une classe médiocrement instruite.

On comprend donc que ses théories aient suscité de l'opposition dans le pays où le souvenir de gloires anciennes de la Grèce demeure vivace et où la syntaxe savante conserve des partisans résolus.

Émile Missir n'était pas né, comme on l'a écrit, à Izmir, mais à Vathy, dans l'île de Samos, en 1898.

De bonne heure, cependant, il vint à Izmir, où rayonnait la culture française et où il fit de bonnes études, mais il sut développer ses connaissances et surtout acquérir une surprenante érudition philologique en pur autodidacte. Il n'était, à ma connaissance, titulaire d'aucun grade universitaire, mais il est exact qu'il fut accueilli et apprécié par d'importants philologues de profession. Il séjourna de nombreuses années à Izmir et par intermittence jusqu'en 1945.

Il s'y était marié et s'y livrait à diverses activités, tout en travaillant, avec acharnement, à son *Dictionnaire Français-Roméique*, lequel avait commencé à paraître en fascicules, précédé d'une préface de Louis Roussel, professeur de grec moderne à la Faculté des lettres de Montpellier, mais qui ne vit complètement le jour, sous un format différent, qu'en 1955 à Paris. Il s'agit d'une œuvre lexicographique et didactique considérable hardiment ouverte sur l'avenir.

Émile Missir était aussi un polémiste qui sut répondre à ses adversaires d'une plume ironique et acérée dans les revues spécialisées où étaient discutées ses théories.

Il est regrettable qu'il soit mort brutalement en pleine vigueur, juste au moment où il s'apprêtait, assure-t-on, à produire un *Dictionnaire Français-Turc* sur le plan et d'après les méthodes de son *Dictionnaire Français-Roméique*.

Germain Arland

*Le Journal d'Orient,*

## **En souvenir de JOSEPH EUZET**

De retour à Izmir d'un voyage, j'ai appris, par une voix qui m'égrenait les nouvelles sur un ton détaché, que le Père Euzet, lazariste, autrefois professeur de rhétorique au Collège du Sacré-Cœur, était mort des suites d'une chute qu'il avait faite en glissant dans la chapelle des Sœurs de St. Vincent de Paul. Il allait accomplir sa 88<sup>ème</sup> année le 12 décembre prochain. Il était installé à Izmir depuis environ 65 ans.

Depuis la fin du siècle dernier jusqu'en 1922, date à laquelle le Collège du Sacré-Cœur, dirigé par les Lazaristes dut fermer ses portes, MONSIEUR Euzet (*Monsieur* est le titre porté par les Lazaristes) a répandu dans cette région la culture française et façonné les intelligences et les cœurs. Mais on peut dire qu'il continua son rôle d'éducateur jusqu'à sa mort, acceptant, jusqu'à un âge avancé, d'accorder des leçons particulières à ceux qui les sollicitaient, attirant à lui les meilleurs esprits, restant en contact avec nombre de ces anciens élèves qui lui avaient conservé une sorte de culte admiratif et attendri.

Dire de lui qu'il fut professeur de rhétorique serait donner une idée bornée de l'homme et de l'étendue de ses connaissances.

La philosophie et l'histoire, les lettres grecques et romaines, aussi bien que littérature française, n'étaient qu'une partie de son vaste domaine.

Théologien et exégète, il avait lu tous les Pères de l'Eglise, les latins et les grecs, avec une prédilection marquée pour St. Augustin et St. Jean Chrysostome, et aussi tous les grands docteurs du Moyen Âge, depuis Bède le Vénérable jusqu'à Thomas d'Aquin dont il avait assimilé la *SOMME* et la discipline intellectuelle. Il connaissait ou possédait une bonne douzaine de langues anciennes et modernes. Il traduisait n'importe quel texte grec ancien, quel qu'en fût le dialecte, sans recourir aux dictionnaires, en se jouant. Outre le grec et le latin, il connaissait l'hébreu, l'araméen, le syriaque, le grec moderne, l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol, l'arabe, et, bien entendu le turc qu'il lisait et écrivait aussi bien en ancien qu'en nouveaux caractères.

Il me lut, une fois, le début de l'Evangile selon St. Jean, dans une douzaine d'idiomes, pour me démontrer qu'il était harmonieux, à la lecture, dans toutes les langues.

Philologue, il s'intéressait aux origines du langage, et, grâce à ses connaissances philologiques, établissait les rapprochements les plus passionnants et les plus hardis.

Je le surpris, un jour, penché sur un in-folio, un dictionnaire polyglotte du XVIII<sup>e</sup> siècle. Lui ayant demandé quel était le vocable qui retenait son attention, il m'apprit qu'il était en train de lire ce dictionnaire page par page, de la première ligne à la dernière, comme un ouvrage ordinaire.

Je ne lui ai jamais rendu visite sans le trouver en train de lire, en prenant toujours de notes.

Il était la proie du '*libido sciendi*', qui est l'insatiable appétit du savoir. C'était sa faiblesse. Elle était pour lui ce que le '*libido sentiendi*', l'appétit des voluptés, est pour les autres.

Il extériorisait sa pensée dans les entretiens. Aussi, cet homme qui savait tant de choses et avait tant de choses à dire, dépourvu de vanité littéraire, n'était pas tenté d'écrire. Durant sa jeunesse et sa maturité, il n'a publié qu'un seul livre, un journal de voyage intitulé : *PATMOS* (Paris 1914) devenu aujourd'hui introuvable. Après l'avoir écrit, il mit dix ans avant de se résoudre à le faire éditer.

Pour ne pas perdre contact avec l'évolution littéraire, il continua, jusqu'à la fin de ses jours, à tenir au courant des nouveautés. Aussitôt qu'il était bruit d'un écrivain nouveau, il achetait où se procurait ses ouvrages. J'ai vu, dans ses mains, des livres de poètes dadaïstes ou surréalistes. Il s'en débarrassait après les avoir parcourus, en faisant cadeau, s'en tenant, pour sa bibliothèque déjà engorgée, aux auteurs essentiels qu'il enseignait à ses élèves et qui étaient déjà classiques au début de ce siècle...

\*\*\*

J'ai parlé jusqu'à présent du savant. Je voudrais parler du prêtre, Lui qui était avare de ses minutes et toujours absorbé dans ses livres, prodiguait sans hésiter ses heures et au besoin, ses jours, lorsqu'il s'agissait de soulager une conscience en détresse, une foi défaillante, ou dans l'espoir, si mince fût-il, de gagner une âme rebelle à Dieu.

À 88 ans, il allait tous les dimanches célébrer la messe, dans la paroisse d'un faubourg éloigné, pour une dizaine de fidèles.

Aumônier des Sœurs de St. Vincent de Paul, il se levait tous les matins à cinq heures pour dire la messe dans leur chapelle.

Lui qui, durant toute sa vie, n'avait publié qu'un seul livre, s'était, dans son extrême vieillesse, mis à écrire sans désespérer, pour une cause qu'il avait prise à cœur, celle de *Panaghia-Kapulu* et du séjour de la Vierge à Ephèse, et afin surtout d'alimenter la revue *NOTRE DAME D'EPHÈSE*, l'organe d'édification et de combat du sanctuaire de *Meryem-Dag*. En avril dernier, étant à peu près nonagénaire, il avait publié un livre qui en faisait l'historique détaillé.

Durant ces dernières années, quoique se portant bien, il s'était amaigri et desséché au point de n'être plus qu'une armature branlante d'ossements animés que couvrait la peau.

Le 6 juin, après avoir dit la messe il voulut gagner le réfectoire en traversant la chapelle. Il glissa et tomba sur les dalles de marbre, aux pieds d'une statue de la Vierge.

L'accident passa inaperçu et ce ne fut que longtemps plus tard qu'une sœur, ayant entendu des gémissements, se précipita vers la chapelle. Elle trouva M. Euzet effondré à l'endroit où il était tombé et essaya de le relever :

*-Je ne peux pas me relever, dit-il, je dois avoir quelque chose de cassé...*

Du côté où son corps avait heurté les dalles, tous ses pauvres os calcifiés s'étaient brisés comme du verre.

Il fut transporté à l'Hôpital français ou chirurgiens et sœurs-infirmières, lui prodiguèrent tous les soins imaginables. Ils ne servirent qu'à prolonger ses souffrances qui furent atroces. Il ne mourut que le mardi 20 juin ayant conservé sa lucidité à peu près jusqu'au dernier moment.

Toute la maison de St. Vincent fut en deuil. À ses funérailles, le lendemain, l'Archevêque, en prenant la parole, avait les larmes aux yeux. Les religieuses pleuraient, elles qui n'ont pas les pleurs faciles.

À 88 ans, son esprit s'était non seulement conservé intégral, mais effervescent. Il se passionnait et discutait avec une ardeur juvénile.

C'est en présence de la disparition d'hommes pareils que l'on ressent le plus intensément l'absurdité de la mort.

Gilbert D'Andria

*Journal Istanbul, le 5 Juillet 1961*

---

## **Intronisation de Mgr. Alfred Gümmlinger à Izmir**

Dimanche dernier, 13 Mars, annonçait, dans les paroisses du diocèse, que le nouvel archevêque d'Izmir arriverait mercredi 16 mars à 16 h. et se rendrait directement de l'aérodrome à la cathédrale vers 17 h. *pour en prendre possession.* (Sic)

D'ordinaire, l'intronisation d'un nouvel évêque s'opère selon un rite consacré. Le nouvel évêque, précédé du clergé régulier et séculier, fait son entrée solennelle dans l'église-cathédrale, en capa-magna, sous un baldaquin, au son de toutes les cloches. Sur le seuil, il s'agenouille pour baiser le crucifix qu'on lui tend, puis poursuit sa marche vers le cœur en bénissant l'assistance etc.

Signe des temps nouveaux : Mgr. Gümmlinger, mêlé au clergé, a fait son entrée dans la cathédrale en civil, tout en bénissant familièrement. Les prêtres, en civil également, tenait chacun en main une valise contenant leur costume religieux. Ce défilé de vestons pénétra dans le chœur et disparut dans la sacristie.

On attendit vingt minutes, puis une clochette résonna. Par une sortie latérale, un cortège de prêtres en costume religieux apparut précédant l'archevêque. Il fit le tour de l'église et gagna le maître-autel. L'archevêque alors revêtit ses habits sacerdotaux et coiffa la mitre.

Lecture en latin, de la bulle papale, dans laquelle il était fait état des services éminents rendus durant 28 ans par son prédécesseur Mgr. Descuffi. Puis l'archevêque prit place sur son trône. Bref compliment de bienvenue par un membre du clergé. Après quoi, entre un diacre et un sous-diacre en habits sacerdotaux, courte messe moitié basse, moitié chantée, célébrée par le nouvel archevêque. Après l'évangile, allocution ou plutôt causerie en italien du nouvel archevêque, assis mitré, sur son trône, au cours de laquelle des paroles amicales furent prononcées à l'égard de *la noble nation turque.*

Après la messe, le cortège a refait le tour de l'église et a disparu par où il était sorti. Fin de la cérémonie. Assistait à son banc, le Consul de France convoqué en vertu d'un ancien privilège ecclésiastique de préséance en faveur de la France en Orient.

Ni cloches, ni baldaquin, ni capa-magna, ni genuflexions d'obédience. On sait que dans la *Chartreuse de Parme* de Stendal, le jeune Fabrice Del Dongo, enthousiasmé par le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, s'infiltré clandestinement dans l'armée française, entend siffler des balles, éclater des obus, voit des soldats tomber autour de lui et se demande s'il assiste à une vraie bataille. Or, il se trouve que c'en était une, en effet, et qu'il s'agissait de celle de Waterloo. Ceux qui ont assisté à cette cérémonie se sont demandé pareillement s'ils assistaient à la cérémonie traditionnelle de l'intronisation, ou à une simple et première prise de contact entre le nouvel archevêque et ses ouailles.

Autre sujet de surprise :

À cette intronisation ou première prise de contact d'un archevêque américain avec ses ouailles, pas un seul américain appartenant au personnel de l'Otan, qui compte de très nombreux catholiques ne se trouvait présent. Cela ne peut pas avoir été l'effet du hasard. Sans doute, Mgr. Gumminger, qui est américain, tenait à souligner qu'il était avant tout le pasteur des catholiques du diocèse, établis en permanence à Izmir et que c'était eux qu'il tenait, en tout premier lieu à rencontrer.

Ajoutons que Mgr. Gumminger a fait une heureuse impression sur l'assistance par sa vivacité, sa physionomie sympathique, ses allures aimables et rondes et l'absence de tout aspect pontifiant.

G.A.

N.B.- On parle à présent d'une seconde cérémonie à laquelle serait présent le Nonce-Internonce apostolique à Ankara, Mgr. Lardone.

*Le journal d'Orient, le Mercredi 23 Mars 1966*

## **Jean XXIII**

Je me le reprocherais si je m'abstenais d'écrire humblement ces lignes à l'occasion de la mort du Pape Jean XXIII.

Je l'ai vu, pour la première fois, en 1931, lorsque, Visiteur Apostolique en Bulgarie, il vint à Izmir en compagnie de Mgr Margotti, Délégué Apostolique en Turquie et Mgr Filippucci, archevêque latin d'Athènes, prendre part à la célébration solennelle du quinzième centenaire du concile tenu à Éphèse en 431.

Je me trouvais également fortuitement présent à son intronisation, en grande pompe, en la Cathédrale du St. Esprit, en tant que nouveau Délégué Apostolique en Turquie, le jour de l'Épiphanie de l'année 1934. Je fus impressionné par le discours subtil et sage qu'il prononça à cette occasion.

Plus tard, les circonstances m'ont permis de le connaître de près, d'avoir l'occasion de converser avec lui, être reçu par lui à la Délégation Apostolique et même d'entretenir avec lui une correspondance que je conserve précieusement.

J'ai réussi à maintenir le contact avec lui jusqu'à l'avant dernière étape de son ascension ecclésiastique, alors qu'il était Cardinal patriarche de Venise.

Je me dérobaï à tout rapport avec lui lorsqu'il fut élu pape. Je m'abstins de lui écrire pour le féliciter. Je me sentis ver de terre. Il s'était élevé trop haut. Je ne m'en repens pas. Ma lettre, probablement, ne serait jamais tombée sous ses yeux. Et j'aurais reçu, comme des milliers d'autres correspondants, un remerciement imprimé qu'il avait tenu, dans sa bonté, à faire parvenir indistinctement à tous les humbles qui, ayant eu autrefois l'honneur de l'approcher avait cru devoir lui écrire pour se rappeler à son souvenir et lui présenter leurs félicitations.

J'affirme avoir éprouvé à l'annonce sans rémission de sa fin prochaine ce chagrin que l'on éprouve devant la menace de la mort guettant les êtres qui nous sont chers, et, accroché à la radio, j'ai suivi les phases de sa maladie avec cette angoisse qui, mêlée à l'attachement vous pousse, en dépit des plus formels pronostics, à espérer un miracle.

\*\* \*

On a dit qu'au pape austère qu'avait été Pie XII avait succédé Jean XXIII, le pape bonhomme. Cela à cause de son abord facile et de sa simplicité organique : - *Il ne faut pas traiter le pape comme un pharaon*, avait-il déclaré au directeur de *l'Osservatore Romano*, au lendemain de son élection.

Jean XXIII ne fut pas un pape bonhomme, mais un pape supérieurement intelligent et d'une bonté souveraine. Il savait à quoi s'en tenir sur les hommes ; il les aimait parce qu'il les connaissait faibles et misérables et répandait sur eux une pitié toujours en éveil dans son cœur.

Son œuvre reste inachevée et l'on ne serait prévoir ce que l'avenir lui réserve. Mais ce qui me semble acquis, je voudrais le faire toucher par quelques exemples que nous avons eu sous les yeux ou qui me reviennent en mémoire.

On a vu, dans la cour du Phanar, cinq cent pèlerins catholiques s'agenouiller pour recevoir la bénédiction du patriarche Athénagoras.

Le 29 Décembre dernier, à Izmir, aux funérailles de M. Harry Giraud Senior, mort nonagénaire, et qui avait couvert toutes les communautés chrétiennes de la ville de ses bienfaits, j'ai vu l'archevêque Mgr. Descuffi, désireux de rendre un hommage au défunt en assistant personnellement à ses funérailles, reçu devant la porte de l'église protestante par le pasteur anglican en habit sacerdotal, lui offrir un siège dans le cœur, et Mgr. Descuffi y prendre place non sans avoir fait au préalable devant le crucifix de l'autel, le signe de la croix.

Recevant au Vatican une délégation de juifs, il leur a ouvert les bras et leur a dit : - *Je suis Joseph, votre frère...*

Entre temps, il faisait supprimer dans le texte de la prière que l'Eglise fait pour les Juifs le Vendredi-Saint, une épithète latine qui était interprétée comme injurieuse. Et, récemment encore, il déclarait : - *Ce n'est pas les Juifs qui ont crucifié Jésus-Christ, mais nous tous...* Il entendait l'humanité pécheresse.

Il a reçu au Vatican, pour s'entretenir fraternellement avec lui, le primat de l'église anglicane.

Tous ces évènements auraient été inconcevables avant Jean XXIII.

Il a cherché à réconcilier les esprits et les cœurs, prélude nécessaire à cette union chrétienne à laquelle il aspirait et pour laquelle il avait convoqué le concile. Et, à côté de l'union entre chrétiens, il a travaillé à établir la paix entre toutes les nations et les hommes. Exprimant sa confiance en l'avenir de la science astronautique, il a déclaré, non sans une pointe de fine malice qu'il lui souhaitait surtout d'atteindre *l'Etoile de la paix*.

Grâce à sa politique habile et bienfaisante, il est arrivé à arrêter les persécutions religieuses derrière le rideau de fer. Des prélats prisonniers ont pu regagner Rome. Il était en

train de négocier l'élargissement du Cardinal Mindszenty. Ses efforts pour la paix lui avaient attiré la sympathie de Khrouchtchev.

Je ne crois pas que la part la plus importante de ce qui a été acquis grâce à lui, puisse, quelles que soient les inconnues de l'avenir, se solder, à défaut d'un progrès, par un recul.

Gilbert D'Andria

Izmir, le 4 Juin 1963

*Le Journal d'Orient, le Vendredi 7 Juin 1963*

### **Toujours à propos de la Comtesse Marie Aliberti**

Je voudrais, à mon tour, ajouter quelques mots aux hommages qui lui ont été rendus. J'insisterai sur son charme physique. Cette grande dame, bien que je ne l'aie connue que dans son âge mûr, était encore à cette époque une rousse admirable, d'une délicieuse douceur. Son sourire avait un attrait inoubliable.

Les jeunes étaient attirés vers elle par la jeunesse de son cœur, ses sentiments compréhensifs et raffinés, par sa bonté infatigable, toujours prête à les encourager, par un accueil toujours prompt à les consoler ou les comprendre.

J'ai connu un jeune homme musicien, compositeur et poète de talent, mort, du reste, prématurément, qui avait la moitié de son âge et qui en était silencieusement amoureux :

*Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire...*

Mais, elle, avait sans doute l'esprit trop fin pour ne *l'avoir pas compris* telle l'héroïne du sonnet d'Anvers. Un accueil maternel, souverain et clément, dans sa maison ouverte pour tous ceux que distinguait quelque qualité de l'esprit ou du cœur, permettait à ce jeune homme de vivre dans son ombre.

Il avait composé pour elle un poème dont les derniers vers me reviennent à la mémoire :

*Ne chante plus ! même très basse,*

*Ta voix serait trop forte encor  
Pour ce grand calme où tout s'efface  
Et troublerait l'âme qui dort.  
Ne chante plus !...  
Car je voudrais tant, Bonne Sœur,  
Dans le silence doux des choses,  
Entendre seul parler ton cœur...*

Le souvenir de ce jeune homme, qui fut l'ami de mes belles années, vient se mêler ainsi à la mélancolie que laisse, pour tous ceux de quelque classe qui l'ont connue, la disparition de l'exquise comtesse Aliberti.

G.A.

*Le Journal d'Orient, le Vendredi 23 Aout 1963*

## **La course aux trésors et le tombeau d'Alexandre**

J'ai lu, avec beaucoup d'intérêt dans *Le Journal d'Orient* la mésaventure du garçon de café Stélio Koumouteos, qui était à la recherche du tombeau d'Alexandre.

Je ne connaissais pas son histoire.

Si je l'avais fréquenté et s'il m'avait fait l'honneur de me demander mon avis, j'aurais déployé tout ce que j'aurais pu rassembler d'éloquence, pour lui recommander, sans arriver sans doute à le persuader, de ne pas dissiper ses économies, afin de ne pas mourir, d'une crise cardiaque, sur la route d'Athènes-Le Pirée.

Il est exact que la dépouille du conquérant fut transportée, au prix d'infinies difficultés, de Babylone à Alexandrie, au milieu d'un cortège funèbre inouï, sur un char trainé par de nombreux chevaux, et était à lui seul un mausolée roulant.

Il est également établi qu'il fut inhumé dans la cité qu'il avait fondée, dans un tombeau digne de lui, où furent, sans doute, épargnés ni l'or ni toutes sortes de richesses.

On ne connaît pas l'emplacement exact de ce tombeau. C'était un renseignement dont l'antiquité, qui ne prévoyait pas l'avenir ni notre curiosité, n'avait pas besoin. Chacun savait où il se trouvait, comme on sait de nos jours où se trouve à Paris la place de la Concorde. Il n'y a que les guides pour touristes qui prennent le soin de l'indiquer.

Il n'est pas invraisemblable que le tombeau ait été érigé dans le centre monumental de la ville. Mais le centre monumental d'Alexandrie occupait un immense espace.

Il est certain que le tombeau existait encore du temps de Septime-Sévère (mort en 210 de notre ère) et non moins certain qu'il fut réouvert, pillé et dépouillé officiellement à diverses occasions, à partir du temps de Ptolémée.

Caligula, vers l'an 40/41, l'ouvrit de nouveau, aux dires de Suétone, pour retirer la cuirasse du conquérant et s'en revêtir. Ce n'était certes pas de la camelote, mais, pour qu'elle s'y trouvât encore, on peut être assuré qu'elle n'était pas en or massif.

À partir de Septime-Sévère, aucune mention n'est plus faite par les écrivains anciens du tombeau d'Alexandre, mais il est fait par eux mention des invasions qui déferlèrent sur l'Égypte, et l'on peut tenir pour garanti que tout ce qui, à l'intérieur du tombeau, pourrait offrir une valeur vénale, n'échappa point au pillage et au morcellement. Si on a retrouvé, de nos jours, Toutankhamon intact, dans son cercueil d'or, c'est que les enterreurs avaient pris grand soin de dissimuler sa sépulture. Ce n'est pas le cas d'Alexandre.

Tout ce qu'on pourrait attendre d'une improbable mais non impossible découverte future, serait l'emplacement du tombeau et des soubassements comme pour le temple de Diane à Éphèse. Et l'on ne retrouverait pas, très certainement, le squelette, même réduit en poudre, du jeune homme le plus extraordinaire que le monde n'ait jamais connu, et qui mourut, à 33 ans, moins de sa maladie que d'épuisement, au mois d'avril de l'an 323 avant notre ère.

Que ceux qui ont de l'argent à dépenser pour des recherches archéologiques, au lieu de courir derrière le tombeau d'Alexandre, de l'arche de Noé, du trésor des rois de Pergame, ou celui des chevaliers de Rhodes ou de Chypre, viennent en Turquie à bon escient.

Tarse, où le conquérant faillit mourir quelques années plus tôt, d'une pneumonie pour s'être baigné, tout en sueur, dans les eaux glacées du Cydnus, et ensevelie, sur l'emplacement de l'actuelle Tarsus, sous six à sept mètres d'alluvions. À défaut de trésors en or, ils découvriraient des trésors de statuaire, or d'architecture et d'épigraphie.

Mais pour exproprier et fouiller, il faudrait, hélas ! plusieurs millions, infiniment moins quand même qu'on n'en dépense avec l'espoir d'envoyer des hommes mourir sur les cendres et les pierrailles de la Lune.

## **La diaspora au 1<sup>er</sup> siècle**

Mes dames, Mes demoiselles, Messieurs,

Je commence par recommander ma timidité aux suffrages de votre indulgence. Je mentirais si je vous disais que j'affronte un auditoire pour la première fois.

Dans ma jeunesse, au temps lointain où mon visage n'avait pas une fissure de chaque côté des joues, j'ai discoursu souvent. C'était devant des galopins de mon âge, tous convaincus d'avoir du génie et chacun d'eux persuadé d'en avoir du génie plus que les autres. Nous avons fondé une Association d'Etudiants. Je me rappelle avoir une fois, conférencier à propos des poèmes d'un de nos camarades, notre président. J'avais pour la circonstance, assuré mes longs cheveux sur ma tête à l'aide de puissants cosmétiques - je portais aussi une cravate cavalière-.

La conférence obtint un grand succès et je fus de nombreuses fois applaudit. La conséquence en fut que, vers la fin, mes cheveux me descendaient sur les yeux, tant l'enthousiasme m'avait enchainé à une trémousse de tous mes membres. La nuit, je ne pus dormir. Que l'on m'excuse : j'avais dix-neuf ans.

Plus tard, je dissertai à Athènes devant un parterre de jeunes filles en plus. Je leur parlai de Musset, que je considérais alors comme le plus grand des poètes.

Enfin, je retournai dans ma ville natale et me tus longtemps. Longtemps, c'est-à-dire jusqu'à ce soir. C'est pourquoi, je veux recommander ma timidité aux suffrages de votre indulgence.

Entretemps, j'ai laissé tomber beaucoup de voiles. Mes préoccupations aussi ont changé d'orientation et de sujet. J'ai mûri. Je me sens beaucoup moins sûr de moi-même. Et c'est dans ces conditions que je viens vous entretenir d'un sujet grave entre tous.

Nous allons surprendre l'univers en marche en un de ses moments de transformation fondamentale. Le monde gréco-romain va passer des anciennes religions, dites païennes, à une forme mitigée du judaïsme. Le monde gréco-romain qui déteste le juif, qui méprise le juif, va adopter une éthique et une mystique juive. Il va, en quelque sorte, devenir juif à son insu. Ce phénomène serait inexplicable sans l'existence de la *diaspora au 1<sup>er</sup> siècle*.

Diaspora est un mot grec qui signifie *dispersion*. On désigne, sous ce nom, l'ensemble des juifs qui dans l'antiquité, vivaient en dehors de la mère-patrie palestinienne.

Il y en avait partout. Pour se faire une idée de la diaspora juive au 1<sup>er</sup> siècle, le mieux encore serait de jeter un regard sur notre monde d'aujourd'hui. Il est vrai qu'alors, il existait un fort noyau juif en Palestine. Il est vrai que ce noyau diffère de l'actuel en ce sens qu'il est aborigène et n'as pas été récemment retransplanté. Il y existe depuis le retour de la captivité de Babylone. Mais, déjà, alors comme aujourd'hui, les juifs sont répandus dans les grands centres urbains de la terre.

On en trouve chez les Parthes et chez les Arabes, dans les royaumes tributaires de Rome et dans ceux qui ont pu conserver quelque indépendance.

Mais la diaspora qui particulièrement nous intéresse est celle qui est répandue dans l'Empire Romain. Cet empire, au début du 1<sup>er</sup> siècle, est au comble de la puissance et de la prospérité. Des routes puissamment pavées, relient les provinces. Sur la mer débordant de pirates, des vaisseaux légers et d'autres à trois rangs de rames, les trirèmes, transportant les passagers et les marchandises avec une sécurité qui n'est plus menacée que par les intempéries et non comme jadis par les pirates. La souveraineté romaine s'exerce sur tout le bassin de la Méditerranée. S'allonge sur tout le rivage asiatique de la Mer Noire, et, du côté européen, jusqu'en Roumanie.

Toute la côte de l'Atlantique, de l'Espagne à la Belgique en passant par la France, fait partie de ses domaines. La Grèce, l'Asie Mineure, la Syrie forment les provinces sénatoriales ou impériales. La Palestine, autonome sous l'araméen Hérode, vient de prendre son indépendance et est administrée par des procurateurs. Tout cet immense empire est semé de cités nombreuse et florissantes. Les unes ont le titre de *villes libres* et sont administrées par leur propres magistrats. Les autres celui de *colonies* et tout censées jouir des privilèges des villes latines. D'autres sont carrément des villes sujettes et obéissant à des gouverneurs. Partout Rome tient les ficelles.

Or dans tout ce vaste empire, il n'y a pas de ville de quelque importance qui ne renferme une colonie juive. Strabon, géographe grec du siècle d'Auguste, a été jusqu'à prétendre que, de son temps, il était difficile de trouver un seul endroit de la terre où des juifs ne se trouvaient

établis. On connaît d'autre part, à propos d'Israël, le vers fameux des oracles sibyllins : *Toute la terre et toute la mer sont pleins de toi.*

Ma tâche donc consistera à étudier avec vous sommairement, mais, -je l'espère – non pas superficiellement, l'origine et l'étendue de cette diaspora, sa morale, ses croyances et le bilan de ses activités.

La première question qui se pose naturellement à notre curiosité concerne son origine. On a supposé que l'émigration juive eût commencé avec la destruction de Jérusalem par Babylone. Or, des études récentes- entre autres l'ouvrage publié par Antonin Causse en 1929 - sous le titre *Les dispersés d'Israël.* Ont établi qu'avant même la conquête babylonienne, des juifs avaient esséminés le long des côtes phéniciennes et, peut-être sur d'autres parties de la Méditerranée.

Il ne faut pas non plus imaginer qu'au moment de la captivité, tout le peuple juif fut emmené derrière le char du roi vainqueur comme un troupeau passif. Il y eut de nombreux rescapés qui, ayant réussi à fuir vers des contrées étrangères, ne revinrent jamais dans leur patrie. De plus, la fin de la captivité ne fut jamais un retour en masse. On a calculé qu'au début, environ cinquante mille personnes consentirent à regagner la Judée et ce n'est que lorsqu'ils s'y furent solidement établis que de nouveaux contingents, partiellement, vinrent les rejoindre. Toutefois, la plus grande partie des anciens captifs demeura en Mésopotamie et y forma des communautés riches et puissantes.

Du reste, il ne tarda pas à s'avérer que la Judée, où les rois de Perse avaient voulu confiner les rapatriés, était devenue trop pauvre et trop étroite pour une race que la captivité n'avait pas réussi à rendre moins prolifique. Et comme l'habitude d'émigrer était devenue commune, que les compatriotes, déjà répandus en terre étrangères s'y trouvaient fort bien et le proclamaient, l'exode ne fit que s'accroître.

Les émigrés furent d'ailleurs, au début, fort bien accueillis. Indifférents à la politique régionale et à la rivalité des conquérants, respectueux de l'autorité et uniquement occupés de leurs affaires, ils firent sous plusieurs régimes, figure de sujets de tout repos. C'est pourquoi, les successeurs d'Alexandre s'empressèrent de transférer en Égypte, en Cyrénaïque, en Phrygie et en Lybie, un grand nombre de familles juives dont l'activité et la capacité en affaires, furent opposés à l'influence des grecs, comme un contre-poids nécessaire à leur turbulence politique.

Quel chiffre avait atteint la diaspora au 1<sup>er</sup> siècle ? Les évaluations diffèrent. Mais les estimations les plus circonspectes - et même les plus tendancieusement restrictives- admettent environ quatre millions d'individus. Des évaluations plus larges, mais non moins réservées, donnent un total de sept millions. Il n'est pas exagéré ni déraisonnable de supposer qu'en réalité le nombre des dispersés a été encore supérieur à ce chiffre.

Tous ces dispersés sont concentrés dans les cités, jamais dans les campagnes. Plusieurs ont acquis des citoyennetés de villes et de cités. Mais qu'ils soient citoyens d'Alexandrie, d'Antioche ou de Rome, qu'ils se fassent appeler, - pour la commodité de leurs relations avec les païens- Paulus au lieu de Saoul, Hégisippo au lieu de Josef, Marcus au lieu de Joakamon, ils restent juifs. Ils considèrent que leur seule, leur vraie patrie se trouve dans cette Palestine

lointaine où s'élève la cité sacrée de Jérusalem et d'où la nécessité de vivre, le besoin de s'enrichir, les ont jadis forcés à s'exiler.

Ils vivent entre eux, se marient presque toujours entre eux. On connaît quelques exceptions de juifs ayant épousé des païennes, mais dans ce cas les païennes se sont toujours converties. On a enregistré des cas de juives ayant épousé des païens, mais alors, elles sont restées fidèles à leur culte.

Tous les ans chaque juif envoie son tribut au *Temple* de Jérusalem dont le trésor s'enrichit incessamment par cet afflux d'or intarissable. Cet or, rassemblé, est dirigé vers Jérusalem, par convoi spécial, sous la protection des autorités romaines. Le droit de rester juif est reconnu à tous les dispersés, ceux qui sont citoyens romains jouissent des privilèges attachés à ce titre, mais cet avantage ne leur enlève pas celui de profiter du statut particulier accordé aux juifs et si un juif, eut-il été citoyen romain, est assigné en justice par un païen, un jour du sabbat, il a le droit de ne pas comparaître devant le juge.

Dans les grands centres urbains tel qu'étaient Alexandrie, Antioche, Éphèse, ils profitaient d'un véritable régime de capitulations. Ils dépendent d'un président de la communauté qui porte le titre d'ethnarque et qui est considéré comme le chef de la nation. Théoriquement, d'ailleurs tous les juifs, relèvent du chef religieux de la Palestine, du consentement de l'État Romain. Particularité capitale. La plupart des juifs de la diaspora ne parlent pas l'araméen, qui est la langue de leurs coreligionnaires de Palestine, et personne, sans ceux qui l'ont appris comme une langue morte, ne comprend plus l'hébreu.

La diaspora, dans le monde gréco-romain, parle la langue à l'aide de laquelle s'entendent les innombrables sujets de l'Empire, je veux dire le Grec. Le Grec est devenu pour eux une langue maternelle. Pour comprendre la loi et les prophètes, ils sont obligés de se servir de la traduction grecque que les juifs d'Alexandrie ont préparée il y a déjà trois cents ans...

Le centre de la vie juive dans les villes du monde païen est la synagogue. À Antioche, à Rome, à Alexandrie et ailleurs, on trouve beaucoup de villes de moins importance, il y en a au moins une. Si la colonie est restante, elle se construit un oratoire. Si elle est trop clairsemée pour avoir son oratoire, elle se réunit auprès d'un cours d'eau pour ses ablutions rituelles.

Lorsqu'un voyageur, de passage dans une ville, n'y trouve ni synagogue ni oratoire, il achemine ses pas, le jour du sabbat, vers le premier cours d'eau en dehors de la cité. Là, il est assuré de trouver ses coreligionnaires d'entrer en contact avec eux, et d'obtenir d'eux toute aide et secours.

Les synagogues de ce temps-là ne devaient pas faire songer à des temples, mais plutôt à des centres de réunion, à des foyers nationaux organisés aussi bien pour la prière que pour y débattre les affaires de la communauté. On y tranche les différends. On prononce des sentences. On les y applique, au besoin, par la force. Un Conseil des Anciens sert de comité d'administration. À vrai dire, dans les villes où la colonie est très importante il y a, en dehors du Conseil des Anciens de la synagogue, un Conseil des Anciens de la communauté que préside

l’Ethnarque. Mais, les répartitions des pouvoirs entre ces deux conseils demeure toujours assez confuse faute de documents.

Les synagogues de ce temps-là étaient, en général, des bâtiments rectangulaires dont le fond était orienté, autant que possible, du côté de Jérusalem. L’usage était de les construire à l’écart de toute agglomération urbaine. Elles avaient parfois l’apparence de certaines églises modernes. D’abord une cour entourée de murs. Au fond, la bâtisse ornée d’un portique. Puis une sorte de pronaos donnant accès dans la grande salle des réunions.

Tout au fond de cette salle, se dressait un coffre recouvert d’une riche tenture. Il contenait les livres sacrés. Au milieu de la pièce une estrade servait de tribune. Des sièges étaient disposés sur tout le pourtour. Au près du coffre se trouvaient les places d’honneur. S’y asseyaient les chefs de la communauté et les prêtres de marque. Il n’y avait pas de tribunes. Les femmes étaient séparées des hommes, sans doute par un treillis. Les dimensions de l’édifice, la qualité des matériaux, dépendaient de l’étendue et la richesse de la communauté.

L’architecture s’inspirait du style de la région. De récentes fouilles ont démontré que la forme de ces constructions était assez libre. Il faut se montrer circonspect au sujet des détails que le Talmud donne sur les dispositions inflexibles des synagogues, et qui reflètent en réalité les usages de l’époque tardive où ils furent couchés par écrit.

Les séances avaient bien trois fois par semaine : les lundis, mercredi et samedis. La séance du samedi était plénière et solennelle.

L’*Iperetis* ou exécuter, celui qu’on appelait *hazan* en Palestine, tirait du coffre le rouleau sacré qui contenait le texte de l’Écriture destiné à être lu ce jour-là. Il le tendait au lecteur en titre, -ou à un des notables- ou au voyageur de passage considéré comme l’élite de marque de la communauté. La lecture se passait en hébreu. Comme la plupart des assistants n’y entendaient rien, un traducteur, le *targum* répétait le texte en grec. En Palestine même, il était semblablement traduit, mais en araméen.

La lecture achevée, un des membres de la communauté, souvent celui-là qui avait servi de lecteur, adressait *la parole de consolation*. C’était soit un commentaire du texte qui venait d’être lu, soit quelque effusion édifiante ayant trait aux circonstances présentes ou aux espérances de l’avenir.

Parfois, le voyageur de passage donnait quelque nouvelle intéressante à la Nation. Une tribulation qui venait de s’abattre sur la communauté d’Alexandrie, quelque événement survenu en Palestine au cours duquel, pour la défense de la foi, des juifs avaient osé s’opposer au procurateur romain, au péril de leur vie. D’une seule voix, l’assemblée en rendait grâce à dieu.

L’exultation finie, le débat s’engageait. On discutait les faits ou les idées exposés par l’orateur. La séance prenait fin par une prière que toute l’assemblée recitait debout, tournée vers Jérusalem invisible

La synagogue n’avait pas seulement à connaître des intérêts généraux de la communauté, elle disposait d’un tribunal qui marchait selon la jurisprudence juive, les différends

commerciaux, les délits, les affaires de divorce. De plus elle veillait sur l'orthodoxie des doctrines, appliquant des peines corporelles à ceux qui avaient erré en matière de foi, par exemple, la fustigation qui consistait à frapper le condamné à coups de lanière sur le dos. Selon la gravité du cas, on lui appliquait, treize, vingt-six ou trente-neuf coups, jamais davantage, de peur d'excéder le chiffre limite de quarante fixés par le Deutéronome.

Il est intéressant de noter que même ceux qui étaient citoyens romains et auraient pu appeler de cette sentence, ne s'y dérobaient presque jamais, préférant subir une injustice plutôt que d'avoir, en s'adressant aux infidèles, à obtenir justice contre les représentants de leur nation.

En dehors de la synagogue, tous les dispersés trafiquaient largement avec les infidèles. Ils exerçaient toute une gamme de métiers. Il en avait qui étaient banquiers et finançaient de grandes entreprises. D'autres tenant de somptueuses échoppes d'antiquaire. Nombreux aussi étant ceux qui se livraient au commerce d'importation, car les synagogues constituaient des comptoirs et fournissaient un excellent réseau d'agents dans toutes les parties de l'univers. Il en avait qui vendaient des amulettes fort recherchées des païens à cause du nom de Dieu Saba.

Quelques-uns se contentaient de prédire l'avenir. Il y avait des copistes, des maîtres d'école, des colporteurs et pas mal d'artisans.

Les richards étaient en général bienfaisants. Comme les communautés étaient bien organisées, il ne devait pas y avoir beaucoup de misérables. Contrairement à l'opinion accréditée par quelques satiriques latins, les juifs de la diaspora étaient propres et soigneux de leur personne. Aussi, a-t-on soupçonné que ces juifs qui, à Rome, vivaient dans la mendicité, se livraient à la mendicité et étonnaient les satyres latins par leur tenue sordide, étant des excommuniés auxquels la synagogue – et toute la communauté avec elle – avaient cessé de s'intéresser.

Il nous faut à présent considérer la diaspora sous l'angle moral et à prendre connaissance de ses conceptions religieuses. Les bourgeois bien-pensants étaient pour la plupart pharisiens. Le Christianisme a jeté tant de discrédit sur le pharisaïsme que le mot ne peut plus être prononcé sans évoquer l'idée d'un faux dévot hypocrite, façonnier et sans scrupule. C'est le Tartuffe de Molière. Rien n'est plus injuste, ni plus contraire à la vérité.

Pharisien signifie littéralement '*séparé*'. Le mot équivaut à dire celui qui se distingue. Nous dirions aujourd'hui *élite*. Le pharisaïsme n'était pas une secte, mais une doctrine. Il groupait des juifs parfaitement orthodoxes et particulièrement dévots. Pour se les représenter il faut mieux songer à l'armée du salut dans le contexte d'ascétisme.

Ils entretenaient seulement certaines convictions que ne partageait pas le païen clergé de Jérusalem et sur lesquelles je vais toute à l'heure revenir. Leur armature morale était, entre toute, la plus solide et leur cœur le plus épris d'idéal. Les dents serrées, penchés constamment sur les Écritures, ils s'ingéniaient à écrire selon l'Esprit des lois de Dieu en attendant l'accomplissement des Promesses.

Il est possible que, parmi eux, des gens auraient masqué un cœur sec sous les dehors satisfaits et orgueilleux d'une ostentation de piété. Car non seulement l'Évangile, mais aussi le Talmud, satirise certaines catégories de pharisiens.

Cependant, il serait aussi alourdi de se représenter en bloc les pharisiens selon cette formule, que de considérer par principe, tout dévot comme un hypocrite dissimulant ses vices sous le couvert connu de la piété. Les pharisiens étaient la fine fleur de l'âme juive. Les plus belles maximes du Père (\*) dont les reflets demeurent sensibles dans l'évangile, sont de pure souche pharisienne.

La haine de la violence, le pardon des injures, le rêve de l'amour universel et de la paix des peuples au sein de Dieu furent des postulats à origine pharisienne.

L'unification essaima abondamment dans la diaspora la semence pharisienne. Et de même que le menu peuple en Palestine, les humbles de la dispersion qui vivaient de travaux mercenaires furent de cœur avec les pharisiens.

Or, au début du 1<sup>er</sup> siècle, les Pharisiens étaient persuadés que le monde touchait à sa fin. Du moins, le monde mauvais qu'ils avaient sous les yeux, ce monde ignorant du vrai Dieu, adonné aux idoles et à l'impureté, et que gouvernait le support de Satan, César, oppresseur du peuple élu. En même temps que serait abattu ce dernier, tous les hommes mortels et ensevelis depuis Adam ressusciteraient et se dresseraient avec leur chair reconstituée, hors de leur sépulture.

L'œuvre de justice et d'épuration serait dévolu au Messie, l'envoyé de l'Œil de Dieu, celui-là même que la diaspora désignait sous le nom de Christ. Christ, traduit fort exactement, l'hébreu Mashiah, qui signifie *Oint*, c'est-à-dire celui qui a reçu l'onction sainte pour régner.

Les temps sont venus, le Royaume de Dieu s'approche. Telle était la *Bonne Nouvelle* que les pharisiens qui voyageaient en trafiquant d'une ville à l'autre, dénonçaient au dispersés éblouis de la Maison d'Israël.

Une prophétie prêtée à Elie stipulait : *Durée du Monde : Six mille ans. – Deux mille ans : confusion. Deux mille ans ; la loi. Deux mille ans l'ère du Messie.*

Or des supputations chronologiques compliquées basées sur des textes sacrés, établissaient, avec certitude, que le cycle des quatre mille ans touchait à son terme, et que le Messie allait procéder de se présenter. Il ferait descendre le feu du ciel sur le monde mauvais, débarrasserait la terre des idoles, anéantirait les ennemis du vrai Dieu. Après quoi, il procéderait au jugement des hommes. Les méchants seraient précipités dans la géhenne pour l'éternité. Mais les justes ressuscités et les vivants justifiés, revêtus de leur corps incorruptible prendraient dans le Royaume de Dieu établi autour d'une Jérusalem céleste, descendue d'en haut toute orfévrée. La mort, dès lors, serait bannie de la terre. Cette génération ne s'entendrait pas ne vit ces choses de ses yeux.

Je suis obligé d'alléger et ne puis entrer dans le détail des variations auxquelles donnaient lieu le thème de cette féerie des fins dernières. Mais il me faut toucher quelques mots concernant l'origine de ces croyances singulières.

Sans doute, les mythologies orientales circonvoisines n'y étaient pas demeurées étrangères, mais, au fond, elles étaient la conséquence inéluctable d'un processus simpliste et rationnel qui se décomposait comme suit :

Qu'est-ce que la mort ? Le châtement infligé au péché. Dieu avait créé l'homme immortel. Il l'avait frappé de la mort pour le punir d'avoir désobéi.

Mais Dieu, qui était justice, il était en même temps miséricorde. Il ne pouvait indéfiniment continuer à étendre sa vindicte sur toutes les générations. Dieu donc délivrera un jour l'homme du joug du péché, et, en le délivrant du joug du péché, il le délivrera également du joug de la mort, qui n'est que le tribut imposé au péché. Au jour du salut, l'homme donc redeviendra immortel.

Mais Dieu, en pardonnant aux vivants, pourra-t-il oublier les morts ? Dieu donc pour être juste, devra rappeler les morts à la vie. Mais morts et vivants appartenaient à deux catégories : les bons et les mauvais. Les uns et les autres profiteraient-ils d'un même traitement ? Non ! Dieu serait amené à juger chacun selon ses mérites. Mais la terre est couverte des œuvres de Satan ! Puisque Dieu instaurera son royaume, celui de Satan devra fatalement disparaître.

Comment anéantir le Royaume de Satan ? On ne peut songer aux eaux, puisque Dieu a dit qu'il n'y aura plus de déluge.

Quelle autre force rapide et dévorante est à la portée des puissances de Dieu ? Le feu !

C'est donc par le feu que Dieu débarrassera la terre des impies lorsque sera venue son heure et qu'il aura délégué son Messie.

Par conséquent, les principales croyances des pharisiens sont :

- La venue du Messie
- La fin du monde et la résurrection des morts
- La cocagne du Royaume de Dieu

Mais les pharisiens ne se contentent pas de propager leur espérance dans la diaspora parmi les brebis d'Israël. Dans leur amour des hommes, tous issus d'un père unique, Adam, ils veulent en faire profiter les malheureux adonnés aux idoles et qui, depuis des millénaires, ont perdu le souvenir du vrai Dieu. Ils désirent ramener, si possible, les brebis galeuses égarées dans le paganisme, afin de les sauver au jour de la colère du Jugement.

La réunion de tous les hommes sous l'égide du même Dieu n'a-t-elle pas été prévue par le prophète Zacharie lorsqu'il s'est écrié :

- *L'Éternel régnera sur toute la terre. En ce jour-là, il n'y aura qu'un seul Dieu et un seul nom pour Dieu !*

Or, il y a parmi les païens des hommes qu'attirent les mystères et qui sont portés à supposer qu'il existe sans doute quelque part une vérité cachée.

En même temps que l'idée du salut s'épanouit en Israël, diverses sectes païennes invitent et interviennent au culte d'un Dieu sauveur l'homme fatigué de la misère. Certes, l'antique religion de Yahvé, violente et impitoyable pour l'étranger n'aurait pu parler à leur cœur. Mais à partir

d'Isaïe, et à la faveur des dépenses de son peuple, Yahvé est devenu progressivement universaliste. Il s'est adouci, et, par-delà Israël, il a étendu sa douceur sur les nations.

Par l'entremise des pharisiens, Yahvé sauveur, qui va triompher des oppresseurs et mettre un terme à la misère et à la mort, leur devint accessible. Après tout, la vérité pourrait bien être le lot de ce culte sans image, fermé, exclusif et mystérieux. Les païens se rapprochent donc de la synagogue. Ils se rapprochent de diverses façons et s'y rangent tous en différentes catégories.

On les appelle prosélytes, du grec *prosilitos*, celui qui s'approche. Il y a d'abord, les prosélytes de la Justice. Ils sont incorporés à Israël et ont reçu la circoncision et le baptême de purification. Ils ont fait également l'oblation du sang, ou *hâretsa- dâmim*. Cependant, ils ne sont pas considérés comme de purs juifs. Car ils ne sont pas postérité d'Abraham. Ils sont un peu comme les enfants de l'esclave et non de la femme libre. Toutefois, on les admet aux séances de la synagogue et ils se soumettent à toutes les prescriptions de la loi.

Il y a ensuite les prosélytes de la porte, qui sont destinés à devenir prosélytes de la justice. Ils ont été déjà circoncis, mais n'ont pas encore été considérés comme suffisamment instruits des devoirs du juif pour pénétrer dans l'Assemblée. Ils y pénétreront un jour. En attendant, ils suivent les séances de la synagogue par la porte, d'où leur nom.

Il y a, enfin, les *sevomeni* et *fovimenou tou Théo* : Les adorateurs et les craignant Dieu. Ils ne sont pas circoncis, mais ils ont reconnu le Dieu d'Israël comme le seul et vrai Dieu. Les pharisiens pensent que c'est déjà essentiel. *Quiconque renie l'idolâtrie peut être appelé juif*, lit-on, dans le Talmud, au traité Méguillah, qui est d'inspiration pharisienne.

Ils ne pénétreront jamais pourtant dans la synagogue. Ils en suivront les séances par la porte, rassemblés en un groupe séparé, sous le portique. Les adorateurs ne sont pas astreints aux prescriptions. Ils se sont seulement engagés à suivre les préceptes Noahides, censés établis par Noé et qui sont en nombre de sept ; quatre moraux : ne pas tuer, ne pas voler, ne pas blasphémer, ne pas résister à l'autorité ; et trois légaux : abstention du commerce des idoles, des unions illégales et des viandes non saignées.

Existaient des prosélytes partout où il y avait des synagogues. À Rome, à Alexandrie, à Antioche, on les comptait par centaines, par milliers. Des hommes, surtout des femmes de la plus haute condition, fatigués de ces derniers qui avaient tous les vices des humains, attirés par l'idée du Dieu- Sauveur, s'étaient affiliés à l'Israël de la Diaspora.

Or, ce phénomène d'attraction des païens par la synagogue n'aurait jamais été possible sans ces deux facteurs primordiaux.

Primo. - Le contact permanent d'une diaspora parlant grec avec le monde gréco-romain, contact qui avait détendu la rigidité qui isolait le juif palestinien -des *goyims*.

Secundo. - Le zèle idéaliste du pharisien de la diaspora pour la religion de ses pères qui en faisait un propagandiste infatigable, ardent et résolu.

En cette veille de la fin du monde et de l'instauration du Royaume de Dieu, le pharisien considérait comme ouvre pie, qui lui serait décomptée par l'Éternel, de sauver une âme de la grande colère en la ramenant à Dieu. Il en était arrivé même à imaginer que Dieu n'avait dispersé Israël à travers le monde que pour en faire l'instrument de la conversion des païens.

Pourquoi, dit-on textuellement dans le traité Ressahim - *Dieu a-t-il dispensé Israël parmi les nations* ? Pour lui recruter partout des prosélytes.

Mais le Messie qui allait bientôt apparaître pour délivrer le peuple choisi et instaurer le Royaume de Dieu sur la Terre devrait être un messager investi de la force du Très-Haut avec une évidence et une puissance irrésistible.

Aussi, lorsque, dans le second tiers du premier siècle, des gens venus de Palestine et de Syrie commencèrent à soutenir que le Christ d'Israël était déjà venu et qu'il avait péri sur une croix pour racheter les péchés du monde, le juif, qui avait présente à l'esprit, la parole terrible du Deutéronome : - *Maudit est celui qui est perdu au bois*, le juif s'insurgea, mais les païens convertis pour lesquels la conception du sacrifice d'un Dieu mourant était familière, eurent le terrain propice, le champ providentiellement arable et fécond où put se répandre et germer la parole des disciples de Jésus.

Ainsi, le Christianisme, phénomène essentiellement juif au début, mais dont le succès fut extrêmement restreint et temporaire en Palestine et parmi les juifs de sang hébreu, sut se développer largement dans le monde gréco-romain, grâce au travail préparatoire de la diaspora.

Ce n'est donc pas la diaspora qui est devenue chrétienne mais le monde païen, gréco-romain, qui avait préparé la diaspora. C'est ce monde païen aux tendances religieuses anthropomorphes et habitué à diviniser les hommes, qui a graduellement élevé la représentation du Messie d'arriver jusqu'à l'identifier avec la personne même de Dieu. C'est ainsi que la diaspora a pu fonder le Christianisme malgré elle, et que, comme je vous le disais en commençant, le monde gréco-romain qui méprisait le juif, a pu en quelque sorte, devenir juif malgré lui.

C'est là un des phénomènes les plus curieux et des plus importants de l'histoire. Les conséquences ont été d'autant plus incalculables que nous n'avons pas fini de les calculer.

- *Conférence du 26 février 1946 donnée à Istanbul par Gilbert D'Andria*

## **La fête nationale italienne à Izmir**

À l'occasion de la fête nationale italienne, les officiers supérieurs du Consul d'Italie à Izmir, M.C. de Mohr, a donné, le 2 juin, à 12 H. en l'hôtel consulaire, une brillante réception à laquelle étaient conviées les autorités civiles et militaires turcs, Landsoutheast de l'Otan, le corps consulaire, et de nombreuses notabilités de la ville.

M.C. de Mohr qui, depuis qu'il représente l'Italie à Izmir a tant fait pour l'expansion, dans la zone de l'Egée de l'amitié et des liens culturels turco-italiens, recevait ses nombreux invités avec la cordialité et le sens de l'accueil qui le caractérisent.

Un buffet somptueux, rehaussé par l'abondance et la qualité des boissons, les attendaient, dressé dans un des salons de l'hôtel consulaire.

M. de Mohr avait lancé presque trois cent invitations. Il nous sera donc impossible de nommer, ne serait-ce qu'une partie des hautes personnalités présentes.

Citons parmi les autorités civiles et militaires turcs : Namik Kemal Senturk, gouverneur du Vilayet et Madame ; l'Amiral de division Ferit Denizmen, commandant de la place maritime sud et Madame ; l'Amiral Gökengin ; le Général de division aérienne Süleyman Tuncel et

Madame ; M. Osman Kibar, maire d'Izmir, de nombreux colonels et officiers de marine, les recteurs, doyens, professeurs des facultés de l'Université de l'Egée, Madame Emine Onan, présidente de l'Association Culturelle et d'amitié italo-turque, les directeurs des journaux paraissant à Izmir, le directeur de l'Agence Anadolu et Mme. Orhan Rahmi Gökçe ; le président de l'association des journalistes et Mme. Ilhan Esel ; S.E. l'Ambassadeur Samim Yemisçibasi.

Parmi les personnalités étrangères : S.E. Mgr J. Descuffi, Archevêque d'Izmir, vicaire apostolique de l'Asie Mineure, accompagné du Chancelier de l'Archevêché Rev. P.J.T.M Coole, le Lt. Général Commandant du Landsoutheast et Madame John H. Michaelis ; le Major Général du Sixstaf et Mme. Clyde Box, accompagnés de nombreux officiers de ces organismes et leurs dames, le colonel Yves Rousse-Lacordaire ; le Consul des USA, M. Karl F. Braucman et Maxwell K. Berry et Mesdames, le Consul de France et Mme. Marcel Grisard, le consul de Grande Bretagne R.E. Wilkinson, M. Gerhard Assler, gérant le Consulat d'Allemagne, M. Matthioudakis, Consul de Grèce, Sanver de Finlande, accompagnés de leurs dames. M. J.M. Nef de Sanival, du Luxembourg, M. Nevres Gökçe d'Espagne et Mme. M.H. Zacharis de Norvège et Danemark, Mme. M.H. Dutilh des Pays-Bas et K. Dutilh, V. Consul des pays-Bas et Madame, les directeurs de la Banque Centrale, Is, Ziraat, M. et Mme. Mentese ; Le Directeur de la B.C.I et Mme. Gherson, le Directeur du Banco di Roma et Mme. M. de Luca ; M. et Mme. J. Giraud, M. et Mme. F. Guys, M. J. Bon, C. Bezmen, C. Atalay, A. Evliyazade, M. et Mme. R. Barki, Mme. H. Harrison, M. E. Giraud, M. et Mme. F. Caporal, Le Dr. Et Mme S. Abuaf, M. et Mme. B. Morali, etc., etc.

Dans l'après-midi, à 17 H. 30', M. C. de Mohr réunissait, dans une atmosphère intime et cordiale, la colonie italienne qu'attendait également un somptueux buffet, réception au cours de laquelle le champagne a coulé à flots en l'honneur de la fête nationale et de la mère-patrie.

G.A.

*Le Journal d'Orient*

## **La ronde des ombres**

(Conférence de Mme. Loreley à Izmir)

Mme. Angèle Loreley a donné, le 21 Avril, dans la salle du nouveau Centre Culturel Franco-Turc, en présence des consuls de France et d'Italie et des membres de l'association, une conférence intitulée : *LA RONDE DES OMBRES*.

Mme, Angèle Loreley avait déjà donné l'année dernière à Izmir, dans l'ancien Centre Culturel, une conférence intitulée : *EVE QUI ES-TU ?* Cette même conférence avait déjà été prononcée par elle à Istanbul. Mais Mme. Loreley, cette fois-ci, a tenu à offrir en primeur aux İzmirli sa *Ronde des Ombres*.

Le directeur du Centre Culturel d'Izmir, M. Arnaud, prenant la parole avant la conférence qu'il avait déjà eu l'occasion lors de la première conférence, de présenter aux membres, l'a remerciée du concours qu'elle prête à l'association, dans les termes les plus chaleureux. Commençons par dire que cette conférence, d'une tenue littéraire et d'une écriture particulièrement soignée, était animée d'un rythme plein d'envol et lourde de poésie contenue.

Mme. Loreley a débuté en nous assurant que sa conférence ne comportait pas de sujet. Il m'a paru, au contraire, qu'elle en avait un nettement défini et qui témoignait d'une unité parfaite.

Parvenue à la pleine maturité de son esprit, Mme. Loreley a simplement ressenti le besoin de se pencher sur elle-même, et, face au visage, aux problèmes et aux inquiétudes de notre époque, de nous faire part de la somme de ses propres réflexions et ses propres pensées.

Le point de départ, aussi bien que le centre autour duquel a pivoté sa conférence, était cet aphorisme de Paul Valéry : *Tire-toi de tes scrupules* (\*). Vous me direz que c'est, sous une autre forme, le *Connais-toi toi-même* (\*) de la philosophie grecque. Mais le *Connais-toi toi-même* des grecs est une invite à (\*), à lire dans un texte présupposé ouvert et disponible. Le *Tire-toi de tes ombres* de Valéry est une invite à dissiper laborieusement, et autant que faire se peut, les ombres qui nous enveloppent pour tenter, non seulement de voir plus clair en nous, mais pour nous adapter hors de nos ombres. Et Mme. Loreley a insisté sur ce fait que tout est ombres et en nous et autour de nous.

Sans avoir une fois prononcé le mot, sans se l'être peut-être dit à elle-même, Mme. Loreley s'est révélée existentialiste. Tout (\*) de ses ombres était imprégnée de philosophie existentialiste : l'absurdité (\*) ce qui se passe en nous et autour de nous, chaque homme seul au milieu de ses (\*), et la grande ombre de la mort planant au-dessus de nous. Mme. Loreley s'est (\*) rendu compte de tout cela, puisqu'elle a pris soin de nous avertir qu'elle n'était pas pessimiste, et que la vie, en dépit de la façon dont elle nous la représentait, n'en était pas moins passionnante et digne d'être vécue.

Les belles images, les réflexions remarquables pullulaient dans son texte. Si, comme je l'espère, elle le livre à la publication, les lecteurs pourront mieux juger que par ce bref aperçu, la qualité du sujet et les problèmes qu'elle a réussi à sonder ou effleurer en soixante minutes.

Mme. Loreley, après avoir entraînée avec elle dans cette ronde universelle des ombres, s'est résolument déclarée déiste. J'avoue n'être pas parvenu à concevoir ce qui pourrait être son Dieu dans ces conditions. Le Roi des Ombres, sans doute...

Mme. Loreley, chaleureusement applaudie, a été vivement félicitée par l'assistance où elle comptait de nombreux admirateurs et amis.

G.A.

*NB : Le signe (\*) dans le texte, sont des mots qui n'ont pas pu être déchiffrés dans le texte dactylographié où des trous existent. Si on retrouve le Journal d'Orient de cette date on pourrait les remplacer.*

*Bernard D'Andria*

## **La Turquie est-elle riche ou pauvre ?**

*-Nous...qui sommes un pays pauvre...* avança un des interlocuteurs. Un autre l'interrompit en ayant l'air de s'interroger avec humilité :

*-Sommes-nous vraiment pauvres ?...*

Cette remarque parut frapper le premier : - *C'est vrai*, reprit-il dubitativement, *sommes-nous vraiment pauvres ?*

*-À quoi jugez-vous que nous soyons riches ?* rétorqua un troisième.

Notre groupe était sorti se promener pour profiter de cet invraisemblable été hivernal tout imprégné d'une atmosphère bleue et tiède. Cela se passait à Izmir, dimanche dernier, et nous déambulions dans un de ces nouveaux quartiers où les restaurants, les cafés, les pâtisseries, les dancings luxueux surgissent chaque jour de terre comme des champignons.

Dans une des rues latérales, les autos américaines flambant neuf, longues comme des steam-boats, confortables comme des salons, s'alignaient, l'une derrière l'autre, en file interminables.

Celui qui avait humblement émis des doutes au sujet de notre pauvreté, reprit avec plus d'assurance :

*- Voyez-vous cet alignement d'autos superbes, comme on n'en trouve autant nulle part en Europe. Voyez tous ces endroits de divertissement récemment inaugurés et où, si vous entriez, vous ne trouveriez pas une place libre. Regardez ces gens qui passent : ces ouvriers, ces ouvrières parmi lesquels il n'y a plus un loqueteux. Est-ce là signes de pauvreté ou de richesse ? Et que penser de ces immeubles nouveaux, blocs énormes qui se déploient en hauteur, qui surgissent un peu partout chaque jour, et dont construction exige des millions ? Et notez bien que, vendus ou loués, ils trouvent acheteurs ou locataires avant d'avoir fini d'être construits. Sans quoi, du reste, on ne les construirait pas. Or, vous connaissez le proverbe : Lorsque le bâtiment va, tout va !*

*-Pardon ! déclara notre ami, vous avez tout à l'heure parlé de voitures. Ces voitures sont des voitures américaines appartenant au personnel américain de l'Otan.*

*-C'est ce qui vous trompe. Il y en a, évidemment, qui appartiennent au personnel de l'Otan, mais donnez-vous la peine d'enquêter. Vous découvrirez que sur quarante voitures, cinq ou six appartiennent au personnel de l'Otan et que les propriétaires des autres s'appellent Hasan, Ihsan, Mehmet et qu'il s'agit de turcs pur-sang. À peine en trouverez-vous une ou deux qui appartiennent à des étrangers résidents. Cela démontre que c'est les turcs pur-sang qui prospèrent.*

*-Si vous grattez un peu, vous découvrirez aussi que tous ces immeubles nouveaux sont grevés d'hypothèques.*

*- Possible ! Mais pas plus d'un tiers de leur valeur de construction. Le solde, vaille que vaille, c'est de l'argent libre, celui des propriétaires ou de leurs créanciers. Peu importe. C'est de la fortune qui existe ! Et songez un peu à présent à tout ce qu'on trouve dans ces immeubles sans compter le ciment dont ils sont construits : des ascenseurs, des calorifères, des cuisines à gas, des réfrigérateurs, toutes sortes d'appareils fabriqués dans le pays. Il n'y a pas dix ans, il aurait fallu importer tout cela. Et cela eut été impossible. Et vous voulez nier que la Turquie soit en plein développement économique ? Vous me faites rire !*

*- Nous sommes criblés de dettes, de dettes dont nous n'avons pas la contrepartie et au milieu desquelles nous nous débattons pour voir comment nous ferons pour les régler. Pouvez-vous le nier ? Et peut-on être considéré prospère lorsqu'on se débat dans des dettes ?*

*- J'admets que, durant certaine époque, les fonds publics ont été mal administrés et dilapidés. Plus mal administrés, du reste, que dilapidés. Je n'oublie pas que nous en étions arrivés pour la première fois dans l'histoire de ce pays à manquer complètement, non seulement de café, article importé, mais d'huile, de viande et de fromage. Nos bestiaux passaient nos frontières en contrebande, et dans nos hôpitaux, nos malades mouraient par manque de*

*médicaments élémentaires. Mais rien de tout cela n'existe plus, ce qui démontre les progrès que nous avons en peu d'années accomplis.*

*- Vous jugez de notre apparence de prospérité par Izmir. Izmir, par sa position géographique, par sa fécondité du sol et sa province depuis l'antiquité ressemble à une femme qui n'a rien à faire pour être belle, parce qu'elle est née ainsi. Mais allez voir un peu ce qui se passe dans d'autres provinces.*

*- J'y suis allé, et je peux vous assurer que d'année en année à chaque nouveau voyage, j'ai pu constater des progrès : plus de propreté, de nouveaux immeubles, des écoles là où il n'y en avait pas, et des provinciaux mieux vêtus.*

*- Il y a dans ce pays des pauvres inimaginables...*

*- Je n'en doute pas. Où n'y en a-t-il pas ? Mais le nombre de ces pauvres diminue au lieu d'augmenter et c'est cela qui compte.*

*- En somme, vous voulez me faire croire, qu'à part quelques pauvres comme il y en a partout, le pays nage en pleine prospérité.*

*- Ne m'attribuez pas des sottises. Je ne prétends pas que le pays nage en pleine prospérité, et qu'il ne nous reste plus rien à faire. Je soutiens que le pays économiquement progresse.*

*- L'inflation, est-ce un signe de progrès économique ?*

*- Qu'appellez-vous inflation ?*

*- La baisse du pouvoir d'achat de la monnaie...*

*- Vous ne connaissez même pas le sens du terme. Cela est également faux. Le pouvoir d'achat de notre monnaie demeure stable par rapport aux monnaies étrangères. À l'étranger, depuis deux ans, notre monnaie se maintient aux environs du même taux et il en est de même localement sur le marché dit parallèle. Depuis deux ans, l'or n'a fluctué que dans la proportion de 3 à 4 %. C'est sans importance. Avez-vous oublié le temps où une livre or de la République valait 150 livres papier ? Quel stupéfiant assainissement depuis !*

*- Mais la vie renchérit tous les jours. Les statistiques le démontrent. Le renchérissement de la vie, c'est la diminution du pouvoir d'achat de notre monnaie. Ne jouez pas sur les mots.*

*- C'est la preuve de l'enrichissement progressif des citoyens, du moins dans certaines villes. S'il n'y avait pas surplus de pouvoir d'achat, il n'y aurait pas de hausse. En voulez-vous la preuve ? Allez voir dans certaines villes de l'intérieur où la demande est petite. Les mêmes denrées valent la moitié du prix.*

*- Nierez-vous également que chaque année notre balance commerciale soit de plusieurs centaines de millions en déficit et que nous ne cessons de nous emprunter pour combler ce déficit ou pour payer nos échéances ? Où cela peut-il nous conduire ? Et vous osez soutenir qu'un pays qui ne cesse de se couvrir de dettes pour arriver à joindre les deux bouts est un pays qui se porte bien ?*

*- Mais des statistiques anciennes démontrent que la Turquie a une balance commerciale déficitaire depuis beaucoup plus d'un siècle, et l'on est en droit de supposer qu'il devait en être de même auparavant. Cela signifie-t-il que depuis plus d'un siècle ce pays n'a jamais connu la prospérité ? Vous parlez de balance commerciale déficitaire. J'admets qu'il doit en être ainsi sur papier. Cela empêche-t-il nos vitrines de regorger de produits de luxe ; parfums français, cristaux, porcelaines, bijoux faux et autre colifichet importés ? Et les bracelets en or accumulés par centaines de kilos chez tous les orfèvres des bazars, et ceux, totalisant des tonnes, suspendus aux poignets de nos élégantes, et, plus abondamment encore, à ceux, bronzés et racornis de nos paysannes ? Pouvez-vous dire qu'un pays si bien pourvu soit misérable ?*

La discussion se prolongea longtemps avec échange d'arguments sur les mêmes thèmes. Nous nous séparâmes sans arriver à établir si la Turquie est un pays riche ou pauvre.

Germain Arland

## **Tourisme, déblocage et leurs résultats**

La saison touristique a pratiquement pris fin. D'après les cercles affiliés à l'affaire, nous aurions reçu cette année-ci moins de touristes que l'année dernière, en dépit des privilèges accordés au tourisme sous les deux formes de déblocage par investissements et voyageurs visitant le pays en groupes. Je n'ai pas le moyen de contrôler ces assertions. Les raisons de cette diminution données par les mêmes cercles sont variées. A tort ou à raison plus d'une voix range l'état de siège parmi les facteurs partiels de ce résultat. Mais j'estime qu'il faut surtout reconnaître que le privilège du déblocage accordé au touristes voyageant en groupe n'a pas été efficacement utilisé au profit de ces derniers.

Dans l'esprit du législateur, ce privilège devait permettre aux organisations de tourisme étrangères, d'encourager le tourisme en Turquie en l'y attirant par des prix réduits pour les voyages entrepris en groupe. Or, il transparaît que dans la majorité des cas c'est les organisations locales et les intermédiaires qui ont surtout tiré avantage du privilège n'accordant aux

organismes étrangers que les bribes du profit, et dans certains cas même, assure-t-on, rien du tout.

S'il en a vraiment été ainsi, le Ministère a bien fait en supprimant, à partir du premier janvier 1964, le droit qui était jusqu'à présent accordé aux agences de voyage de payer les frais des touristes avec les fonds bloqués et en le transférant exclusivement aux organismes touristiques étrangers qui auraient, dans les buts touristiques, investi des fonds en Turquie. Au moins leur servira-t-il de très sérieux encouragements. Il faut relever aussi que plusieurs agences locales, après avoir obtenu du Ministère le permis de déblocage, n'ont pas voulu ou n'ont pas pu l'utiliser : les premières parce qu'elles craignaient de faire mauvaise impression aux agences étrangères qui leur fournissent annuellement et régulièrement des touristes en leur offrant, cette année-ci, des prix réduits qu'elles ne pourraient plus renouveler l'année prochaine ; les secondes qui comptaient sur des groupes d'un minimum convenu à l'avance, à cause de la défection d'un ou deux touristes au dernier moment, n'ont pu profiter du permis de payer les frais des touristes par les fonds bloqués, et ont été forcées, par conséquent, d'annuler les tarifs spéciaux consentis à leurs représentants mal venus et excessif.

J'ai réservé pour la fin l'essentiel : Beaucoup d'agences de tourisme étrangères n'ont pas eu vent du tout de l'existence d'un privilège accordé aux voyages en groupe entrepris en Turquie et ont cédé à forfait leurs touristes à des intermédiaires étrangers qui se sont abstenus de les aviser ou de les faire profiter du privilège.

Aussi y a-t-il lieu, à présent, de faire, pour l'avenir, quelques suggestions qui devraient absolument être adoptées par les autorités compétentes si elles veulent que le système du déblocage profite réellement du tourisme :

- 1) Quelles que soient les mesures qui pourraient être adoptées dans cette voie l'année prochaine, il faudra imposer à tous ceux qui jouiront du droit de payer les frais de touristes par voie de déblocage, d'accompagner leur requête par une autre émanant de l'organisation touristique étrangère et certifiée comme telle par nos autorités consulaires l'étranger.
- 2) Il faudra que le Ministère compétent s'occupe d'envisager, d'ores et déjà, par l'entremise de nos représentants officiels à l'échange à qui incombe cette charge, des circulaires bien rédigées en langues étrangères, aux principales agences de voyage et de tourisme existant l'étranger, ainsi qu'aux sociétés de navigation entreprenant des voyages touristiques, circulaire qui leur expliquerait le privilège dont elles pourraient jouir et dans quelles conditions.

Ainsi informées, celles-ci réclameront de leurs agents en Turquie des tarifs libellés en livres turques pour les frais d'entretien de leur groupes de touristes, ce qui créerait une concurrence et obligerait les agences intermédiaires locales, pour enlever l'affaire de consentir les meilleurs prix possible tout en se réservant, bien entendu, une commission supplémentaire qui les rétribuerait du surcroit de travail qu'entraîne l'accomplissement des formalités nécessaires et les négociations avec les bloqués ou leurs représentants.

Enfin, il faudrait sérieusement étudier la suggestion qui a déjà été faite à plusieurs reprises dans ces colonnes et qui consisterait à accorder chaque année aux bloqués un pourcentage libre de leur avoir sous forme de traveller's-checks émis par la *Banque Centrale* en livres turques, négociables à l'étranger et encaissables avec l'endos des agences de tourisme locales qui auraient desservi pour des randonnées de caractère touristique, aussi bien le touriste isolé que ceux voyageant en groupe.

D'abord, ce système créerait une propagande universelle et patente à l'étranger en faveur du tourisme en Turquie ; ensuite, il constituerait un acte de bonne volonté et un premier pas dans l'esprit de la liberté des transferts du Marché Commun, auquel nous venons d'adhérer.

XY

Le Journal d'Orient, le 29 Octobre 1963

## **Le Trésor d'Alexandre le Grand**

Cette fois-ci -c'est une dépêche de l'Agence *Anatolie* parue dans *Le Journal d'Orient* du 25 septembre qui nous apprend qu'il ne s'agit plus de découvrir le trésor des rois de Pergame, mais, à Tarsus, celui même d'Alexandre le Grand. Décidément, la perspective des richesses accumulées et toutes prêtes de l'antiquité, est en train de déranger pas mal de cerveaux.

Passé encore pour des illuminés partant à la recherche du trésor des rois de Pergame ; des textes anciens rapportent que Lysimaque avait spécialement choisi Pergame pour emmagasiner et protéger le sien. Mais celui d'Alexandre à Tarse n'est fondé sur aucun texte ancien ni même ultérieur. Ou alors, il faudrait rechercher des trésors d'Alexandre disséminés sur toutes les étapes de son prodigieux périple, des rives du Granique à celles de l'Indus.

Alexandre entra dans Tarse en 333 avant J.-C. À peine dans la ville, harassé et suant, il voulut se baigner dans les eaux glaciales du Cydnus et s'évanouit, sans doute à la suite d'une congestion. On l'en retira inerte. On craignit pour sa vie. Une immense consternation s'empara de l'armée. Il se trouva, néanmoins, remis au bout de quelques jours et quitta aussitôt Tarse pour poursuivre sa marche en avant. La même année, en novembre, il remportait, sur Darius, sa célèbre victoire d'Issus.

Il n'y eut donc jamais à Tarse de trésor d'Alexandre, si ce n'est l'or qui le suivait dans ses déplacements pour servir aux besoins de la guerre et de son armée.

Certainement, il ne songea pas à l'enterrer à Tarse. Comment ces chercheurs mal informés ont pu rêver cette histoire saugrenue ?

Mais il y a, pourtant, d'autres trésors à découvrir à Tarsus. Tous les restes de la ville gréco-romaine et byzantine gisent actuellement sous six à sept mètres d'alluvions déposées par le fameux Cydnus et la ville moderne est bâtie dessus. Si l'on entreprenait des fouilles, qui seraient, du reste, onéreuses, (expropriations massives, excavations laborieuses et patientes) on obtiendrait sans doute des résultats extrêmement intéressants et fructueux, du point de vue archéologique.

Reste à savoir, pour le moment, qui sont ceux qui ont entrepris de payer les frais pour la récupération du trésor d'Alexandre. Comme il n'y a pas apparence qu'une institution officielle se soit embarquée dans cette aventure, il faut supposer des particuliers cupides et naïfs.

Que les autorités (ou les services de la sante) se saisissent charitablement d'eux sans retard pour empêcher de dilapider vainement leur argent ou, s'ils ne savent vraiment qu'en faire, qu'on les persuade avec douceur de l'abandonner à des nécessiteux ou à quelque œuvre d'utilité publique...

G.A.

*Le Journal d'Orient, le Mardi 1<sup>er</sup> octobre 1963*

## **Le trésor des rois de Pergame**

J'ai lu dans *Le Journal d'Orient* que, sous la pression d'un particulier, des fouilles vont être entreprises pour découvrir le trésor des rois de Pergame.

Je vous ferai une facile prophétie : le trésor des rois de Pergame ne sera pas retrouvé et il ne sera pas retrouvé pour la bonne raison qu'il n'existe pas.

Je suis prêt à parier et à être couvert de confusion et de ridicule dans le cas contraire. Je ne demanderais, du reste pas mieux, car ça serait une belle récupération pour le découvreur, la nation et l'archéologie.

Le fouilleur, qui en sera pour ses frais, a pensé, je suppose, à l'histoire rapportée par les écrivains anciens à propos de Lysimaque qui aurait choisi la citadelle de Pergame comme l'endroit le plus sûr pour emmagasiner les 9000 talents dont il aurait été possesseur lors du partage de l'empire d'Alexandre.

Neuf mille talents, équivalent à trente-trois millions sept cent cinquante mille francs or, soit quelque chose comme le poids de 1,687,500 pièces or de 20 francs.

Bien que cela fasse, pour un particulier, une somme de rêve, sans compter que des milliardaires de nos jours en possèdent bien d'avantage, en monnaie turque et à 90 livres la pièce, cette somme, en apparence colossale, ne servirait qu'à couvrir une partie, relativement misérable, de notre budget d'État annuel.

Il n'en était certes pas de même dans l'antiquité où le même poids d'or avait un pouvoir d'achat d'au moins vingt fois supérieur à celui de nos jours et où les budgets des États n'atteignait qu'une petite fraction des nôtres.

Hélas ! il s'agit, en l'occurrence, de rêveries d'illuminés et il en sera du trésor de Pergame comme de la découverte de l'arche de Noé.

L'arche de Noé ne sera jamais retrouvée non seulement parce que les traditions d'autres peuples anciens, rapportant, peu ou prou, la même historiette, la font échouer ailleurs que le mont Ararat, mais parce qu'une charpente en bois exposée à l'air libre et que les chercheurs espèrent apercevoir émergeant des neiges éternelles, aurait eu toute chance de se transformer en poussière au bout de quelques milliers d'années.

Pour le trésor des rois de Pergame, il existe une raison aussi solide de désespérer. Il n'y a pas apparence que les 9000 talents de Lysimaque soient demeurés à l'état de dépôt inamovible dans la forteresse de Pergame ou dans quelque autre cachette. Ce qui pourrait être resté du trésor, passant de main en main, sera devenu la propriété des rois de Pergame. Or, le dernier roi de Pergame, Attale III Philométor, désireux, lui vivant, de ne pas se trouver dépossédé par les Romains devenus tout puissants, leur légua (après moi, le déluge !) par testament solennel, ses biens et son royaume, en 133 avant Jésus-Christ.

On peut être sûr – absolument sûr – que les Romains, renseignés aussi bien par le légataire que par mille espions cupides ou bénévoles, se seront arrangés, si trésor il y avait, pour ne le laisser moisir nulle part.

Les fouilleurs, s'ils ont beaucoup de chance, pourraient, au cours de leurs fouilles, découvrir, dans quelque amphore en terre cuite, le trésor modeste d'un particulier. Il ne s'agira jamais du fabuleux et prétendu trésor des rois de Pergame.

Germain Arland

*Le Journal d'Orient, le Jeudi 8 Aout 1963*

## Les Juifs et le drame du Calvaire

Le Cardinal Augustin Bea aurait soumis au Concile un projet aux termes duquel il serait proclamé que le *peuple juif* n'est pas responsable de la mort de Jésus. Il s'agit, en l'occurrence, d'une décision théologique. Du point de vue de l'historien moderne, ce n'est ni une innovation, ni une découverte. Et l'étude critique des textes évangéliques a, depuis longtemps, abouti à des considérations qui tendent non seulement à ne pas imputer au peuple juif, en tant qu'entité ethnique, la responsabilité du supplice de Jésus - la question ne se pose même pas pour l'historien moderne- mais à se demander dans quelle mesure l'autorité juive de l'époque a pris part à la condamnation de Jésus. Y a-t-il eu seulement procès par devant le Sanhédrin ou simplement enquête judiciaire ?

Dans la Passion, selon le IVème Evangile, il n'est pas question du Sanhédrin, mais d'une comparution de Jésus devant Hanan, ancien grand prêtre. Nous savons par Josèphe que ce

Hanan, déposé, depuis l'an 15 de notre ère, par le procureur romain Valerius Gratus, conserve, jusqu'à sa mort, la haute main sur les affaires publiques, par l'intermédiaire de ses divers successeurs qui tous faisaient partie de sa famille. À l'époque de la condamnation de Jésus, le grand prêtre en exercice, Jossef, surnommé *Kaiapha*, le Caïphe des évangiles, était son gendre. Après interrogatoire, Hanan envoie Jésus chez Caïphe. Il n'est pas question du Sanhédrin.

Dans le Premier et Second Evangile, la séance du Sanhédrin est censée se dérouler la nuit. Dans le Troisième Evangile, qui se préoccupe de raccorder les événements évangéliques avec les données de l'histoire contemporaine, le Sanhédrin se réunit au lever du jour. C'est que le Troisième Evangile n'ignore pas que, selon la législation en vigueur, aucune sentence ne pouvait être prononcée de nuit.

Par ailleurs, le mot Sanhédrin n'est nulle part mentionné dans les textes évangéliques, quoiqu'il soit apparent qu'il s'agit bien de lui : peut-être est-il question d'une des commissions du Sanhédrin composée de 23 membres. En outre, dans aucun des textes qui rapportent cette séance, tenue de jour ou de nuit, il n'est dit expressément qu'une sentence de mort est prononcée, mais que les membres de l'assemblée s'exclament et reconnaissent que Jésus a mérité la mort !

Si, pour les raisons rapportées dans les évangiles, le Sanhédrin avait prononcé une sentence de mort, Jésus aurait dû être lapidé. Or, nous le voyons condamné à la crucifixion, supplice romain, d'ordre et suivant sentence du procureur romain. On nous assure que le procureur n'a fait que ratifier la sentence du sanhédrin, celui-ci n'ayant pas le droit de faire exécuter une sentence de mort sans l'approbation du procureur. Josèphe ne nous dit rien de cette particularité, et, sauf dans un verset évangélique, il n'en est question que dans un texte très postérieur du Talmud. Mais même, s'il s'était agi d'une simple ratification par le procureur d'une sentence prononcée par le Sanhédrin, Jésus aurait été lapidé, selon la législation juive et non crucifié. Le supplice de la croix démontre péremptoirement que Jésus a été supplicié à la suite d'une sentence directement émise par le procureur.

Dans le Quatrième Evangile, qui ne peut guère être suspecté de tendresse à l'égard des juifs, l'arrestation de Jésus n'est pas effectuée, comme dans les autres textes, par un détachement de la police du Temple, mais par un détachement de la cohorte romaine, qui casernait dans la tour Antonia, qui est commandée par un tribun qu'accompagnent quelques agents subalternes du Temple. Si cette tradition remonte à Jean, fils de Zébédée, il faut aussi admettre qu'elle émane d'un témoin oculaire.

Alors voici ce qui semble s'être passé en gros, humainement :

Jésus, suivi de ses disciples et d'une foule de galiléens, se rend à Jérusalem pour la Pâque, probablement celle de l'an 30, qui tombait, cette année-là, le samedi 8 Avril. Il se dirige sur Jérusalem, parce que, dit expressément un verset du IIIème Evangile (Luc XIX 11), *on croyait que le Royaume se réaliserait immédiatement*. Le Royaume, c'est-à-dire le miracle messianique, l'instauration du Règne de Dieu prêché par Jésus et prédit par les prophètes.

C'est l'époque où la ville est envahie par des venus de tous les côtés de la Palestine et des pays de la dispersion. À cette occasion, le procureur de Judée, et en l'occurrence Pontius

Pilatus, qui réside d'ordinaire à Césarée, a l'habitude de se rendre à Jérusalem pour veiller sur l'ordre.

Précédé par son bruit de son arrivée, suivi de sa troupe de galiléens, Jésus fait son entrée à Jérusalem au milieu des ovations : *Hosanna, fils de David ! Béni celui qui vient au nom du Seigneur !* La troupe, Jésus en tête, fait irruption dans la cour du Temple, renverse les tables des changeurs, chasse à coups de fouet les marchands de bestiaux destinés au sacrifice. Il est écrit : *Ma Maison est une Maison de prière et vous en avez fait une caverne de voleurs !*

L'entrée triomphale de Jésus, les troubles qui ont suivi son arrivée alarment l'autorité du Temple, qui redoute une réaction brutale du procurateur. Pontius Pilatus ne plaisante pas. Depuis son arrivée, il a déjà donné assez d'exemples de ce que peuvent être ses services. D'après le IV<sup>ème</sup> Evangile, Caïphe, responsable de l'ordre vis-à-vis des romains, songe aussitôt à faire arrêter Jésus en déclarant qu'il *vaut mieux qu'un homme périsse à la place de toute une nation*. Cela revient dire : - C'est regrettable, mais il me faut prévenir de plus grands malheurs.

Y eut-il réaction du procurateur et l'autorité du Temple s'offrit-elle à aider à l'arrestation de Jésus ou, pour prévenir Pilate, prit-elle l'initiative de le dénoncer au procurateur ? On ne le sait pas, mais cette dernière hypothèse paraît vraisemblable, puisque, d'après toutes les traditions éparses dans les évangiles, la police du Temple – *les serviteurs du grand prêtre* comme disent les évangélistes – est présente au moment de l'arrestation. Si c'est par réaction du procurateur, il est possible qu'il ait recours pour guider la préparation de la police du Temple.

Fait remarquable : L'autorité juive semble s'être prise de manière à faire saisir Jésus par surprise, en épargnant tous ceux qui se trouvaient avec lui, puisque nous ne constatons qu'aucun d'eux n'est inquiété. On les laisse tranquillement prendre la fuite.

Par souci de ses privilèges juridiques, l'autorité du Temple procède à une enquête, puis livre Jésus à l'autorité romaine, accompagné d'accusateurs et de témoins. Dans la législation romaine, il n'existe pas l'égal de nos procureurs. Pour qu'il y ait accusation, il faut des accusateurs.

Pilate établit facilement que Jésus s'est présenté ou s'est laissé accueillir comme Messie. Le Messie, c'est *l'Oint de Dieu* et l'Oint de Dieu, c'est le roi des Juifs. C'en est plus qu'il ne faut pour entraîner la peine capitale. Pilate condamne Jésus à être crucifié.

On voit, d'après le schéma, à quoi semble s'être borné le rôle de l'autorité juive, dans la condamnation de Jésus.

Certes, il y a les autres éléments du texte évangélique : l'acharnement de la foule juive à vouloir le perdre, le cri qu'elle aurait poussé d'après le 1<sup>er</sup> Evangile : - *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants !*

L'exégèse indépendante considère aujourd'hui invraisemblable que Pilate, chargé du maintien de l'ordre pour compte des romains, ait déployé, contre les juifs, tant d'efforts pour sauver un prévenu qui ne pouvait se présenter à ses yeux que comme un aspirant la royauté. Le cri : *Que son sang retombe sur nous...* qui ne se trouve, d'ailleurs, que dans le 1<sup>er</sup> Evangile, se

serait glissé dans la tradition après la destruction de Jérusalem, à une époque où le christianisme, entièrement détaché du judaïsme, se propage dans l'empire romain et où, entre chrétiens et juifs, l'inimitié est inflexible et déclarée. La propagande chrétienne, qui s'adresse aux sujets de l'empire et aux citoyens romains et à laquelle pèse la condamnation de Jésus par un juge romain, essaiera de minimiser le rôle de ce dernier et de rejeter tous les torts sur les juifs.

Mais tenons-nous en à la tradition chrétienne. Malgré l'entrée triomphale et les hosannas accueillant Jésus quelques jours auparavant, admettons le cri : - *Que son sang retombe sur nous...* Est-ce le peuple juif rassemblé tout entier autour du prétoire de Pilate qui le profère ou la foule hostile mêlée à ses accusateurs ? Et quelle est cette logique prétendant rendre responsable une race, serait-ce même d'un acte collectif de tous ses ascendants ?

Germain Arland

*Le Journal d'Orient. Reproduction et traduction réservées.*

## **Les portraits de la Sainte Vierge**

Tout chrétien, mis en présence d'une de ses images, reconnaît de suite la Sainte Vierge.

Sa physionomie sacrée nous est donc familière. Connaissions-nous aussi ses traits réels, sa physionomie historique ? Non ! L'image que nous reconnaissons de suite comme la sienne est une image stylisée. Sa vraie physionomie nous est inconnue. Ni l'iconographie, ni la tradition ne nous l'ont conservée.

Inutile de dire qu'on ne trouve pas une description physique de sa personne dans les Évangiles et tout le Nouveau Testament. En existe-t-il chez les premiers Pères de l'Église ou

dans la primitive littérature chrétienne ? Pas d'avantage. St Augustin le reconnaît expressément : *Nous ne possédons pas un portrait authentique de la Vierge Marie.*

*(Noque novimus faciem Virginis Mariae. – De Trinit.VIII).*

St Ambroise se contentera de donner d'elle un portrait moral : *Figura probitatis*, écrira-t-il.

La première description physique que nous en ayons se trouve dans Nicéphore Calliste, écrivain byzantin mort vers 1350 et auteur d'une *HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE* compilée sur des ouvrages antérieurs du même genre. A-t-il puisé sa description à une source plus ancienne ou s'est-il inspiré de l'iconographie ? Voici ce qu'il écrit au sujet de la Sainte Vierge :

*Elle avait le teint de la couleur du froment qui commence à mûrir, les yeux vifs, la prunelle tirant sur le jaune et à peu près de la couleur de l'olive, les sourcils d'un beau noir et bien arqués, le nez assez long, les lèvres vermeilles... Sa figure n'était ni ronde, ni allongée, mais un peu ovale, ses mains et ses doigts étaient longs, sa grâce infinie...*

Dès les premiers siècles, elle est représentée dans les catacombes. Sa physionomie, son attitude, son aspect général varient suivant les artistes. On commence par la représenter sans voile, pour la bonne raison que les vierges romaines ne se voilaient pas la tête et que le voile était l'apanage des matrones. Puis, comme les vierges chrétiennes portant le voile à l'église et que l'on sait que les femmes juives se voilaient, on commence de la représenter avec un voile encadrant la vierge et retombant sur les épaules.

C'est ainsi qu'elle se présente dans des portraits peints à l'encaustique – dont le premier sembla avoir fait son apparition vers la fin du V<sup>ème</sup> siècle, et qui sont attribués à Saint Luc.

La première mention d'un portrait de la Sainte Vierge peint par Saint Luc se trouve dans un écrit de Théodore Lecteur, qui vivait au VI<sup>ème</sup> siècle.

Nouvelle mention en est faite au VIII<sup>ème</sup> siècle par Saint Jean Damascène, puis dans la lettre synodale adressée à l'empereur Théophile (820-842) par les patriarches d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem. Il s'agit de prouver que les iconoclastes ont tort, puisque l'évangéliste Saint Luc a peint la Vierge de son pinceau.

Ajoutons qu'aucune tradition ancienne n'autorise à croire que Saint Luc, le cher médecin, comme l'appelait St Paul, fût en même temps peintre, ou sculpteur comme on l'a également prétendu.

Le portrait attribué à Saint Luc fut transporté à Constantinople et devint célèbre dans le monde chrétien. Les constantinopolitains le considéraient comme l'image protectrice de leur cité et la plus précieuse de leurs reliques. On l'exposait à la vénération des fidèles seulement dans les grandes occasions et les moments de détresse. Il semble avoir péri lors de l'assaut de la ville, en 1453.

Mais, entre-temps, cette même image s'était multipliée et l'on prétendait que Saint Luc avait peint sept portraits de la Sainte Vierge. Il en circulait en Russie et aussi en Occident. Peut-

être s'agissait-il d'anciennes et vénérées copies ou d'imitations inspirées par l'original. En réalité, on en comptait plus de sept. Une des plus insignes de ces répliques se trouve à Rome, à Sainte Marie-Majeure. Les primitifs de l'Occident s'inspirèrent, à leur tour, du type commun en Orient. Mais les grands peintres de la Renaissance déraideront le modèle, l'humaniseront ; chaque peintre lui donnera une beauté, un charme, une grâce conforme à son goût et son génie, mais sans se départir de la conception de Saint Ambroise : *Figura probitatis*.

Le type qui prévaudra sera ainsi cristallisé. Belle, pure, majestueuse, maternelle, l'art fixera telle qu'elle est dans le cœur des chrétiens.

G.A.

## **Les premiers hommes sur la lune**

Le 20 Juillet, les premiers hommes – des américains en l'occurrence- se déposeront sur la lune. Si la tentative réussit, elle constituera, sans aucun doute, le plus grand et le plus spectaculaire succès scientifique de tous les temps.

Jules Vernes lui-même, cacographe passé maître de littérature la plus hardie d'anticipations, en écrivant ses ouvrages *De la Terre à la Lune* et *Autour de la Lune* qui en est la suite, n'avait osé aborder ses navigateurs spatiaux sur la Lune. Il s'était contenté de les faire tourner tout autour. Et cela pour la bonne raison qu'il n'avait pas réussi à imaginer un moyen de propulsion soutenable pour les ramener de la Lune sur la Terre.

H.G. Wells, par contre, dans ses *Premiers hommes sur la Lune*, avait franchi l'obstacle. Son astronaute s'appelait Cavor et son engin lunaire avait été recouvert d'un enduit, appelé du nom de son inventeur, *cavorite*, qui avait le don de faire échapper à l'attraction universelle tous les corps qui en étaient entièrement revêtus. C'est ainsi que la cabine de Cavor s'élève et traverse l'espace. Mais il suffisait d'ouvrir une lucarne pour que l'attraction reprît tous ses droits. Ainsi par des jeux alternés et appropriés d'ouverture et fermeture de la lucarne, Cavor se pose sur la lune. On songe au *Cyrano* de Rostand aspiré vers la Lune par la rosée...

Cavor y découvre des êtres intelligents vivant, sous les cratères, dans les entrailles du satellite où se sont réfugiés l'air respirable, l'eau et tout ce qui est nécessaire à la vie. Il apprend *le lunaire* et, si je ne me trompe, enseigne à un lunaire l'anglais. Ce qui permet au dit lunaire de lui faire, en style petit nègre, ce portrait d'un artiste, reflet cruel des mœurs terrestres : *Lui peindre. Lui, détester tous ceux qui peindre. Lui détester tous ceux qui pas peindre. Lui détester tous ceux qui peindre mieux que lui.*

Les américains ont annoncé l'évènement à grand renfort de publicité – contrairement à ce que font d'ordinaire les russes silencieux – fixant l'heure du départ et arrivée comme s'il s'agissait d'un vol de la Pan American de New-York à Orly. On a demandé aux chefs d'états des messages enregistrés qui seront déposés sur le sol lunaire. Une plaque commémorative y sera scellée annonçant qu'ils sont venus au nom de l'Humanité. Pour qui ? Pour d'éventuels lunaires ? En témoignage pour les générations futures en visite sur la Lune ? On plantera également un drapeau américain en nylon que la température solaire de la Lune aura vite fait de carboniser. Et les voici déjà parlant d'expéditions prochaines vers les lointaines planètes, y compris Jupiter, peut-être encore incandescent.

Cet enthousiasme sans scepticisme, cette euphorie enfantine, ces assurances, ces promesses, cette confiance illimitée et béate dans les capacités de l'homme et l'avenir de la science, c'est ce que nous avons l'habitude de traiter autrefois d'*américanades*.

Mais il faudrait être aujourd'hui aveugle pour ne pas reconnaître que leurs puérités ne les ont pas empêchés de se montrer capables de plus extraordinaires réalisations. À cause de leur argent ? Certainement, pour une part. Mais il n'eut pas suffi sans leur hardiesse, leurs capacités et leur organisation qui leur permet de mobiliser les capacités d'où qu'elles viennent.

Il y a quelques deux ans, des journalistes avaient interviewé une supercentenaire. Parmi les questions qui lui furent posées figurait aussi celle :

– *Croyez-vous que les hommes aillent dans la Lune ?* À quoi la centenaire avait répondu : *Ils s'y rendront peut-être, mais n'en reviendront pas.*

Profane comme elle, j'étais du même avis que la centenaire. Je n'arrivais pas, en effet, à concevoir comment, alors qu'il fallait sur terre d'aussi formidables installations pour arracher des hommes à la gravitation et les envoyer dans l'espace, on pourrait installer dans la Lune des moyens de propulsion capables de les renvoyer sur la Terre. On parlait à cette époque de stations spatiales sur lesquelles on pourrait accumuler du matériel. L'idée me paraissait insensée. Je ne pouvais admettre qu'on put concentrer sur la Lune, en pièces détachées, l'in vraisemblable

matériel de montage nécessaire pour un départ de la Lune sur la terre. J'avais peine à concevoir des hommes revêtus de scaphandres spatiaux s'affairant, sur un sol contracté et un ciel noirci à installer des rampes de lancement et mettre feu à des fusées gigantesques.

Depuis lors, le problème paraît avoir été résolu grâce à l'idée du module lunaire ou LM (de l'anglais *Lunar-Module* : LM). Le module est un engin qui porte en lui de faibles, mais, en l'occurrence, de suffisant moyens de propulsion. Il se détachera de la cabine mère et, à l'aide de rétrofusées, fera, sur ses pattes d'araignée, sa descente en douceur sur le sol lunaire, avec deux des trois astronautes de l'Apollo XI, tandis que la cabine mère, avec les moyens puissants dont elle dispose, continuera son orbite autour de la Lune, à basse altitude, sous la direction du troisième astronaute.

Les deux astronautes alunis pérégrineront environ deux heures sur la Lune remplissant la mission qui leur est assignée. Ils emmagasineront dans des sacs de la matière de sol lunaire, dont l'analyse chimique sans doute ne décèlera aucun élément inconnu, parce que je soupçonne l'univers tout entier d'être d'une désespérante monotonie quant aux éléments chimiques qui le composent. L'analyse des météores tombés sur la Terre a été édifiante sur ce point.

Leur mission accomplie, les deux astronautes regagneront le module et s'y confineront jusqu'à l'heure précise fixée pour le départ. S'il ne dispose pas des moyens de propulsion pour se projeter vers la Terre, il est suffisamment muni pour s'élever assez haut afin de rejoindre, orbitant à basse altitude, la cabine mère qui, après avoir recueilli les deux astronautes et leur matériel, l'éjectera et abandonnera dans l'espace. Le retour sur la terre s'effectuera, des lors, dans les mêmes conditions que l'Apollo X.

Le plan est d'une grandiose ingéniosité. L'expérience réussira-t-elle ? On frémit en songeant qu'un imprévu quelconque sur la surface lunaire, que quelques dixièmes de seconde de retard dans la mise en mouvement du module pourraient entraîner comme résultat que le croisement de la cabine-mère avec le module n'ait jamais lieu. Dans l'expérience tentée et réussie par Apollo X, le module n'a pas eu à toucher le sol. Il a rejoint le vaisseau spatial après être descendu dans l'espace jusqu'à 15 kilomètres du sol lunaire. Il n'a pas eu à stopper, puis à repartir.

Mais les savants qui ont organisé le vol semblent considérer tout ce qui peut survenir en dehors de ce qui est prévu comme possibilité infinitésimale, et, à s'en tenir à l'exemple des prévisions antérieures réalisées, la descente des premiers hommes sur la Lune et leur retour sur la Terre sera une *américanade* glorieuse, aussi réussie que le débarquement en Normandie et l'explosion de la bombe atomique.

Germain Arland

*Le Journal d'Orient,*

## Les veuves

Tous les jours, dans les faire-part mortuaires du *Journal d'Orient*, il m'arrive de lire : Mme Veuve Marie Sangramer, Mme Veuve Jeannette Lévy, etc.

Pour répondre qu'elle soit à Istanbul, cette formule n'en est pas moins fautive. On n'est pas veuve par essence ; on est toujours la veuve de quelqu'un. A supposer que l'époux défunt de Mme Jeannette s'appelât Michel, il aurait fallu écrire : *Mme Veuve Michel Lévy*, car elle est veuve de Michel et non de Jeannette.

Imaginons, à présent, que Mme Jeannette appréhende, en se faisant appeler Veuve Michel Lévy, de ne pas être identifiée par ses amis en tant que participante au deuil. Elle ferait

mieux, dans ce cas, de s'inscrire simplement comme Mme Jeannette Lévy, ou, si elle tient absolument à figurer revêtue de son veuvage, de s'intituler : *Mme Jeannette Veuve Michel Lévy*, ce qui serait correct, sinon protocolaire.

Mais que penser lorsque c'est la veuve en tête qui annonce ainsi le décès de son époux : *Mme Veuve Jeannette Lévy, M. et Mme Joseph Lévy et leurs enfants...etc...etc. ont la douleur de vous faire part du décès de M. Michel Lévy, leur époux, père, beau-père, grand-père...etc.*

Car si Mme Lévy annonce le décès de son époux, à moins qu'il n'existe des gens qui connaissent Jeannette Lévy, sans savoir que son mari s'appelle Michel et leur fils Joseph, personne ne se présentera.

En somme, on ne peut se faire appeler Veuve Jeannette sauf dans le même esprit que veuve joyeuse.

Je suppose que ceux qui utilisent cette formule l'interprètent comme signifiant : Jeannette Lévy, devenue veuve. Mais cela n'a pas de sens en français.

Germain Arland

## **L'incendie de Rome sous Néron**

Il y a dix-neuf siècles

Il y aura dix-neuf siècles, ce mois-ci, qu'eut lieu le fameux incendie de Rome sous Néron. Cet incendie est resté célèbre aussi bien à cause de son ampleur sans précédent que du fait qu'à cette occasion les chrétiens entrèrent pour la première fois en scène, officiellement, dans l'histoire profane. Ils furent accusés d'être les auteurs de l'incendie, brûlés vifs, crucifiés, livrés aux bêtes féroces. C'est ce qu'il est convenu d'appeler la *première persécution*, il est probable que St. Paul perit lors de ces événements. Mais l'Église ayant fixé son martyre, en même temps que celui de St. Pierre, au 29 Juin 67, il ne sera commémoré à Rome que dans trois ans.

Au milieu du premier siècle de notre ère, la première cité de l'univers, Rome, était une ville immense. Sa population dépassait certainement un million, chiffre inouï pour l'époque. Pour se figurer l'échelle, il est nécessaire de rappeler que l'empire romain, qui embrassait tout le bassin méditerranéen, toute l'Europe de l'Ouest jusqu'à l'Atlantique et celle de l'Est jusqu'au Rhin ; qui comprenait l'Asie Mineure jusqu'à l'Euphrate, toute la Mer Noire du côté asiatique et, du côté européen, jusqu'à l'actuelle Roumanie, ne comptait, en tout, que 80 millions d'habitants.

La seconde ville du monde, Alexandrie en Égypte, en était peuplée de 600 mille ; Antioche, la troisième, d'environ 500 mille ; Éphèse, considérée une des grandes métropoles de l'antiquité, de 200 mille ; Corinthe, avec ses deux ports, des deux côtés de l'isthme, presque d'autant ; Athènes avec Le Pirée et le Phalère, de 80,000.

Trente mille âmes constituaient déjà un chiffre impressionnant que ne dépassait pas quantité de cités vantées et illustres.

Rome, divisée en quatorze régions, était fréquemment dévastée par les incendies. Si elle comptait des temples, des basiliques, des portiques, des palais, de nombreux monuments de marbres ou de pierre, elle comportait aussi un nombre infiniment plus grand de maisons et de constructions en bois, ainsi que d'innombrables échoppes accrochées à des monuments et débordant sur les rues. La plupart de celles-ci étaient étroites et tortueuses. Pour se faire une idée de la Rome d'alors, il faut se rappeler le vieux *Stamboul*, au départ du siècle, que ravageait également les incendies.

L'an 64, sous le consulat de C. Lecanius Bassus et de Licinius Crassus, pour parler le langage chronologique de l'époque, dans la soirée du jeudi 18 juillet, le feu éclata, avec une violence exceptionnelle, dans la région du Grand Cirque, entre le mont Caelius et le mont Palatin, où se trouvaient, des boutiques pleines de marchandises inflammables. Poussé par un vent intense, il gagna les collines et la plaine, la ville haute et la ville basse, et se poursuivit durant six jours et sept nuits.

La panique fut indescriptible. La population se déversa dans les rues tachant de gagner la campagne. De nombreux fugitifs périrent piétinés ou dévorés par les flammes. Lorsqu'on arriva, après avoir abattu un nombre énorme de bâtiments, pour arrêter le feu aux pieds des Esquilles, dans les environs où se trouve aujourd'hui l'église de Ste. Marie-Majeure, des quatorze régions qui composait Rome, quatre, rapporte Tacite, restaient intactes, trois étaient consumées jusqu'au sol, sept n'offraient que des bâtisses fumantes ou à demi incendiées.

Les pertes matérielles dépassèrent tout ce qu'il était possible de se figurer. Des temples antiques et vénérés, vieux de plusieurs siècles, périrent. D'innombrables chefs-d'œuvre de la statuaire grecque, accumulés dans la ville, par les conquérants, disparurent. Les dommages, évalués en argent, confondirent toute imagination.

Au moment où se déclara l'incendie, Néron, fuyant les chaleurs de l'été, villégiaturait à Antium. Aussitôt qu'il en fut prévenu, il regagna Rome en toute hâte, s'occupa de faire arrêter le feu, parcourant la ville avec sa garde, se mettant à la tête des équipes chargées de luter et de circonscrire le fléau.

Il ne put empêcher que le feu gagnât sa propre demeure sur le Palatin, qui devint la proie des flammes avec la plus grande partie des trésors qu'elle contenait.

Néron intervint aussitôt pour soulager la détresse des sinistrés. Il ouvrit au peuple le Champ de Mars, les jardins publics et ses propres jardins.

Cela n'empêcha pas la rumeur publique de l'accuser d'avoir ordonné l'incendie. Certaines circonstances contribuèrent à répandre cette rumeur. Néron s'était souvent plaint du chaos et de l'encombrement de la ville. Posant en artiste, imprégné de déclamation et de littérature par son maître Sénèque, il ne put s'empêcher d'exprimer son admiration pour la beauté qu'offrait le spectacle de la ville embrasée, et déclama, devant quelques intimes, dans son théâtre privé, des vers sur l'incendie de Troie. On l'apprit de tous côtés.

La critique moderne a résolument écarté l'opinion suivant laquelle Néron aurait ordonné l'incendie. Si quelques historiens anciens, qui le haïssaient et le tenaient capable de tout, ont partagé carrément l'opinion populaire, nous savons par Tacite que d'autres historiens contemporains dont les ouvrages, aujourd'hui perdus, faisaient autorité, ont rejeté l'accusation et attribue le cataclysme au hasard.

Néron n'avait pas intérêt à détruire Rome. Il ne lui convenait pas de se livrer à un jeu dangereux qui ne pouvait lui rapporter que des ennuis politiques et des embarras financiers. Si puissant que fût un empereur romain il y avait des limites à ses caprices eut-il eu le projet de détruire Rome que son conseil aurait trouvé le moyen d'intervenir pour l'en empêcher. Tous ceux qui participaient aux affaires publiques autour de lui, faisaient partie de la classe possédante et tiraient de leurs immeubles d'immenses revenus. Ils n'auraient pas laissé sacrifier leurs biens et leurs rentes. D'ailleurs, pour organiser et exécuter un embrasement de cette envergure, il aurait fallu mettre trop de gens dans le secret. Les indiscretions auraient été inévitables et les réactions certaines. Néron en personne fut parmi les grands sinistrés.

Une enquête fut ordonnée avec mission de rechercher les coupables, afin de donner satisfaction à la populace qui persistait à soutenir que l'incendie avait été provoqué. On assurait avoir vu des gens repousser ceux qui essayaient de lutter contre le feu, d'autres lancer des torches sur des bâtisses et d'autres encore s'écrier, avec des airs menaçants, de ne pas essayer d'arrêter l'incendie et que tel était l'ordre. Il s'agissait probablement de pillards qui avaient tout intérêt à profiter du désordre pour faire plus facilement main basse sur tout ce qu'ils pouvaient aisément emporter.

Finalement, les enquêteurs portèrent leurs soupçons sur les chrétiens, en firent arrêter plusieurs qui, soumis à la torture, dénoncèrent une multitude d'autres faisant partie de la secte.

Les chrétiens, en ce temps-là, s'attendaient à la fin imminente du monde, à la destruction de l'empire de Satan par le feu, - entendez par l'empire de Satan celui des Césars- et au retour du Christ Jésus sur les nuées pour juger les vivants et les morts. Il est possible que des chrétiens, devant le brasier de la capitale des Césars, aient cru que le grand événement attendu était en train de s'accomplir ; qu'au milieu de la détresse générale ils se soient réjouis et même que quelques-

uns d'entre eux se soient écrié de ne pas contrecarrer l'œuvre de Dieu en essayant d'arrêter l'incendie.

On peut se demander justement par qui l'attention des enquêteurs fut orientée du côté des chrétiens qui étaient encore, en somme, une secte peu connue et confondue généralement avec les juifs. Les soupçons se sont portés, non sans raisons valables, sur ceux de leurs adversaires qui n'admettaient pas que le crucifié de Jérusalem fut le Messie d'Israël. Mais la question demeure controversée.

Les résultats de l'enquête n'aboutirent pas à une accusation d'incendie positive, puisque Tacite nous apprend *qu'ils furent bien moins convaincus d'incendie que de haine pour le genre humain*. Cette phrase éclaire d'un jour singulier l'impression que les enquêteurs durent retirer de leur enquête : ils constatèrent sans doute qu'à défaut d'avoir contribué à l'incendie, les chrétiens ne le considéraient pas comme une calamité et affichèrent, à cet égard, une indifférence complète. Ils avaient les yeux tendus vers le ciel.

À cette occasion, Tacite nous donne les seuls renseignements de l'histoire profane que nous possédons sur Jésus. Encore s'imagine-t-il que son nom était Christ :

*Ce nom de chrétiens leur vient de Christ qui, sous le principat de Tibère, fut livré au supplice par le procureur Pontius Pilatus. Contenue un moment, cette exécration superstitieuse débordait de nouveau, non seulement en Judée où elle avait sa source, mais à Rome même, où tout ce qu'il a au monde d'infamies et d'horreurs afflue et trouve des partisans.*

Tacite passait pour être né à Ternie, en Ombrie. Au seizième siècle, on montrait encore son tombeau sur la route de Spolète. Sous le pontificat de Pie V, (1566-1572), depuis canonisé, le tombeau fut démoli et les cendres présumées de Tacite dispersées aux quatre vents pour le punir d'avoir mal parlé du christianisme.

Germain Arland

*Le Journal d'Orient*

**Noel et le nouvel an**

Tout s'est animé aux approches de Noël et chacun se prépare, à présent, à fêter le nouvel an. Riches et pauvres. Les pauvres non sans amertume, à cause des frais qu'il entraîne. Au besoin, ils s'endetteront pour le célébrer. Une année finit ; une autre commence. Il n'y a pas de quoi applaudir.

Chaque nouvelle année, que nous soyons jeunes ou vieux, est une année retranchée et nous approche de la mort. Certes, les vieillards supputent avec mélancolie les années qui leur restent à vivre. Les jeunes accueillent la nouvelle année comme une porte brillante ouverte sur l'avenir plein de promesses. Mais le résultat est le même : les jeunes d'aujourd'hui sont condamnés à devenir, pourvu que dieu leur prête vie, les vieillards de demain. Les années passent vite. Nous fêtons étourdiment, de la sorte, un événement qui nous rapproche de notre fin. Car la Terre ne pullule que de futurs morts, qui sont encore vivants.

Donc, nous allons passer de l'an 1966 à l'an 1967. Que signifie ce millésime ? C'est celui de l'ère chrétienne censée débiter à la naissance de Jésus. Jésus est-il né l'an 1 ? Que non ! Personne aujourd'hui ne le conteste, si l'on ne sait pas exactement en quelle année naquit Jésus, puisqu'on le considère né sous le règne d'Hérode le Grand, sa naissance placée au moins 4 ans avant notre ère, puisqu'Hérode est mort l'an 4 avant J.C. Jésus serait donc né 4 ans avant Jésus, si ce n'est davantage. Historiquement, nous nous trouvons en 1971, sinon plus. '*Yanlis oldu*'.

L'ère chrétienne est basée sur le calcul erroné d'un moine du VI<sup>ème</sup> siècle. Dionysius Exiguus. Il s'est trompé, sans avoir le moyen de faire différemment, car il n'avait jamais lu Josèphe, l'historien juif, qui nous renseigne sur la date de la mort d'Hérode. Prenant comme base l'Evangile selon St. Luc qui déclare que Jésus avait environs trente ans l'an 15 du règne de Tibère, il en, fort judicieusement, déduit que Jésus était né l'an 754 de Rome. L'an 754 de Rome est devenu ainsi l'an 1 de l'ère chrétienne.

Mais Jésus est-il né un 25 Décembre ? Aucun texte tant soit peu ancien ne l'affirme. St Clément d'Alexandrie (on ignore où il a puisé cette information) le faisait naître le 23 Avril, ce qui s'accommodait bien mieux avec la présence des bergers aux champs. D'autres le faisaient naître le 6 janvier et les arméniens continuent à célébrer Noël à cette date. Mais comment, pourquoi a-t-on adopté le 25 Décembre ? Le 25 Décembre est le jour du solstice d'hiver qui était consacré à la naissance du Dieu-Soleil : *Natalis Soli invicti*. Attaché aux anciens usages, le peuple continua à célébrer les fêtes païennes, même après le triomphe du christianisme. On dut remplacer les Saturnales par le Carnaval, qui, dans maints pays d'Europe, conserve encore tout son éclat. De la fête natale du Soleil, voisine du 1er Janvier début de l'année romaine, on fit Noël, fête de la Nativité du Sauveur.

Mais à quoi correspond le 1er Janvier, début de l'année civile ? A un immuable événement astronomique : l'arrivée vers minuit du 31 Décembre de la terre au périhélie, c'est-à-dire le moment où, dans sa translation, elle se trouve le plus près du soleil. On aurait pu, tout aussi bien, pour compter exactement les années, choisir l'arrivée de la terre à l'aphélie, c'est-à-dire l'instant où elle se trouve le plus éloignée du soleil.

Mais le 1<sup>er</sup> Janvier a été choisi comme premier jour de l'année par Jules César, qui aimait l'ordre par progression et non par régression...

Ce jour-là, Rome installait, pour un an, ses consuls éponymes, qui donnaient leur nom à l'année. Et il était d'usage d'offrir et de recevoir des étrennes. Cet irritant usage, qui s'est prolongé jusqu'à nos jours, faisait, j'en conviens, mes délices, lorsque j'étais enfant.

Germain Arland

*Le Journal d'Orient,*

### **Note sur les grandes familles de Smyrne**

J'ai lu avec intérêt la liste des *grandes familles* d'Izmir que vous communique M. Charikiopoulo. Je ne sais trop ce que lui et vos autres correspondants entendent par grandes familles. S'il s'agit du nombre de leurs rejetons ; j'admets que certaines des familles citées par M. Charikiopoulo sont, en effet, de très grandes familles. D'autres, parmi les noms cités, sont ceux de familles anciennement et honorablement connues dans les négoce de détail et autres, mais n'ont jamais eu le prestige social qui peut seul, à mon avis, joint à l'ancienneté, justifier l'appellation de grande famille.

Je pense pouvoir vous donner ci-après un aperçu. - que je crois assez exact - des familles qui, à Izmir, passent pour de *grandes familles*.

Et en premier lieu – et sans comparaison avec aucune autre – il y a – ou du moins il y avait – les Giustiniani, qui sont d'authentique et illustre noblesse, et remontent au XIII<sup>e</sup> siècle. Ceux de la branche enracinée en Turquie furent mahonniers de Chio, c'est-à-dire seigneurs souverains de l'île. La famille compte, parmi ses membres, des hommes politiques, des savants, des cardinaux, des guerriers et des preux. Un Giustiniani a joué un rôle capital lors du siège de Constantinople en 1453, au côté du dernier empereur de Byzance.

Parmi les Hollandais, il y a les Hochepped, qui sont comtes héréditaires, et d'une authentique et ancienne noblesse. M. Daniel de Hochepped est le dernier rejeton de cette illustre famille, encore établie en Turquie.

À présent, notons du côté italien, les D'Andria ou de Andria (c'est la même famille dont une branche a remplacé, au milieu du siècle dernier, le 'd' par le 'de' pour mieux appuyer sur la particule) venus de Gênes, se sont établis à Chio en 1565. Ils ne sont venus à Izmir et à Istanbul qu'après 1822 et à la suite des troubles qui eurent lieu dans l'île au moment de la guerre d'indépendance grecque.

Toujours parmi les Chiotés, il faut citer les Castelli, Giudici, Marcopoli, Mainetti, de Portu, Timoni (un Timoni fut archevêque de Chio pendant un quart de siècle et jusqu'au début de celui-ci). Les Fidaos, les Varipati sont également d'excellentes familles italiennes. Les Reggio ont réussi à établir leur filiation sur plusieurs siècles. Les Aliotti, qui ne sont pas Génois et qui sont venus assez tard en Turquie, ont rendu des services insignes en Turquie, fondé des hôpitaux, patronné des œuvres de bienfaisance. Ils ont réussi à établir leur filiation qui les fait remonter aux Croisades. Il y a des Aliotti qui sont comtes romains et d'autres qui ont reçu leur titre de noblesse du roi d'Italie.

Du côté hollandais, les Van der Zee, Van Lennep, Keun, Lavino, Dutilh ont joui ou jouissent encore d'un grand prestige et peuvent être considérés comme des familles anciennes très honorables.

Du côté français, les Salzani, Péré, Bon, Roboly, Guys, Belhomme, Arnaud, Pagy sont très anciennement établis en Turquie et ont toujours fait partie de l'élite française. Les Giraud, qui ont aujourd'hui un nom prestigieux et une fortune considérable, n'ont que quelque cent cinquante ans d'histoire, ainsi qu'on peut s'en assurer en lisant l'ouvrage consacré par M. Edmond Giraud à sa famille.

Du côté anglais, il faut avant tout citer les Whittall, qui sont une grande famille aussi bien par des ramifications très étendues, que par l'ancienneté, le rôle qu'ils ont joué en Turquie, et le rang social qu'ils ont occupé dans la société depuis plusieurs générations. Autres grandes familles anglaises : les La Fontaine, les Paterson, les Lossen, les Edwards.

Du côté des familles qu'on appelait *rayas* : les Topuz, Balladur, Arachtingi. Les Missir, très vaste famille et très anciennement connue, ont obtenu des nationalités diverses. Les Mirzan, également très ancienne famille, ont toujours été et sont toujours Turcs. Les Sperco, anciens Autrichiens mais d'origine italienne, sont à présent Italiens. M. Henri Sperco est le fondateur d'une agence maritime de réputation internationale. Un de ses fils est M. Willy Sperco, aussi bien connu dans le monde maritime que littéraire.

Dans cette nomenclature, je dois certainement avoir omis des noms qui mériteraient d'être cités. Mais je pense que ce petit exposé vous permettra de vous faire une idée assez juste de ce qu'on peut appeler les *grandes familles de Smyrne*.

Vous m'excuserez de ne pas signer cette communication. Je suis sûr que vous devinerez et apprécierez les raisons.

XY

*Le Journal d'Orient, le 12 Mars 1958*

## **Paul Valéry et la guerre de 1914-18**

En Europe, les souvenirs et les commentaires, sur la Grande Guerre, de 1914-18, continuent à alimenter les illustrés, les journaux et la radiodiffusion.

Il y a eu, en effet, cinquante ans qu'a été déclenchée, *fraiche et joyeuse*, cette guerre qui devait durer trois mois et qui se poursuivit, durant un enfer de quatre années, avec d'épouvantables hécatombes, dans la boue et le sang des tranchées :

- *J'ai tout pesé...* avait déclaré le vieil empereur François-Joseph, à la veille du conflit.
- *Jusqu'au dernier souffle de l'homme et du cheval ! ...*proclamera, un peu plus tard Guillaume II.
- *À Berlin !* s'écriait-on à Paris. *Nach Paris!*, s'écriait-on à Berlin.

Les trains, qui emportaient les jeunes mobilisés, s'enguirlandaient de fleurs et de feuillages. On imaginait une sorte de match entre brillantes équipes, presque une partie de plaisir.

Ce fut la fin du monde, la terre et le ciel en feu et la chair des jeunes décimés. Depuis lors, la joie de vivre, telle qu'elle était comprise avant 1914, n'a plus fleuri. Des générations inquiètes sont nées, dévorées d'amertumes et de complexes, attirées par les extrêmes et les excès. La paix qui suivit ne fut qu'une trêve gonflée de menaces qui, malgré une seconde guerre, plus cruelle et exterminatrice que la précédente, ne se sont pas encore résorbées.

Il convient de lire, à ce propos, les réflexions de Paul Valéry sur la guerre, dans l'admirable discours plein de vues prophétiques, qu'il prononça le 22 Janvier 1931, à l'Académie Française. Ce discours était d'autant plus surprenant et courageux qu'il fut lu à l'occasion de la réception d'un maréchal de France à l'Académie qui n'était autre que le maréchal Pétain, et en réponse au *remerciement* de ce dernier.

On peut le ranger, dans son ensemble, parmi les belles pages de la prose française, et on aurait dû en faire apprendre par cœur certains passages aux écoliers, la place, par exemple, des rodomontades cornéliennes des Horaces :

*Comment, sans avoir perdu l'esprit, disait Paul Valéry, peut-on songer encore à la guerre, entretenir quelque illusion sur ses effets, et penser à lui demander ce que la paix ne peut obtenir.*

*Ne parlons que raison. Une guerre jadis pouvait, après tout, se justifier par ses résultats. Elle pouvait se considérer, quoique d'un œil atroce, comme le passage, par la voie des armes, d'une situation définie à une situation définie. Elle pouvait faire l'objet d'un calcul. Elle était entre deux parties une affaire qui se réglait entre deux armées. Le débat était limité ; les pièces du jeu, dénombrables ; et le vainqueur prenait son gain, s'agrandissait, s'enrichissait, jouissait longtemps de son avantage.*

*Mais l'univers politique a bien changé ; et la froide raison qui, dans le passé, pouvait spéculer sur les bénéfices d'une sanglante entreprise, doit admettre aujourd'hui qu'elle ne peut que s'égarer dans ses prévisions. Celui qui entre en guerre ne peut plus prévoir avec qui, contre qui, il achèvera. Il s'engage dans une aventure incalculable, contre des forces indéterminées, pour un temps indéfini. Que si même l'issue lui est favorable, à peine la victoire saisie, il devra en disputer les fruits avec le reste du monde, et subir peut-être la loi de ceux qui n'ont pas combattu. Ce dont il est assuré, ce sont des pertes immenses en vies humaines et en biens, qu'il devra éprouver sans compensation, car, dans une époque dont les puissants moyens de*

*production se changent en quelques jours en puissants moyens de destruction, dans un siècle où chaque découverte, chaque invention vient menacer le genre humain aussi bien que le servir, les dommages seront tels que tout ce qu'on pourra exiger du vaincu épuisé ne rendra qu'une infime fraction des énormes ressources consommées. Voilà des certitudes.*

*IL S'Y AJOUTE UNE FORTE ET REDOUTABLE PROPABILITÉ, QUI EST CELLE DE DÉSORDRES ET DE BOULEVERSEMENTS INTÉRIEURS INCALCULABLES.*

*Je crois que je n'ai rien dit que nous ne venions de voir : deux groupes de nations essayer de se dévorer l'une l'autre jusqu'à l'extrême épuisement des principaux adversaires ; toutes les prévisions économiques et militaires en défaut ; des peuples qui se croyaient par leur situation fort éloignés de prendre part à la lutte, contraints de s'y engager ; des dynasties puissantes et antique détrônées, le Primat de l'Europe dans le monde compromis, son prestige dissipé, des régimes violents ou exceptionnels s'imposer en divers pays.*

Paul Valéry poursuit par des paroles qui avaient la valeur d'une prédiction :

*Que personne ne croit qu'une nouvelle guerre puisse mieux faire et redoucir le sort du genre humain. Il semble cependant que l'expérience n'est pas suffisante. Quelques-uns placent leurs espoirs dans une reprise du carnage. On trouve qu'il n'y eu pas assez de détresse, de déceptions, pas assez de ruines et de larmes ; pas assez de mutilés, d'aveugles, de veuves et d'orphelins... Mais est-il une seule nation, de celles qui ont désespérément combattu, qui ne consentirait que la grande mêlée n'eût été qu'un horrible rêve, qui ne voudrait se réveiller, frémissante, mais intacte ; hagarde, mais assagie ? Est-il une seule nation, de celles que peut tenter encore la sanglante aventure, qui ose fermement considérer son vœu, peser le risque inconnu, entrevoir, NON MÊME LA DÉFAITE TOUJOURS POSSIBLE, mais toutes les conséquences réelles d'une victoire dans une époque où la guerre, s'élevant À LA PUISSANCE DES CATACLYSMES NATURELS, SAURA POURSUIVRE LA DESTRUCTION DE TOUTE VIE, DES DEUX CÔTÉS D'UNE FRONTIÈRE, sur l'entière étendue de territoire surpeuples.*

C'est déjà la prévision d'un moyen de destruction pareil à la bombe atomique. Paul Valéry continue :

*Quelle étrange époque ! Ou plutôt quels étranges esprits que les esprits responsables de ces pensées !.. En pleine conscience, en pleine lucidité, en présence de terrifiants souvenirs... au sortir de l'épreuve même...des hommes peuvent songer à essayer de jouer au jeu de la mort !*

Paul Valéry termina ainsi :

*Ne dirait-on pas que l'humanité, toute lucide et raisonnante qu'elle est, incapable de sacrifier ses impulsions à la connaissance et ses haines à ses douleurs, se comporte comme un essaim d'absurdes et misérables insectes invinciblement attirés par la flamme ?*

Ayant achevé cette phrase, Paul Valéry, qui avait, presque tout le temps, tenu ses yeux penchés sur son manuscrit, releva la tête et darda un regard fixe sur l'assistance...

Germain Arland

*Le Journal d'Orient, le Jeudi 17 Septembre 1964*

## **Réflexions sur le Général de Gaulle**

L'homme intérieur est à l'égal de sa stature.

En lui réservant un accueil sans précédent, la Turquie a tenu à saluer en lui non seulement le président de la République Française, le premier magistrat d'une nation singulièrement et séculairement amie, mais une des grandes figures de l'histoire universelle, entrée, vivante dans l'immortalité

Il est un des exemples de ce que peut la volonté individuelle sur l'avenir d'une nation.

Il a sauvé la France humiliée et brisée, presque malgré elle, au début du moins, et contre tout impossible. Dans sa lutte pour le salut de la patrie, il s'est heurté, sans se décourager, aux réactions les plus décourageantes venant aussi bien du gouvernement officiel de la France que de ses partisans et de ceux qui s'étaient déclarés ses alliés et ses soutiens.

En cela, le sauveur de la France rappelle le sauveur de la Turquie, Atatürk, qui, lui aussi, s'était heurté aux obstructions du gouvernement du Sultan et de ses propres partisans.

Le gouvernement du Sultan condamna, par contumace, Atatürk à la mort qui refusait d'accepter la défaite. Le gouvernement de Vichy condamna, par contumace, à mort, le général de Gaulle qui refusait de considérer la France comme définitivement abattue.

Tous deux, animés d'une volonté puissante et d'une prévision profonde de l'avenir, réussirent à renverser, à la longue tous les obstacles. Au moment de la victoire, l'Amérique et l'URSS voulurent refuser à la France meurtrie et presque désarmée, sa place dans le concert des vainqueurs, mais de Gaulle, par son habileté et son acharnement personnels, plu que l'indéniable appui que lui accorda Churchill, déjoua toutes les mauvaises volontés. C'est ainsi que la France fut présente à la capitulation allemande à Berlin en 1945, et qu'une zone d'occupation en Allemagne lui fut concédée à l'égalité des principaux vainqueurs.

Mais s'il fut donné à Atatürk de se consacrer, après la victoire, au relèvement de la Turquie, de Gaulle, qui avait rendu à la France ses libertés démocratiques, écœuré par le jeu entravant des partis politiques abandonna le poste et bientôt se retrancha dans la retraite. Et cela dura jusqu'en 1958, lorsqu'un appel de toutes les forces vives mais désemparées de la France vint l'en tirer. Et c'est alors qu'il accomplit son second miracle.

Le maréchal sud-africain Smuts avait proclamé, en pleine guerre dans un discours fameux, que la France se trouvait désormais rangée parmi les nations qui ne compteraient plus dans l'avenir.

Revenu au pouvoir, de Gaulle s'appliqua à le démentir, et y réussit spectaculairement. Des choses furent osées et accomplies par lui seul par son prestige et sa clairvoyance, était à même d'oser et d'accomplir.

En dix ans, la France redevint, si l'on excepta la Russie, la première puissance de l'Europe, et s'imposa à tous et partout. L'Angleterre et l'Amérique eurent sévèrement à compter avec elle. Le *Dollar*, ébranlé par la prospérité française fut, un moment, sur le point de crouler.

Malheureusement, un mouvement insensé et contagieux, une sorte de collective ivresse d'une ampleur apparemment démesurée – mais en réalité minoritaire et de pure surface, ainsi que l'ont prouvé, par la suite, les élections – a manqué défaire, en quelques semaines, le travail patient de dix années.

Mais, déjà la France, sous l'impulsion du général de Gaulle et, de ses équipes, est en train de se retourner. Des mesures clairvoyantes résorbent progressivement les dégâts.

Le maréchal Montgomery a écrit sur le général de Gaulle un long article dans lequel il tâche de juger l'homme et son œuvre. Il débute sur un ton réservé. Il semble vouloir peser, avec

une froide et stricte impartialité le pour et le contre. À mesure qu'il avance dans son travail, le ton se réchauffe, et puis mettant en balance les pour et les contre, il finit par conclure, avec conviction que de Gaulle est, à son avis *le plus grand homme du monde actuellement vivant*. Avec un orgueil légitime et hautain, le général de Gaulle a tenu à conserver les étoiles qui ornaient son képi le 18 Juin 1940.

Germain Arland.

*Le Journal d'Orient,*

**Saint Paul à Éphèse**

S'il est, dans la chronologie incertaine des premiers temps du christianisme, une date qui se laisse fixer avec vraisemblance et précision, c'est bien celle du séjour de St Paul dans la province proconsulaire d'Asie.

À l'époque où St Paul séjournait à Corinthe, le frère Sénèque, Gallien, était proconsul d'Achaïe. Or, il résulte, d'une inscription trouvée à Delphes, que le proconsulat de Gallien en Achaïe, se place aux environs de 51-53 de notre ère.

Conjecturant que St Paul se soit embarqué de Corinthe pour la Syrie (Acte XVII 18) en Avril – Mai 52, il eut à accomplir le périple suivant :

- 1) Arrêt Éphèse
- 2) Césarée de Palestine
- 3) Antioche, séjour à Antioche
- 4) Départ pour la Galatie et la Phrygie ; visite des *Églises* fondées lors du premier voyage missionnaire
- 5) Arrivée à Éphèse.

En admettant qu'il se soit écoulé, entre le départ de Corinthe et le retour à Éphèse, environ deux ans, la seconde arrivée de St Paul à Éphèse se placerait au printemps de 54.

St Paul séjournait, à Éphèse même, deux ans (Acte XX 10) et, dans la province, trois ans (Acte XX 31), ce qui nous conduit à 57. S'il faut supposer que le départ de Corinthe eut lieu en 53 au lieu de 52, le même calcul nous conduit à 55–58. En conjecturant un an au lieu de deux entre le départ de Corinthe et le retour à Éphèse, nous obtenons, sur les mêmes données, 54–57. Ainsi, la présence de St Paul dans la province d'Asie en 56 semble échapper à toute contestation.

Contrôlons à présent cette même date par un calcul inverse :

St Paul a été déféré au tribunal de Néron par Festus. La procuratèle de Festus en Palestine se place en 60–61. Emprisonnement de St Paul en Palestine : deux ans, 59–60 ; voyage de Corinthe à Césarée : 58–59 ; séjour en Troade, Macédoine et Corinthe 57-58 ; départ d'Éphèse 57-56.

Ainsi, de quelque manière qu'on intervertisse les dates, la présence de St Paul dans nos régions en 56 paraît garantie. Et, puisqu'il est évident qu'il a visité la province, il faut admettre que vers la même époque il soit venu à Smyrne, qui avec Milet, était une des deux principales villes d'Asie à côté d'Éphèse, métropole. On peut affirmer que la première graine chrétienne a été semée à Smyrne vers ce même temps. C'est moins une présomption qu'une certitude.

On pourrait envisager une série de cérémonies religieuses à Éphèse et Izmir que viendrait couronner, par exemple, le 29 Juin prochain, fête de St Pierre et Paul, ou le dimanche suivant, une grande solennité à la Cathédrale.

Gilbert D'Andria

3.5.1956

## **Sait Naoum Duhani**

D'autres en parle et parleront encore de lui dans ces colonnes, mais il m'en coûterait de ne pas ajouter ces lignes personnelles à son obituaire.

Sait Duhani était le fils de Naoum pacha Duhani, Gouverneur général, et, en quelque sorte, par portée politique, vice-roi du Liban sous le régime hamidien.

Naoum Pacha faisait partie de ces hauts fonctionnaires ottomans ayant titre de *pacha*, choisis parmi les minoritaires, tels que Musurus pacha, Karathéodori pacha, Adossidès pacha, Bérovich pacha, Ohanes pacha Kouyoumdjian, pour n'en citer que quelques-uns au hasard.

Après la Constitution, le gouvernement unioniste nomma Naoum pacha ambassadeur à Paris. *Armand Fallières* étant président de la République, et le jeune Sait bey l'y suivit. Il y connut de près des ministres, des députés, des ambassadeurs, le fameux préfet de police Lépine, et fut souvent chargé de missions délicates et extra-diplomatiques par son père.

Il cicéronait, en outre, les gros légumes ottomans de passage à Paris, et accompagna, dans ses pérégrinations parisiennes Yousouf Izzedin efendi, héritier du trône.

Son séjour à Paris enthousiasma le jeune Sait, et il en tira pour toute sa vie, un grand attachement à la France.

Au Liban, encore enfant, il s'était trouvé mêlé à des personnages considérables. Il avait comme camarade de jeux Bechara El-Khoury destiné à devenir le premier président de la République libanaise. À Beyrouth, il fut l'objet des caresses de Guillaume II lors du voyage que celui-ci entreprit dans l'Empire Ottoman.

Son père pour lequel il éprouvait une profonde affection filiale et une espèce de fascination admirative, mourut subitement en 1910 tandis qu'il était en train de faire une partie de bridge au Cercle de la Rue Royale.

Le regret d'avoir perdu son père fut si vif et si durable qu'il perçait nettement dans les articles qu'il écrivait dans sa vieillesse chaque fois qu'il y était question de lui. Je lui en fis, un jour, la remarque. Il me répondit que j'avais vu juste, et qu'il n'avait pu guérir, en dépit du temps, du chagrin de l'avoir perdu. Et cela seul constitue déjà, à mon gré, un trait propre à lui attirer la sympathie.

Après la mort de son père, il vécut longtemps et souvent à Paris, y menant la vie à grands guides, celle-là même qu'on définissait à cette époque *vie parisienne*. Elle était très onéreuse pour pouvoir être poursuivie indéfiniment. Il dut rentrer en Turquie, se restreindre et se concentrer dans ses souvenirs dorés.

Je ne l'ai connu, que dans un âge déjà avancé, vers la fin de la seconde Guerre mondiale, à une époque où je tenais, au Narmanli han, boutique d'antiquaire et de bouquiniste. Il faisait, parfois, une apparition chez moi dans son tour chez les autres bouquinistes. Il s'asseyait chez les uns, échangeait quelque propos debout chez les autres, mais ne s'attardait pas, sinon rarement, et poursuivait sa course.

Mais je mis assez longtemps à apprendre qui il était exactement et le rang que ce personnage débonnaire avait occupé dans l'échelle sociale. Quoiqu'il se révélât grand seigneur pour tout esprit attentif, il était avec un naturel inconscient et jamais une pointe de morgue ne perçait en lui.

Il était foncièrement bon et serviable. Lorsque je lui fis part de mon désir de liquider certains restes du stock de mon magasin, il me mit en contact avec Rachid Savfet Atabinen et s'y prit si bien que ce personnage se déplaça jusqu'à un quartier lointain et peu accessible pour visiter ma marchandise.

Doué d'une mémoire qui tenait du prodige et que les ans n'avaient pas réussi à entamer, il a publié deux ouvrages qui demeureront précieux : *Vieilles gens, vieilles demeures* et *Lorsque Beyoglu s'appelait Péra*, qui renferment les détails les plus précis sur les notabilités et la ville d'autrefois. Je peux prédire que, devenus rares, ils seront, un jour, très recherchés. Mais sur le passé de la ville et la petite histoire de Turquie, on trouvera avec moins d'ordre évidemment, des réminiscences du passé, des détails autrement plus abondants dans les articles que, sous le titre *Au fil du souvenir...*, il publiait régulièrement et depuis de nombreuses années dans *Le Journal d'Orient* après avoir commencé dans *l'Istanbul*.

Il avait une façon de rédiger particulière qu'il eut été tentant et facile de pasticher en s'amusant... Il fuyait toute profondeur non par incapacité intellectuelle (il avait l'esprit pénétrant et délié) mais par tempérament mental. Lui qui avait connu tant d'hommes et tant de choses, ne s'arrêtait qu'aux petits faits et aux à côté de l'histoire. C'est ainsi qu'il a mis en sécurité pour les curieux futurs, quantité de faits et de personnages dont la mémoire se serait éteinte avec lui.

Ses écrits pourraient fournir la matière d'un de ces '*La vie quotidienne au temps de...*' si à la mode aujourd'hui.

Il était grand promeneur et c'est au cours de ses promenades qu'il ravivait ses souvenirs. Tous les matins, on le voyait par tous les temps, traverser la Grand-Rue de Beyoglu, En hivers, sur le coup de dix heures, on le voyait s'amener, emmitouflé jusqu'au nez, dans un foulard de laine, à la pâtisserie *Baylan* disparue depuis. Il s'installait à une table et, sans perdre une seconde, se mettait à faire des mots croisés. Parfois, une connaissance s'approchait de sa table. Il interrompait alors son travail, parfois avec déplaisir, sans se départir de son aménité.

Il est regrettable que les archives inépuisables de ce cerveau aient été détruites par la mort.

Gilbert D'Andria

Izmir, le 20 novembre 1969

*Le Journal d'Orient, le Dimanche 23 Novembre 1969*

**Trésors à Izmir**

(Réponse à *Jean de Peyrat*)

Mon cher Jean de Peyrat,

Des trésors, enfouis sous terre à Izmir, offrent évidemment plus de chance d'être découverts que l'arche de Noé ou le trésor des rois de Pergame. Mais je vous indiquerai aussi les raisons qui m'incitent à me montrer circonspect et assez fermement sceptique.

Comme vous le savez peut-être, le déblayage des ruines avait été concédé, peu de temps après l'incendie, à Selahedin-Adil Pacha, qui rétrocéda son contrat à une société exploitatrice française. M. Mercier en était le directeur à Izmir, et M. Lucien Arcas, alors tout jeune, le secrétaire-général. Il pourrait donc fournir plus amples détails que moi sur les activités de cette société. En contrepartie, je crois, des frais de déblayage, l'exploitation Selahedin-Adil Pacha avait droit, sous certaines conditions, et d'exporter les vieux fers. Les travaux de la société s'opéraient sous le contrôle des autorités. Je ne sais si l'on découvrit à l'époque des objets précieux ou des trésors enterrés, mais il est évident que tout ce qu'il était relativement facile de retrouver, dut l'être alors.

Après que l'exploitation Selahedin-Adil Pacha eut extrait à peu près toute la vieille ferraille entremêlée aux ruines, les travaux de nivellement et de déblayage furent poursuivis par les autorités municipales ou autre et les déblais servirent à combler des marécages. Ensuite, Behçet Uz entreprit la création du Kültür Park qui englobe une grande partie des quartiers incendiés, lesquels étaient aussi bien habités par des grecs que des arméniens. Tout cet immense terrain fut remué de fond en comble, puisqu'il est aujourd'hui planté de centaines d'arbres et de toute sorte de cultures. Si quelque chose d'intéressant s'y trouvait caché, ce quelque chose, officiellement ou clandestinement, aura été déterré à cette époque.

Ensuite, sauf pour les enterreurs d'objets précieux partis avec leurs proches sans laisser d'adresse, il n'est pas vraisemblable que les propriétaires de trésors cachés aient attendu l'an 1963 pour tâcher de récupérer leurs biens enfouis, ne serait-ce que par personnes interposées. Pour ceux disparus sans laisser de trace dans la tourmente, comment peut-il se faire que, soudain, 40 ans après, des gens aient pu surgir prétendant savoir à quoi s'en tenir sur leur cachette ? Sans doute, dans les milieux où se retrouvèrent les réfugiés, il dut circuler pas mal d'histoires, ce qui fit que, sur base de divers racontars, sur des indices vagues ou illusoirement précis, des rêveurs désargentés se mirent à la recherche de trésors.

Je suis au courant de deux fouilles spectaculaires qui se déroulèrent à Izmir il y a quelques années. L'une, celle que j'ai vue de mes yeux, se pratiquait sur une vaste étendue, du côté des *Passeports*. Le trésor était censé de se trouver dans les parages de cette rue étroite avoisinant le *café Costi*, que vous devez avoir, mon cher Jean de Peyrat, connu dans votre jeunesse, en un temps où vous arboriez une petite moustache noire et conquérante. Là régnait *Madame Aimée* à la quelle *Madame Andrée* succéda.

J'étais trop jeune alors et, même si je l'avais osé, j'étais démuné de moyens de pénétrer chez ces seigneures où l'entrée et le service se payait dix francs or.

On avait dû crever l'asphalte sur une partie de la rue, non loin du monument d'Atatürk, et l'on avait creusé en profondeur de vastes caves, afin d'atteindre l'ancien niveau. J'ai vu de mes yeux, posés à ras de terre, les objets qui venaient d'être retrouvés : des tasses à café restées, chose prodigieuse, intactes sans une fêlure, des ustensiles rouillés de cuisine et aussi d'autres objets que la pourriture rendait méconnaissables. Il paraît qu'ils appartenaient à une des maisons qui avoisinaient celle de *Madame Andrée*.

Je n'exclus pas qu'il puisse exister encore à Izmir des trésors cachés, entre autres, celui du bijoutier arménien, mais j'en ai assez dit pour vous persuader, si vous ne l'étiez déjà, qu'ils doivent être rares et difficiles à retrouver.

Lorsque les millénaires auront fait leur temps et que les archéologues de l'avenir lointain entreprendront des fouilles sur l'emplacement où fut jadis Izmir, ils recouvreront sans doute, dans les couches des terrains superposés à travers les siècles, des trésors enfouis durant l'incendie de 1922. On en discutera sagement, puis on les expédiera dans les musées.

Germain Arland

*Le Journal d'Orient, le Samedi 17 Août 1963*

## **Un impôt sur la fortune au IV<sup>e</sup> siècle**

On a soutenu que l'impôt sur la fortune - appliqué par voie de forfait estimatif et sans appel- avait constitué une mesure révolutionnaire, une véritable innovation. Une innovation, en matière fiscale, eut été, peut-être, concevable à l'âge de pierre. Aujourd'hui, sur la terre déjà vieille et soumise au retour périodique des mêmes vicissitudes, les calamités, si nombreuses soient-elle, ne présentent qu'un nombre limité de combinaisons, auxquelles les hommes n'ont pu opposer qu'un nombre non moins limité de palliatifs.

Au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, sous Théodose, le gouvernement impérial, à la suite de ses guerres contre les Goths, se trouva acculé à une telle détresse de trésorerie qu'il fallut bien aviser à obtenir de nouvelles, promptes et extraordinaires ressources. L'empereur donc décréta que chaque ville de l'empire aurait à verser une somme déterminée que les gouverneurs se chargeraient de fournir, en imposant, par tête, les riches citoyens.

L'affaire, cependant, n'alla sans accrocs, et il y eut même émeute à Antioche.

Riche, commerçante, située au milieu d'une plaine fertile, peuplée d'environ 500,000 habitants, - chiffre énorme pour l'époque – Antioche-sur-l'Oronte, était, avec Rome, Constantinople et Alexandrie, une des quatre plus grandes métropoles du monde antique.

L'édit impérial y parvint dans la soirée du 26 février 387, et le gouverneur ayant travaillé toute la nuit à l'établissement des contributions et des contribuables, convoqua de grand matin, les sénateurs et les notables pour leur faire part de ses décisions.

Lorsqu'ils connurent les montants qui leur étaient réclamés, ils poussèrent un cri unanime de protestation. Certains allèrent jusqu'à déclarer *qu'on pourrait leur broyer les os, leur tirer tout leur sang de leur veine* mais qu'on n'arriverait pas à extraire d'eux des sommes aussi fabuleuses.

Le gouverneur se contenta de répondre que les ordres de l'empereur devaient être exécutés.

Les sénateurs et les notables, en sortant de chez le gouverneur, se rendirent à l'Agora où ils firent part au peuple qui s'y était rassemblé des décisions de l'empereur. Des cris, des menaces s'élevèrent, Puis il y eut soudain comme un remous de fureur dans la foule qui se porta, vociférante et grossie en chemin par toute la racaille de la ville jusqu'au palais du gouverneur qui, prévenu venait de s'en échapper. Dès lors, elle se divisa, les uns courant aux Thermes, brisant et pillant, les autres sur les places publiques où les statues de l'empereur, des membres de sa famille, et jusqu'à celle de son épouse Flacilla, morte peu de temps auparavant, furent renversés, mutilés, misent en pièces. Vers le tard, on vit des enfants jouer au ballon dans les rues avec les têtes décollées de l'impératrice.

Les autorités, au début déconcentrées, réagirent violemment contre l'émeute dans la soirée. Les principaux meneurs furent pris et exécutés. Beaucoup d'innocents périrent avec les coupables. Poursuivis, les enfants qui traînaient la tête de l'impératrice furent massacrés. Et l'insurrection ayant ainsi été étouffée, un courrier spécial fut dépêché à l'empereur pour le mettre au courant des événements et lui demander ses instructions sur les sanctions à prendre.

Dans Antioche, la consternation et le silence avaient succédé aux insolences et aux vociférations, Beaucoup de citoyens, épouvantés, s'empressèrent de porter la totalité de leur contribution au gouverneur. D'autres rassemblèrent des fonds à la hâte et versèrent un acompte. Des sénateurs quittèrent secrètement la ville, d'autres se préparèrent à les imiter. Quelle serait, en effet, la fureur de l'empereur lorsqu'il apprendrait l'affront fait à ses images, lorsqu'il saurait qu'on avait trainé dans le ruisseau la tête de la défunte impératrice son épouse... N'ordonnerait-il pas de raser la ville, de passer au fil de l'épée ses habitants ?

Alors, quelques-uns songèrent au vieillard Flavien, l'évêque de la ville, qui présidait aux destinées spirituelles d'Antioche qui jouissait de la considération de l'empereur et qui avait une grande réputation de droiture et de sainteté. On alla donc le supplier de se rendre à Constantinople pour plaider la cause des innocents, tenter de suspendre la colère de Théodose.

De son côté, un païen bien en cour, le rhéteur Libanius, rédigea un plaidoyer, qu'il fit expédier à l'empereur.

À mi-chemin de Constantinople, Flavien rencontra les commissaires-enquêteurs que Théodose déléguait à Antioche.

Ceux-ci, du reste, à peine arrivés dans cette grande métropole de l'Asie firent appréhender plusieurs complices des meneurs. Beaucoup de suspects appartenant aux premières familles de la ville, furent jetés en prison et de nouvelles condamnations à mort furent prononcées. Une angoisse permanente planait sur la ville.

On vit alors descendre des montagnes environnantes des files de moines qui allèrent supplier les commissaires de surseoir aux exécutions en attendant le résultat de la démarche de Flavien. Impressionnés par les sollicitations de cette procession lamentable, les commissaires se laissèrent persuader.

Cependant, Flavien était arrivé à Constantinople. Reçu en audience par l'empereur, il prononça un long discours, minutieusement préparé durant les haltes du voyage, et dont le thème était que non seulement l'honneur de l'empereur n'exigeait pas qu'il sévît, mais que cet honneur et les intérêts permanents de la couronne exigeaient qu'il ne sévît point.

- *À Dieu ne plaise, s'écria-t-il en terminant, que je sois compté parmi les citoyens d'une ville à laquelle le plus doux et le plus humain des empereurs aura refusé le pardon !*

Tremblant, il attendit la réponse impériale. Théodose, ne voulut pas manquer l'occasion de donner un exemple de sa magnanimité, il répondit :

- *Est-ce un si grand effort que de pardonner à mes sujets, lorsque le Maître souverain a dit : Pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font ?*

Le soir même, Flavien, par un courrier spécial, communiquait la bonne nouvelle à ses concitoyens angoissés. Puis il reprit lui-même le chemin d'Antioche, où son arrivée donna lieu aux manifestations de joie et de reconnaissance qu'on peut facilement imaginer.

Gilbert D'Andria

*Les Nouvelles Hebdomadaires, le 12 Août 1944*

## Un monstre : Justinien II

Justinien II, le dernier des Héraclides, c'est-à-dire des descendants d'Heradius, occupa, par deux fois, le trône de Constantinople : de 685 à 695 et de 705 à 711. Dans la série des tigres couronnés de la Nouvelle-Rome, il fut l'un des plus altéré de sang humain. Dans l'histoire de la tératologie humaine universelle, il demeure un spécimen des plus surprenants.

Il avait seize ans lorsque, succédant à son père Constantin IV, il fut appelé à régner. Le goût du luxe et celui des constructions spectaculaires le forcèrent à remplir ses caisses par tous les moyens. Lorsqu'un négociant lui était signalé comme bien argenté, il le faisait enlever pour le suspendre au-dessus d'un feu de paille, et il n'était dépendu, à moitié asphyxié, que contre une bonne rançon. D'autre part les impôts pleuvaient, les confiscations aussi, sous le plus léger prétexte. Tant et si bien qu'en 695, sous la conduite d'un général du nom de Léonce, précédemment emprisonné, et avec la complicité du patriarche, la révolte éclata. Ce fut une révolte selon les règles byzantines. L'empereur fut précipité dans la trappe d'un guet-apens de palais. En moins d'une nuit, il avait cessé de régner.

Son successeur, le ci-devant prisonnier Léonce, se montra débonnaire. Il se contenta de faire promener Justinien II, sous les huées, autour de la grande piste de l'Hippodrome. Puis il lui fit couper le nez, et un tout petit bout de la langue, et le relégua en Crimée, à Cherson, près l'actuelle Sébastopol.

Cherson, rattachée à Byzance, était, cependant, ce que les Romains appelaient une ville libre, c'est-à-dire qu'elle se gouvernait selon ses propres statuts et par ses propres citoyens.

Vers 704, les Chersonésiens, s'étant rendus compte que Justinien intriguait pour remonter sur le trône et ne voulant pas avoir maille à partir avec Byzance, décidèrent de s'en saisir et de le livrer à l'empereur. Une révolte avait entretemps, renversé Léonce et un autre basileus régnait à Byzance : Tibère III Apsimare.

Averti à temps, Justinien, après bien des péripéties, réussit à s'enfuir chez le kan des Bulgares, Tervel, à qui il promit de partager avec lui le trône de Constantinople, s'il consentait à lever une armée et l'aider à le reconquérir.

Le kan accepta, et l'armée bulgare, commandée par Justinien, vint mettre siège devant Constantinople. Au bout de trois jours, Justinien parvint, avec une poignée de fidèles, pénétrer secrètement dans l'enceinte par l'aqueduc de Valens. Il trouva, de suite, des partisans et des complices. La même trappe qui s'était ouverte sous lui bascula Tibère. La capitale fit sa soumission à l'Héraclide ; Tibère prit la fuite, et Justinien, redevenu empereur, put à son aise, se livrer aux délices de la vengeance.

Tibère, vite repris, fut joint son prédécesseur Léonce, retrouvé dans un cul de basse-fosse. Les deux basileus, chargés de chaînes, furent promenés dans la ville, puis conduits devant l'empereur à l'Hippodrome, où la populace s'était rassemblée. Après leur avoir marché sur le crâne avec ses brodequins de pourpre, Justinien, les fit décapiter. Le patriarche, qui avait jadis

pris part au complot, eut les yeux crevés. Le frère de Tibère et d'innombrables officiers furent pendus tout le long des remparts.

De 705 à 711, le règne de Justinien II fut un épouvantement. Ceux qui lui étaient suspects étaient cousus dans des sacs et jetés dans le Bosphore. Ceux qu'il redoutait, étaient invités à des festins auxquels ils se rendaient sans méfiance et à l'issue desquels ils disparaissaient.

Quand il eut suffisamment assouvi sa rage sur les Constantinopolitains, il se retourna contre les provinces.

Des gens de Ravenne avaient participé au coup d'état de 605 qui l'avait renversé. Il chargea le gouverneur de Sicile de leur régler leur compte. Celui-ci les invita à un banquet et plein air, à une sorte de garden-party, à Classis, le port de Ravenne, et, au milieu des réjouissances, tout à coup, il jeta sur eux des gens armés qui les bâillonnèrent, les ligotèrent à bord d'un navire qui appareilla sur le champ pour Constantinople. Et Justinien s'amusa à les faire périr l'un après l'autre, inventant, pour chacun d'eux, comme on fait choix d'un cadeau, quelque supplice ingénieux et infernal. Mutilations savantes, écartèlements, ongles arrachées, corps broyés sous des meules, on vit tout cela.

Ravenne punie, ce fut le tour de Cherson. Il ordonna de mettre la ville à sac et de passer tous les habitants, sans excepter les enfants, au fil de l'épée.

En trichant sur les ordres reçus et au péril de leur vie, les officiers sauvèrent beaucoup d'innocents. Mais pour donner une satisfaction tangible à l'empereur, on lui expédia vivants, le gouverneur de la ville et quelques douzaines de notables.

L'empereur fit empaler les uns, rôtir à petit feu les autres, noyer, la pierre au cou, le plus grand nombre. Mais il n'était pas content. Il trouvait que ses ordres avaient été trahis. Il ordonna que toute la population survivante fût amenée à Constantinople pour être exterminée sous ses yeux. Il commanda de faire raser la ville systématiquement, littéralement, et, pour bien préciser sa pensée, il ajouta :

*- Je veux que la charrue puisse passer à l'endroit où il y avait des maisons.*

Mais son acharnement se tourna contre lui. Les Chersonésiens s'entendirent avec un de ses généraux, Bardane, auquel les diseurs de bonne aventure avaient prédit l'empire.

Justinien envoya une seconde expédition en Crimée, et, quelques jours plus tard, impatient, inquiet, il se porta lui-même, à bord d'un vaisseau, à l'entrée de la mer Noire pour voir, un moment plus tôt, si sa flotte n'était pas de retour. Il aperçut les vaisseaux de Bardane qui cinglaient à toute allure, vers le Bosphore. Lorsqu'il arriva lui-même à Constantinople, Bardane avait déjà saisi le pouvoir.

La répression fut effroyable. L'enfant de Justinien II, que sa grand'mère avait entraîné dans une église et qui était âgé de six ans, fut, hurlant de peur, égorgé dans des circonstances qu'on n'a pas le courage de rapporter. Quant à Justinien, il fut livré à l'un de ses pires ennemis, le spathaire Elie, qui lui trancha le chef de ses propres mains.

La tête au nez coupé fut promenée, au bout d'une pique, à travers les rues de la capitale. Puis on l'embauma et l'on en régala les provinces orientales et occidentales, car elle fut exhibée à Ravenne et dans Rome même, sous le pontificat du pape Constantin.

Gilbert D'Andria

## Une autre histoire de trésor

Il y a une douzaine d'années, se présentait chez un ami du propriétaire de ce journal, un individu venant de Grèce. Il prétendait que quelque part, à l'intérieur, dans la région d'Izmir, avait été enterre, lors de l'exode des Grecs en 1922, un bidon rempli jusqu'au bord de livres or.

L'homme de Grèce prétendait connaître l'endroit exact de l'enfouissement. Mais, pour entreprendre des fouilles, il fallait de l'argent et il était complètement démuné. Si le monsieur à qui il s'adressait était prêt à financer les fouilles, il consentait à partager le trésor avec lui.

Le monsieur en question était également mon ami. Il me proposât d'investir une fraction quelconque de la somme et recevoir, en contrepartie, ma tranche du trésor au prorata de la somme investie. A cette offre munificente, je répondis, tout net, que je refusais d'investir ne serait-ce que dix livres.

Au demeurant, l'homme venu de Grèce ne réclamait pas le Pérou. Il estimait qu'on s'en tirerait avec 250 ou 300 livres. Notre ami accepta de les fournir.

Savez-vous comment s'opèrent des fouilles de ce genre ? On demande un permis aux autorités compétentes. Si elles l'accordent, elles délèguent des fonctionnaires qui contrôlent les travaux d'excavation. Les frais d'entretien et de vacation de ces fonctionnaires sont à la charge des fouilleurs. Si le trésor est découvert, il est partagé entre l'État et les intéressés.

Notre ami délégua, de son côté, un de ses employés pour suivre les travaux. Il le choisit approprié, enthousiaste et candide.

Cet employé avait la tête quelque peu dérangée par l'archéologie et l'esprit d'aventure. Il accaparait des tessons de vases anciens, des livres vermoulus, des vieille monnaies de bronze, des petits tapis en lambeaux qu'il payait quelques piastres ou quelques livres, puis les offrait aux amateurs d'*antiquités* en en réclamant, au hasard, quelques milliers.

Les fouilles commencèrent, mais elles s'avérèrent couteuses. Il fallait toujours creuser d'avantage et fournir toujours de nouveaux fonds. *Qui entre dans la danse, dansera* dit un proverbe grec. Notre ami les fournissait à mesure. Du reste, des télégrammes, lancés par son employé, l'encourageaient dans cette voie. Il y en eut un qui valait un poème : *Excavations continuent stop Approchons trésor.*

Bref, on ne trouva rien.

La tentative coûta à notre ami environ deux mille livres, soit, en pouvoir d'achat, quelque chose comme dix mille de nos livres actuelles. Selon moi, c'était se tirer de l'aventure relativement à bon compte.

La seule chose de quelque intérêt désenséveli au cours des fouilles fut une monnaie en or vénitienne.

Mais comme, avec évidence, elle ne faisait pas partie du trésor, elle fut confisquée par l'autorité.

Germain Arland

*Le journal d'Orient, le Samedi 10 Août 1963*

## **INDEX**

### **A**

Abdul Hamid

Abraham

Abuaf, Dr. S

Acropole

Actium

Adossidès pacha

Aimée, Madame

Alcibiade

Alexandre le Grand

Alexandrie

Aliberti, Marie

Aliotti

Amathonte

Ambroise, St

Anatolie, Agence

Ancyre

Andrée, Madame

Andria, de

Antioche  
Antioche-sur-l'Oronte  
Antonia, tour  
Aphrodite  
Apollo X  
Apollo XI  
Apsimare III, Tibère  
Aquin, Thomas d'  
Arachtingi  
Ararat  
Arcas, Lucien  
Aristide  
Aristote  
Arnaud  
Arsinoe  
Asie Mineure  
Assler, Gerhard  
Atabinen, Rachid Savfet  
Atalay, C  
Atatürk  
Athénagoras, patriarche  
Athènes  
Atlantique  
Auboyneau, Christian  
Auguste  
Augustin, St.

## **B**

Babylone  
Balladur  
Bardane  
Barki, R  
Bassus, Lecanius  
Bea, Augustin  
Belgique  
Belhomme  
Berlin  
Bérovich pacha  
Berry, Maxwell K.  
Bezmen, C  
Bithyniens  
Bon, J  
Bosniaco  
Box, Clyde  
Braucman, Karl F.  
Brindisi  
Byzance

## **C**

Caelius  
Caillavet, Arman de  
Calliste, Nicéphore  
Caporal, F  
Carol de Roumanie  
Castelli  
Causse, Antonin

Cavor

Caÿstre

César, Jules

Césarée

Çesme

Champ de Mars

Charlus, baron

Chéronée

Cherson

Chios

Choraffa, Solon

Chrysostome, St Jean

Churchill

Chypre

Citium

Classis

Clément, d'Alexandrie

Cléopâtre

Cnide

Cœur-de-Lion, Richard

Concorde, place de la

Constantin IV

Constantinople

Coole, Rev.

Cordélio

Corinthe

Costi, café

Crassus, Licinius

Crimée

Croniquettes

Croquis

Cydnus

Cyrano

Cyrénaïque

Cyzique

## **D**

D'Andria

D'Andria, Bernard

Damascène, St. Jean

Darius

Delphes

Denizmen, Ferit

Denotovitch, Henri

Descuffi, Mgr.

Deutéronome

Diane, temple de

Didyme

Dongo, Fabrice del

Duhani, Naoum

Duhani, Sait

Dutilh, K

Dutilh, Mme M.H.

## **E**

Edwards

Elbe, ile d'

Éleusis

Élie

Élie, spathaire

El-Khoury, Bechara

Épaminondas

Éphèse

Éphèse, Notre Dame d'

Esel, Ilhan

Espagne

Esquilles

Eurotas

Euzet, Joseph

Evliyazade, A

Exiguus, Dionysius

## **F**

Fallières, Armand

Festus

Fidao

Filipucci, Jean

Filipucci, Mgr.

Flacilla

Flaubert

Flavien, évêque

Flers, Robert de

France

France, Anatole

## **G**

Galatie

Galizzi, G.A.

Gallien

Gaulle, Général de

Georges 1er

Gherson

Giraud, Edmond

Giraud, Harry

Giraud, J

Giudici

Giustiniani

Gökçe, Nevres

Gökçe, Orhan Rahmi

Gökengin, amiral

Goths

Gouyet, Abbé

Goyims

Grancey, de

Granique

Gratus, Valerius

Grèce

Grisard, Marcel

Grivas

Guermantes, prince de

Guiffray, Elzéar

Guillaume II

Gümminger, Mgr.

Guys, F

## **H**

Halicarnasse,

Hanan

Hâretsa-Dâmim

Harrison, H

Hazan

Heradius

Hercule

Hérode

Hiérapolis

Hippodrome

Hissarlik

Hoche pied, Daniel de

## **I**

Ida, mont

Indépendant, l'

Indus

Interim

Ioniens

Iperetis

Isaïe

Issus

Istanbul

## **J**

Jean XXIII

Jérusalem

Johnson, Président

Josèphe

Jossef

Journal d'Orient, le

Judée

Justinien II

## **K**

Kaiapha

Kamber, Michel

Karasu, Albert

Karathéodori pacha

Keun

Khrouchtchev

Kibar, Osman

Kirkindjotes

Kittim

Kouyoumdjian, Ohanes pacha

## **L**

La Fontaine

Lala Mustafa

Latife

Lavino

Lazaristes

Lecteur, Théodore  
Lennep, Van  
Léonce  
Léonidas  
Lépine  
Leuctres  
Levant, Le  
Londres, accords de  
Loreley, Angèle  
Lossen  
Luca, de  
Lusignan, Guy de  
Lybie  
Lyon  
Lysimaque

## **M**

Macédoine  
Macédoniens  
Mainetti  
Makarios, Archevêque  
Mantinée  
Marc-Antoine  
Marcopoli  
Margotti, Mgr.  
Marie-Majeure, St.  
Marseille  
Matthioudakis

Mausole

Méandre

Méguillah, traité

Melling

Mentese,

Meryem-Dag

Mésopotamie

Michaelis, John H.

Michel Ange

Milet

Mindszenty, Cardinal

Mirzan

Missir, Émile

Missir, Livio

Mohr, de

Molière

Montgomery, maréchal

Montpellier

Morali, Mme. B.

Mustafa Kemal, Gazi

Musurus pacha

## N

Napoléon

Narmanli han

Néo-Paphos

Néron

Niagara

Noahides

Noé

Noire, Mer

Normandie

Nouvelle-Rome

Nycale, cap

## **O**

Olympie

Omonia

Onan, Emine

Oscan, Etienne

Osservatore Romano

Otan

## **P**

Pagy

Palatin, mont

Palestine

Pan American

Panaghia- Kapulu

Papandréou

Paphos

Paris

Parme, Chartreuse de

Parthes

Paterson

Patras

Péré

Pergame

Périclès

Pétain, maréchal

Peyrat, Jean de

Phalère

Phanar

Philippe

Philométor, Attale III

Phocée

Phrygie

Piali pacha

Pie V

Pie XII

Pilatus, Pontius

Pirée

Platée

Portu, de

Poulain

Preziosi, Amedeo

Priène

Proust, Marcel

Ptolémée

## **R**

Raphaël

Ravenne

Réforme, La

Reggio

Renaissance

Ressahim, traité

Roboly

Rostand

Roumanie

Roussel, Louis

Rousse-Lacordaire, Yves

## S

Saba, Dieu

Sainte Sophie

Saint-Loup

Salami

Salzani

Samos, île de

Sanhédrin

Sanival, Nef de

San-Stefano

Sanver

Saturnales

Selahedin-Adil, pacha

Sélim II

Sénèque

Senturk, Namik Kemal

Septime-Sévère

Serap, M.

Sganarelle

Sicile

Sipyle

Sirri, Mehmet

Smuts

Smyrne

Soli

Sparte

Sperco, Henri

Sperco, Willy

Spolète

St Esprit, Cathédrale du

St Jean

St Luc

St Paul

Stamboul

Stendal

Strabon

Suétone

## **T**

Tacite

Takopoulos, Aspasia

Talmud

Targum

Tarse

Tartuffe

Tervel

Thèbes

Thémistocle

Théodose

Théophile, empereur

Thermes

Thermopyles

Thésée

Tibère

Timoni

Topuz

Toutankhamon

Traces

Troie

Tuncel, Süleyman

Tzuruktszoglou, Nicolas

## U

Uz, Behçet

## V

Valens, aqueduc

Valéry, Paul

Varipati

Vathy

Vendor, baron de

Vénérable, Bède le

Venise

Vernes, Jules

Vichy

Vinci, Léonard de

## **W**

Waterloo

Wells, H.G.

Whittall

Wilkinson, R.E,

## **X**

Xanthaki, Léonard

## **Y**

Yemisçibasi, Samim

Yousouf Izzedin

## **Z**

Zacharie

Zacharis, M.H.

Zébedée

Zee, Van der

Zürich, accords de

## ANNEXE

*(photo du testament)*